DERNIÈRE ÉDITION INTERNATIONALE

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 13908 — 6 F — DIMANCHE 15-LUNDI 16 OCTOBRE 1989 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'échec de la coopération monétaire et le surendettement

La fragilité du système financier explique le mini-krach de Wall Street

La Bourse de New-York a connu vendredi 13 octobre un mini-krach. L'indice Dow Jones, le thermomètre de Wall Street, a subi une baisse de 190 points (soit 7 %). Entraîné par ce mouvement, le dollar a chuté vis-à-vis des principales devises. Il s'établissait vendredi soir à New-York à 6,33 F contre 6,49 F dans la journée à Paris. La fragilité du système financier international explique la chute de Wall Street.

Simple correction ou signe avant-coureur d'un nouveau krach boursier ? La chute de Wall Street est à la mesure de la forte hausse enregistrée par la Bourse de New-York depuis le début de l'année. Ayant gagné plus de 30 % depuis janvier, l'indice Dow Jones a progressé à un rythme particulièrement rapide cet été — enregistrant un nouveau record historique le 9 octobre, — Wall Street avait été stimulé par plusieurs opérations financières majeures.

Il a suffi de l'échec des plus visibles d'entre elles (l'achat de Federated Stores par le financier canadien Robert Campeau qui s'achève par une déconfiture et la tentative d'acquisition d'United Airlines) pour que les opérateurs s'interrogent sur le bien-fondé du système des « junk bonds ». Ces obligations à haut risque (et taux d'intérêt élevé) qui permettent la réalisation d'énormes opérations presque entièrement financées par emprunt peuvent-elles se multiplier sans risque pour la stabilité du système financier américain ?

Au-delà de ces interrogations, les échecs récents de la coopération monétaire internationale semblent donner des arguments aux plus pessimistes des analystes. La hausse des taux d'intérêt intervenue en Europe puis au Japon n'était pas parvenue à faire baisser le cours de la devise américaine, entachant la crédibilité du groupe des sept principaux pays industriels.

Lire pages 17 et 19 les articles d'ANDRÉ DESSOT et de FRANÇOIS RENARD

Retour sur terre

WALL Street réagit ! On ne saurait, bien sûr, se réjouir de la baisse de deux cents points subie vendredi 13 octobre par l'indice Dow Jones des principales valeurs de la Bourse de New-York. Cette forte chute ne peut qu'avoir des conséquences négatives sur l'ensemble des places financières et nourrir le pessimisme.

Cependant, ce mini-krach met fin de manière presque naturelle à l'euphorie artificielle qui soufflait depuis plusieurs mois sur Wall Street et sur la plupart des autres grandes places boursières, en dépit de tous les événements économiques extérieurs. Comment, en effet, les indices pouvaient-ils s'orienter ostensiblement à la hausse alors que les grands déséquilibres financiers mondiaux subsistent ? D'autres éléments contribuent à l'inquiétude : une grande incertitude plane sur la croissance économique américaine, et donc sur les bénéfices des entreprises.

EN août dernier, alors que l'indice Dow Jones retrouvait enfin son plus haut niveau historique, près de deux ans après le krach boursier d'octobre 1987, les analystes avaient souligné cette déconnection croissante entre l'évolution des Bourses et celles des autres variables financières.

Comme ce fut le cas le 19 octobre 1987, aucun événement économique majeur n'a été vendredi à l'origine de la chute. L'échec du financement prévu pour le rachat de la compagnie aérienne United Airlines a simplement servi de détonateur. Il a rappelé toutes les menaces que font peser sur le système financier américain les excès de surendettement, issu notamment de la multiplication des « junk bonds », les obligations à haut rendement mais à risque élevé. Tout comme à l'époque du krach, une déclaration importante faite dans les jours précédents avait perturbé les opérateurs. Le 17 octobre 1987, le secrétaire américain au Trésor de l'époque, M. James Baker, estimait que la remontée des taux d'intérêt décidée quelques jours auparavant par la RFA ne correspondait pas à l'« esprit » des récentes consultations entre les grands pays industriels.

LE 10 octobre, le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, déclarait à Moscou que les « tentatives pour maintenir les taux de change à des niveaux irréalistes peuvent conduire à déstabiliser les flux internationaux de capitaux, et devront être abandonnées tôt ou tard ». La similitude des propos — et de leurs conséquences — est frappante : les deux hommes, à deux années d'écart et dans un contexte différent (on s'inquiétait à l'époque d'une chute du dollar, on redoute aujourd'hui sa trop forte hausse) mettaient en garde contre les risques de détérioration de la coopération économique internationale.

Alors que l'échec de la stratégie de lutte contre la hausse du dollar conçue à Washington fin septembre est patent, les risques de dégradation des relations au sein du groupe des sept principaux pays industriels sont réels. Une des raisons majeures en est les divergences croissantes entre les responsables des banques centrales et les gouvernements. Les opérateurs de Wall Street l'ont compris.

M 0146 - 1016 0- 6,00 F

Tirant les leçons de la crise du communisme

M. Fiterman prend le contre-pied de la politique de M. Marchais

Le comité central du PCF, dont les travaux se sont achevés vendredi 13 octobre, a été marqué par une offensive en règle de l'ancien numéro deux du parti, M. Charles Fiterman, contre M. Georges Marchais. Considérant que les bouleversements qui surviennent en Europe de l'Est ne sauraient laisser le PCF indemne, M. Fiterman souhaite incarner une ligne réformatrice qui tienne compte de ces événements.

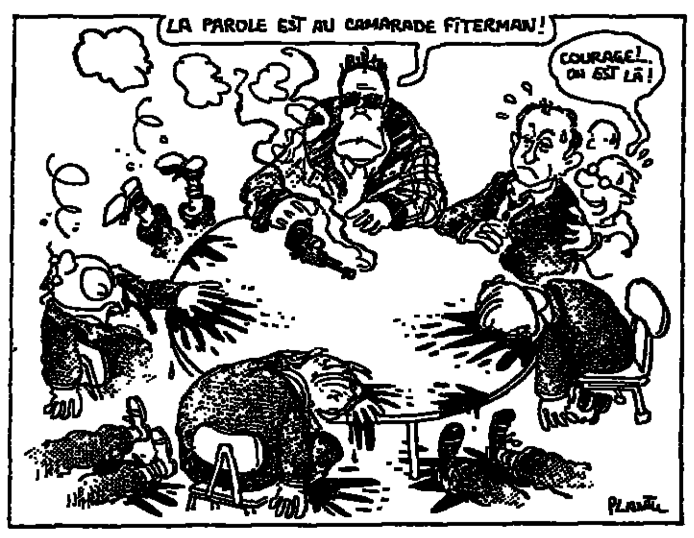

Lire page 5 l'article d'OLIVIER BIFFAUD et de PATRICK JARREAU

Strasbourg et les littératures européennes

Le « carrefour des littératures européennes » organisé du 16 au 22 octobre à Strasbourg, réunira des écrivains, des critiques et des romanciers venus de tout le continent. Un point fort dans cette semaine : l'hommage à Elias Canetti, prix Nobel de littérature.

Lire notre supplément pages 9 à 12

Détente en RDA
Presque toutes les personnes arrêtées lors des manifestations ont été libérées
page 3

Karajan chez les Japonais
Sony diffusera en disques l'héritage du chef d'orchestre
page 13

« Grand jury RTL-le Monde »
M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, invité dimanche à partir de 18 h 30

Le sommaire complet se trouve page 20

Maggie la « révolutionnaire »

A l'issue du congrès conservateur, Mme Thatcher s'est vantée d'avoir inspiré les bouleversements en Europe de l'Est

BLACKPOOL

de notre envoyé spécial

« Happy Birthday to you ! » L'assistance a souhaité, en chantant, un heureux anniversaire à Mme Thatcher qui fêtait vendredi 13 octobre ses soixante-quatre ans, et le congrès conservateur de Blackpool s'est terminé par une ovation de dix minutes pour la « Dame de fer ». Les conservateurs savent célébrer leur leader, surtout s'il paraît en difficulté dans les sondages.

L'organiste a eu la présence d'esprit de jouer la célèbre chanson des Beatles : *« Will you still need me when I am sixty-four ? »* (Auras-tu encore besoin de moi lorsque j'aurai soixante-quatre ans ?). Ces gâteries font partie des traditions, mais Mme Thatcher elle-même, dans son discours de clôture, n'a pas paru au mieux de sa forme. Elle a prononcé un discours très défensif, axé sur ses succès passés et sur le rappel des grands principes de la libre entreprise, mais presque muet sur les problèmes économiques de l'heure. Mme Thatcher a même réussi le prodige de ne pas mentionner une seule fois l'existence de la Communauté européenne !

Les événements à l'Est ont occupé une très grande place dans ses propos : *« On se souviendra de 1989 comme de l'année au cours de laquelle les peuples de la moitié de notre continent ont commencé à se libérer de leurs chaînes. »* Mme Thatcher s'est attribuée un rôle moteur dans ces changements : *« En 1979* (l'année de son arrivée au pouvoir), *nous savions que nous lancions une révolution en Grande-Bretagne ; en fait, nous étions les pionniers d'une révolution mondiale. Nos mots d'ordre de 1979, liberté, famille, entreprise, propriété, sont ceux que l'on entend aujourd'hui à Leipzig, Varsovie, Budapest et même Moscou. La torche que nous avons allumée en Grande-Bretagne est devenue un phare qui a projeté sa lumière au-delà du « rideau de fer. »*

N'est-ce pas jeter le bouchon un peu loin, même si l'auditoire a manifesté, par sa réaction, qu'il créditait volontiers Mme Thatcher d'avoir exporté à l'Est la *« révolution conservatrice »* ? Suivait naturellement une remarque attristée sur le contraste entre la liberté émergeant à l'Est et l'obstination du Parti travailliste à vouloir imposer toujours plus de contrôles, toujours plus d'Etat.

A propos des travaillistes, Mme Thatcher a affirmé : *« Ils n'ont pas changé. »* C'était un peu court après l'acceptation, par le dernier congrès du Labour, d'une grande partie de l'acquis de dix années de thatchérisme. « La Dame de fer » soupçonne M. Kinnock de ne pas être sincère et l'accuse de se livrer à des *« contorsions »* dans le seul but de gagner les prochaines élections.

Mme Thatcher a également réglé ses comptes avec l'archevêque de Canterbury qui l'avait accusée, dans une récente interview, de promouvoir des valeurs *« pharisiennes »*.

DOMINIQUE DHOMBRES

Lire la suite page 3

Apocalypse not

Le virus a fait chou blanc : il n'y a pas eu de grande panne informatique le vendredi 13

Pas de grande panne informatique, le vendredi 13. Malgré le battage médiatique fait autour d'une hypothétique attaque du parc mondial de micro-ordinateurs par un ou plusieurs virus, seuls quelques cas isolés ont été signalés. Au salon permanent Informat on qualifie la situation de « normale ». La montagne aura donc accouché d'une souris.

Les mille et un informaticiens qui redoutaient de voir leurs micro-ordinateurs en proie à « Datacrime », le dernier virus vedette sur le marché, ou au virus dit « de Jérusalem » en auront été quitte pour une grande peur ! *« Hallucination collective »*, *« psychose »*... Depuis deux jours, on n'a plus de mots assez durs, chez IBM, pour se moquer du mouvement de panique qui s'est emparé des propriétaires de micro-ordinateurs de France et des Pays-Bas.

Vendredi soir, jour « J » supposé pour l'attaque, on était loin de l'épidémie annoncée. Après plusieurs semaines de dépistage, deux grandes entreprises et une cinquantaine de PME ont déclaré au Clusif (Club de la sécurité informatique) qu'elles avaient été contaminées. Chez ces dernières, parfois situées en province, le nombre de machines touchées était peu important (deux ou trois en moyenne).

Dans les grandes entreprises, un micro sur cent environ a été concerné. Plusieurs types de virus ont été détectés, dont « Dactacrime » et celui « de Jérusalem », ainsi que deux ou trois spécimens inconnus. Aux Pays-Bas, une seule contamination avait été signalée, mercredi, à l'université de Rotterdam, et quatorze à la police de La Haye ainsi que quelques cas dans d'autres villes, selon un porte-parole judiciaire s'occupant de la criminalité informatique.

Au Portugal, Reuter, citant l'Association portugaise d'information électronique, faisait état de deux victimes (une banque et une société industrielle), frappées par des virus différents.

FRANÇOISE VAYSSE

Lire la suite page 17

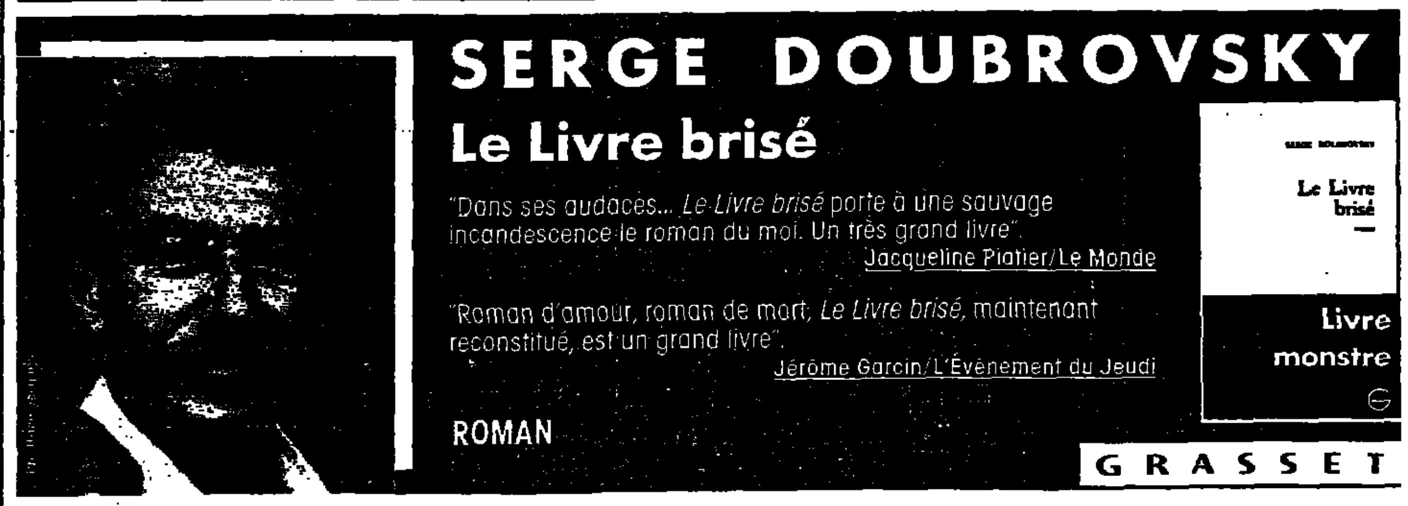

L'achat de Connaught par Mérieux remis en question

Le gouvernement canadien a refusé, vendredi 13 octobre, les termes actuels de l'OPA de l'Institut Mérieux de Lyon sur le fabricant de vaccins Connaught BioSciences. La filiale de Rhône-Poulenc dispose de trente jours pour faire une autre offre.

Lire page 18 l'article de notre correspondante à Montréal MARTINE JACOT

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Le Monde PUBLICITE S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER :
Par voie aérienne. Tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL 3615 LEMONDE code d'accès ABO
PORTAGE :
Pour tous renseignements :
tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie. 921 MONO3

DATES

Il y a trois cents ans

Le Bill of Rights

LE 11 juillet dernier, au moment où la France et l'Europe résonnaient des fanfares du Bicentenaire de la Révolution française, M^me^ Margaret Thatcher jetait un froid en déclarant, à son arrivée à Paris pour le sommet des Grands : « *Les droits de l'homme n'ont pas commencé avec la Révolution française. Ils remontent à la tradition judéo-chrétienne qui a proclamé l'importance de l'individu et le caractère sacré de la personne humaine et de certains droits des individus qu'aucun gouvernement ne peut leur retirer. Nous avons eu* [en Angleterre] *la Grande Charte de 1215 et la Déclaration des droits au dix-septième siècle, et notre révolution tranquille de 1688, lorsque le Parlement a imposé sa volonté à la monarchie.* »

L'année 1989 constituant à la fois le Bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et le troisième centenaire du Bill of Rights de 1689, le parallèle était tentant, et on comprend que M^me^ Thatcher, sans doute irritée par le gallocentrisme claironnant des célébrations de juillet, s'y soit laissé entraîner. Il y a pourtant un monde entre le texte de 1689 et celui de 1789, comme entre la « révolution tranquille » de Londres et la « Grande Révolution » de Paris.

Le Bill of Rights (« loi des droits ») a été promulgué par le roi Guillaume III en décembre 1689, un an après la révolution qui lui avait donné le trône. L'histoire de son élaboration, qui touchait à son terme il y a tout juste trois cents ans, est révélatrice de son esprit. Pour le comprendre, il faut le replacer dans le double contexte du « temps court » – les événements britanniques de 1688-1689 – et du « temps long » – la tradition anglaise des « droits » opposés au pouvoir royal.

La Déclaration d'indulgence

La révolution de 1688 eut pour origine immédiate les excès de pouvoir du dernier roi Stuart, Jacques II, et surtout son appartenance avouée au catholicisme. Depuis le règne de la grande Elisabeth, au siècle précédent, le protestantisme était, en Angleterre, non seulement la religion d'Etat, mais la pierre de touche du patriotisme insulaire : catholicisme rimait avec jésuites, pouvoir pontifical, influence française, tout ce que haïssaient l'immense majorité des Anglais. Lorsqu'en juin 1688 la reine Marie de Modène, catholique comme son époux, mit au monde un fils, aussitôt proclamé héritier du trône, le pays fut bouleversé : un héritier catholique laissait présager le rétablissement du papisme et l'instauration, à terme, d'un régime autoritaire tel que la France le connaissait avec Louis XIV. Immédiatement le bruit courut que l'enfant était un imposteur, que la grossesse de la reine avait été feinte et que la véritable héritière, la princesse (protestante) Marie, épouse du prince (protestant) Guillaume d'Orange, stathouder des Pays-Bas, était frustrée de ses droits légitimes.

Cela n'aurait sans doute pas suffi à déclencher une insurrection, si Jacques II, avec une rare maladresse, n'avait depuis longtemps donné prise aux soupçons de despotisme et d'illégalité. Il n'avait jamais caché son adhésion personnelle au catholicisme, mais il avait, lors de son couronnement, affirmé sa volonté de respecter les lois du pays. Or celles-ci excluaient les catholiques de toutes les fonctions publiques, dans la mesure où elles exigeaient des fonctionnaires et dignitaires un « test » consistant à communier selon le rite anglican, condamné par le pape comme héritique. Pour tourner la difficulté, Jacques II avait imaginé de dispenser, de sa propre autorité, les catholiques de se soumettre au « test ».

Un pas supplémentaire était franchi le 4 avril 1687 : « *Nous déclarons, de Notre propre volonté, que désormais l'exécution des lois pénales est suspendue en matière religieuse, et Nous permettons à tous nos bons et loyaux sujets de se réunir et de célébrer leur culte selon leurs usages propres, tant en privé qu'en public* » : tel est le texte de la Déclaration d'indulgence promulguée ce jour-là. Charte fondatrice, pourrait-on croire, de la tolérance religieuse. Et pourtant, ce texte, si moderne dans son apparence, souleva l'indignation populaire, car il légitimait l'odieux catholicisme, et, surtout, il affirmait la volonté royale comme supérieure à la loi.

D'autres initiatives de Jacques II suscitaient également l'inquiétude. Il se rapprochait notamment de son cousin Louis XIV – qui, il est vrai, le subventionnait largement pour l'attirer dans l'orbite française, – et cela au moment où la Révocation de l'édit de Nantes faisait du roi de Versailles la bête noire de tous les protestants.

De Hollande, Guillaume d'Orange suivait avec intérêt l'évolution des choses en Angleterre. Il était l'âme de l'opposition à Louis XIV en Europe et ne pouvait admettre que son propre beau-père s'alliât au roi de France, dont l'impérialisme menaçait tous ses voisins. Des émissaires hollandais prenaient des contacts avec les opposants d'outre-Manche. Lorsque, en mai 1688, sept évêques anglicans refusent de lire en chaire la Déclaration d'indulgence, récemment renouvelée, et adressent au roi une motion de protestation, Jacques II les fait emprisonner et les traduit en justice : nouvel acte ressenti comme arbitraire et tyrannique. Les évêques sont triomphalement acquittés par le tribunal ; la foule se déchaîne contre les catholiques, allume des feux de joie aux carrefours et brûle le pape en effigie. C'était une semaine avant la naissance du fils contesté de la reine : tous les éléments étaient réunis pour l'explosion.

MARY EVANS PICTURE LIBRARY/EXPLORER

Guillaume d'Orange et sa femme acceptant le Bill of Rights

Le parti anticatholique et antifrançais à Londres sentait le moment venu d'agir. Déjà, six mois plus tôt, on disait à Rome : « *Les Anglais sont d'accord avec le prince d'Orange pour détrôner le roi Jacques et élever sur le trône la princesse d'Orange, sa fille, et son mari Guillaume.* » En juin 1688, le mécanisme est mis en marche : sept grands seigneurs et évêques (les « sept immortels » de l'historiographie officielle) envoient à Guillaume d'Orange un appel à intervenir, « *au nom des neuf dixièmes du peuple de ce royaume, qui désirent impatiemment le changement dans les affaires de la religion, de la liberté et des biens* ». Guillaume, qui avait le génie d'un joueur d'échecs, froid et calculateur, prit son temps pour répondre ; pour lui, l'Angleterre était essentiellement un pion dans la grande partie européenne qu'il menait contre Louis XIV. Enfin, le 5 novembre, il débarqua à Brixham, dans le Devon, à la tête de douze mille hommes, précédé d'une proclamation où il affirmait sa volonté de « *rétablir la religion, les lois et les libertés, de mettre fin à l'arbitraire du gouvernement (...) et pour cela de permettre la réunion d'un Parlement librement élu conformément aux lois du royaume* ».

La tentative aurait été à coup sûr sanglante si Jacques II s'était défendu. Mais la trahison de plusieurs de ses proches – dont sa propre fille, la princesse Anne, et le jeune John Churchill, futur Marlborough – le découragea, et il s'embarqua pour la France, sans combattre, le 23 décembre 1688 (2 janvier 1689 selon le calendrier français, alors en avance de dix jours sur l'anglais). Le trône de Londres était vacant. Guillaume d'Orange s'installa au palais de Saint-James où, le 13 février 1689, une Convention élue vint lui offrir la couronne, et lui présenter en même temps une Déclaration des droits destinée à limiter à l'avance son pouvoir. C'est ce texte qui, à peine modifié, deviendra à la fin de l'année le Bill of Rights.

Treize droits

La Déclaration des droits, comme l'a noté avec clairvoyance l'historienne américaine Lois Schwoerer, « *n'est pas une déclaration de principes politiques : c'est une réponse pragmatique à des points particuliers dans une conjoncture difficile* ». Elle est précédée d'une Liste des griefs en douze points, qui énumère les violations du droit reprochées à Jacques II, notamment la tolérance accordée aux catholiques, l'emprisonnement des évêques signataires de la protestation contre cette tolérance, la création d'une armée permanente, la nomination de juges et de jurés « *corrompus et non qualifiés* », l'intervention dans les élections au Parlement, l'infliction de punitions « *illégales et cruelles* » et d'amendes « *excessives* » aux accusés, la création d'une cour de justice ecclésiastique illégale.

Les treize droits qui composent la Déclaration proprement dite répondent point par point aux griefs précédents. On y chercherait en vain une proclamation de principe sur les droits de l'homme : les références sont faites exclusivement aux « *lois, statuts et libertés de ce royaume* », tels que les ont définis, au cours des siècles, la Grande Charte et les statuts parlementaires. « *Le prétendu pouvoir de suspendre les lois ou leur application est illégal. (...) La levée d'impôts ou de taxes par la Couronne sans l'accord du Parlement est illégale. (...) Les sujets ont le droit de présenter des pétitions au roi, les poursuites contre les pétitionnaires sont illégales. (...) La levée et le maintien d'une armée en temps de paix sans l'accord du Parlement sont illégaux. (...) Les élections au Parlement doivent être libres. (...) La liberté de parole et de débat au Parlement ne peut être mise en cause par aucune cour au tribunal en dehors du Parlement lui-même. (...) Aucune caution ou amende excessive ne doit être infligée, ni aucune punition cruelle ou inhabituelle. (...)* »

Le seul article proprement politique, ayant valeur d'innovation constitutionnelle (de taille, il est vrai), est l'article 13, selon lequel « *le Parlement doit être convoqué fréquemment, pour le redressement des torts et pour l'amendement et le renforcement des lois* » : c'était retirer par avance à tout souverain la tentation de gouverner sans Parlement, comme l'avait fait Charles I^er^ de 1629 à 1640 avant d'être contraint à convoquer l'Assemblée qui devait le condamner à mort.

De la liberté de conscience, la Déclaration des droits ne parle pas, et pour cause, puisque c'était la Déclaration d'indulgence de Jacques II qui était, au premier chef, visée par l'accusation d'illégalité. Seule une loi particulière, le Toleration Act de mai 1689, sous une forme très restrictive, donnera la liberté de culte aux protestants dissidents, mais en excluant formellement les catholiques. Il faudra attendre 1829 pour que, non sans peine, les catholiques jouissent des droits civiques en Angleterre.

Pour devenir un texte constitutionnel, la Déclaration des droits devait d'abord être transformée en *bill* (proposition de loi) puis en *statute* (loi), selon la complexe procédure parlementaire britannique. Il fallut dix mois pour y parvenir, ce qui montre que le texte ne faisait pas l'unanimité autant qu'on aurait pu s'y attendre. Le nouveau roi Guillaume III, qui rencontrait force difficultés avec ses sujets anglais, ne tenait pas plus qu'aucun autre souverain à voir limiter son pouvoir. Les discussions dans le pays faisaient rage ; les *Deux traités sur le gouvernement*, de John Locke – un des textes fondamentaux de la démocratie moderne, – publiés en novembre 1689, sont directement liés à l'élaboration du *bill*, qui fut enfin voté par le Parlement le 10 décembre 1689 et promulgué comme loi du royaume sous la signature royale le 16 décembre.

La monarchie constitutionnelle

Telle est l'histoire de ce texte célèbre, qu'il serait bien hasardeux de placer à côté de la Déclaration d'indépendance américaine de 1776 et plus encore de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Contrairement à ces deux documents, qui revêtent une forme solennelle et visent d'emblée à l'universalité (« *Les hommes naissent libres et égaux en droit...* »), le Bill of Rights se veut spécifiquement anglais et ne se réfère qu'à la tradition juridique britannique dans ce qu'elle a de plus insulaire.

Pourquoi, dans ces conditions, le Bill of Rights a-t-il laissé un souvenir historique aussi important ? D'abord, sans doute, parce qu'il réaffirmait des droits déjà reconnus mais de façon plus nette et plus systématique qu'on ne l'avait fait jusqu'alors ; mais surtout parce que, à l'inverse des textes précédents, il devait entrer effectivement dans la pratique sans être jamais ouvertement remis en cause. On peut dire que de 1689 date réellement le début de la monarchie constitutionnelle en Angleterre, telle que l'admireront Montesquieu et Voltaire et telle que tentera de l'acclimater en France Louis XVIII en 1814-1815.

A ce titre, il reste une des bases du droit constitutionnel anglais, et l'une des références obligées de tous les penseurs politiques de l'époque des Lumières. A l'époque où l'absolutisme de Louis XIV triomphait en France et où l'Eglise catholique affirmait comme un dogme le droit divin des rois, la notion de « *souveraineté partagée* » formulée par Locke et concrétisée par le Bill of Rights marquait indubitablement un progrès politique majeur.

Le qualifier de « *révolutionnaire* » est une autre affaire : les législateurs anglais de 1689 ne rêvaient que du retour à une légalité violée, non de l'instauration d'un nouveau régime ou d'une nouvelle société. C'est peut-être sur ce point qu'ils étaient le plus éloignés des constituants français du siècle suivant. Mais le rêve du retour à l'innocence de l'âge d'or n'est-il pas, chez Rousseau, et chez Robespierre lui-même, une des bases du « *règne de la vertu* » ? Un passé idéalisé et les « *lendemains qui chantent* » font partie du même stock d'explosifs révolutionnaires, sous des étiquettes différentes.

MICHEL DUCHEIN

BIBLIOGRAPHIE

Thomas B. Macaulay, *Histoire d'Angleterre, de 1685 à 1702* Robert Laffont, « Bouquins », 1989, 2 vol.

Lois G. Schwoerer, *The Declaration of Rights*, Baltimore, 1981.

Bernard Cottret, *la Glorieuse Révolution d'Angleterre*, Gallimard, « Archives », 1988.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Corédacteur en chef : Claude Sales
Administrateur général : Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F ;
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18h30
GEORGES MARCHAIS
animé par Olivier MAZEROLLE
en direct sur RTL
avec André PASSERON
et Olivier BIFFAUD (*Le Monde*)
Paul-Jacques TRUFFAUT
et Bernard LEHUT (*RTL*)

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

RFA

Le chancelier Kohl se rendra en Pologne du 9 au 14 novembre prochain

Le chancelier Kohl sera le premier chef d'un gouvernement occidental à effectuer une visite officielle en Pologne depuis la constitution du nouveau gouvernement dirigé par M. Tadeusz Mazowiecki. Cette visite aura lieu du 9 au 14 novembre et doit comporter des étapes à Cracovie, Auschwitz, et peut-être Gdansk.

BONN

de notre correspondant

Remis à plusieurs reprises l'an passé, ce voyage a été préparé lors de consultations intensives kpar le professeur Mieczylaw Pszon, un intellectuel catholique chargé de cette mission par le nouveau gouvernement polonais. M. Pszon a d'ailleurs fait l'objet de critiques dans la presse communiste polonaise pour être allé trop loin dans les concessions vis-à-vis du gouvernement ouest-allemand.

Les principaux obstacles à ce voyage, tant sur le plan économique que sur le plan politique, semblent avoir été levés. Un accord de rééchelonnement de la dette polonaise à la République fédérale portant sur 2,5 milliards de deutschemarks de crédits accordés entre 1966 et 1986 a été conclu le 9 octobre, permettant ainsi au gouvernement fédéral d'apporter à nouveau sa garantie aux investisseurs ouest-allemands qui se faisaient plutôt tirer l'oreille jusque-là pour aller prendre des risques au-delà de la ligne Oder-Neisse. Le gouvernement polonais semble, de son côté prêt à prendre en considération les demandes de Bonn sur le statut de la minorité allemande vivant dans la partie occidentale de la Pologne. La RFA reprochait au gouvernement de Varsovie de ne pas accorder de droits nationaux et culturels à cette minorité estimée à environ cent mille personnes.

Le chancelier Kohl profitera-t-il de son voyage pour prendre, plus fermement qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, position sur le caractère définitif des frontières occidentales de la Pologne ? On écoutera très attentivement à Varsovie le discours que doit tenir le chancelier le 21 octobre à Bonn devant la Fédération des expulsés des territoires de l'Est, une organisation qui demande inlassablement le retour de ces territoires à la mère patrie. M. Hans-Dietrich Genscher, qui accompagnera le chancelier en Pologne a d'ores et déjà pris les devants en déclarant vendredi que *« ceux qui aujourd'hui, chez nous, mettent en question la frontière occidentale de la Pologne – ou donnent l'impression qu'ils agiraient ainsi dans l'avenir – mettent en danger le processus de rapprochement Est-Ouest et le mouvement de démocratisation en Europe centrale et orientale ».*

Enfin, on apprenait à Bonn que les quelque huit cents citoyens est-allemands qui avaient fui ces dernières semaines vers la Pologne pourraient quitter Varsovie *« vers le pays de leur choix ».*

L. R.

Le tribunal constitutionnel se prononce contre le vote des étrangers aux municipales au Schleswig-Holstein

BONN

de notre correspondant

Les juges du tribunal constitutionnel de Karlsruhe ont fait droit, jeudi 12 octobre, à une requête présentée par deux cent vingt-quatre députés CDU-CSU visant à faire annuler la réforme du code électoral régional adoptée le 21 février dernier par le Parlement du Land de Schleswig-Holstein. Celle-ci prévoyait de donner le droit de vote (et l'éligibilité) aux élections municipales du 25 mars 1990 aux étrangers originaires du Danemark, de Suède, des Pays-Bas, d'Irlande et de Suisse résidant dans cette région. Ce choix était lié au fait que, dans ces pays, les ressortissants ouest-allemands peuvent participer à des élections locales. Six mille personnes étaient directement concernées, en majorité originaires du Danemark, dont le Schleswig-Holstein est frontalier.

La décision du tribunal constitutionnel ne porte cependant pas sur le fond : la question de la constitutionnalité du droit de vote des étrangers en République fédérale ne devrait être tranchée qu'au printemps prochain. Mais les juges ont fait valoir que, si des élections municipales avaient lieu avant un arrêt définitif sur cette question, elles risquaient d'être annulées. Le Parti social-démocrate (SPD) a fait de la question du droit de vote des étrangers un cheval de bataille, sans pour autant oser, dans les Länder qu'il dirige, proposer d'accorder ce droit aux ressortissants des pays les plus massivement représentés : Turcs, Yougoslaves et Grecs. Il est animé d'un souci pédagogique vis-à-vis d'une opinion publique plutôt rétive à accorder des droits civiques aux *« Gastarbeiter »* – ces trvailleurs *« invités »*, comme on désigne ici les immigrés. La droite, soumise à la pression de l'extrême droite xénophobe veut, elle, donner l'impression qu'elle fait barrage à la prise d'influence dans la vie politique locale d'éléments allogènes.

Le ministre fédéral de l'intérieur, M. Wolfang Schäuble, prépare de son côté une nouvelle loi régissant le statut des étrangers en RFA. Il s'agit tout à la fois de mettre fin à la pratique plutôt libérale en matière de droit d'asile mise en œuvre par les gouvernements qui se sont succédé depuis la fin de la guerre, et de favoriser l'intégration des étrangers installés depuis longtemps en République fédérale. Si le projet prévoit de faciliter les procédures de naturalisation – actuellement longues, chères et compliquées, – il exclut cependant l'application du *« droit du sol »*, grâce auquel les enfants d'étrangers nés sur le territoire allemand pourraient, comme en France, prétendre à la nationalité ouest-allemande

LUC ROSENZWEIG

RDA

La plupart des personnes arrêtées lors des manifestations ont été libérées

L'agence officielle est-allemande ADN a annoncé, vendredi 13 octobre, la libération de toutes les personnes arrêtées lors des manifestations qui ont marqué le 40e anniversaire de la RDA. Onze d'entre elles resteront cependant incarcérées pour *« actes de violence ».*

BERLIN-OUEST

de notre envoyé spécial

La feuille d'opposition *Telegraph* avait estimé dans la journée que plusieurs centaines de personnes étaient encore détenues dans l'ensemble du pays. Le *Tageszeitung* de Berlin-Ouest s'était également fait l'écho, jeudi, de brimades infligées dans les postes de police aux manifestants interpellés.

L'annonce de ces libérations vient clôre une semaine marquée par la tentative des dirigeants est-allemands de reprendre l'initiative en ouvrant des perspectives de réformes dont l'ampleur continue de susciter des appréciations contradictoires à l'intérieur même du régime. Pour la première fois depuis les cérémonies du 40e anniversaire, M. Erich Honecker est apparu vendredi au journal télévisé, à l'occasion d'une rencontre avec les dirigeants des partis associés aux communistes, au sein du Front national de RDA.

Dans une longue explication, citée par le présentateur de la télévision, M. Honecker a repris les grandes lignes de la déclaration publiée mercredi par le bureau politique.

Il regrette à son tour les départs massifs pour l'Occident. Mais il a également insisté longuement sur son intention de maintenir les grandes lignes de sa politique et le rôle dirigeant du Parti communiste (SED).

Ce rôle a pourtant été remis en cause vendredi, pour la première fois publiquement, par le président du Parti libéral démocrate, M. Gerlach, qui avait, participé à la réunion du Front national. Réaffirmant la nécessité d'un dialogue ouvert à *« toutes les forces de la société »*, le président du LDPD a estimé qu'il fallait également y associer *« les mouvements de citoyens qui sans avoir été jusqu'à présent organisés en partis, ou avoir été actifs au sein du Front national, veulent prendre part au dialogue d'une manière démocratique dans le cadre institutionnel existant ».*

Cette opinion dépasse de beaucoup ce que les dirigeants communistes paraissent, pour le moment, prêts à accepter. Dans un document interne parvenu vendredi à plusieurs agences de presse occidentales, le SED se prononce contre la reconnaissance d'une opposition politique, estimant qu'elle pourrait déboucher sur *« un mouvement de masse contre le socialisme ».*

Les dirigeants de Neues Forum et des divers groupes d'opposition se sont maintenus ces derniers jours dans une prudente réserve par rapport aux efforts d'ouverture du régime. Mme Bärbel Boyley, une des porte-parole de Neues Forum, a qualifié vendredi de positive la libération des manifestants détenus, mais exigé aussi à nouveau une légalisation de sa formation. Depuis lundi dernier, aucune nouvelle manifestation n'a eu lieu en RDA.

HENRI DE BRESSON

TCHÉCOSLOVAQUIE

Arrestations et perquisitions

Jiri Ruml et Rudolf Zeman, respectivement rédacteur en chef et journaliste à *Lidove Noviny*, mensuel indépendant édité clandestinement en Tchécoslovaquie depuis janvier 1988, ont été arrêtés jeudi 12 octobre, selon leur entourage.

Un procès-verbal de trente pages établi chez M. Ruml à l'issue d'une perquisition effectuée pendant quatorze heures par sept policiers. Les enquêteurs lui ont laissé entendre qu'il allait être inculpé pour *« incitation à rébellion par voie de presse »*, un motif pouvant valoir de un à cinq ans de prison en Tchécoslovaquie.

Le même jour, la police a effectué une perquisition dans l'église Saint-Gilles de Vrbice, un village proche de Brno (Moravie, centre de la Tchécoslovaquie), a-t-on appris de sources catholiques.

Le curé de cette paroisse, le Père Karel Satoria, trente-six ans, a été brièvement interpellé. Il est accusé d'avoir fait signer la pétition « Quelque phrases », qui réclame une démocratisation en Tchécoslovaquie. Ce texte publié fin juin et violemment critiqué depuis dans la presse officielle tchécoslovaque a reçu à ce jour plus de trente mille signatures. – *(AFP.)*

URSS : pour la première fois depuis la révolution

Un office religieux a été célébré au Kremlin

Pour la première fois depuis la révolution, l'Eglise orthodoxe russe a célébré, vendredi 13 octobre, un office religieux à la cathédrale de l'Assomption, au centre du Kremlin, là où les tsars étaient couronnés dans le passé. Le patriarche Pimen, chef de l'Eglise orthodoxe d'URSS, et d'autres dignitaires religieux ont participé à l'office, célébré à la fin d'une semaine de célébrations, à l'occasion du 400e anniversaire du patriarcat de Moscou. De nombreuses personnalités officielles étaient également présentes.

Le métropolite de Minsk, Mgr Filarète, a déclaré à l'agence Tass que cet événement était la preuve que *« les changements positifs en cours dans notre pays atteignent aussi l'Eglise »*, après avoir rappelé le soutien de l'Eglise à la nouvelle politique de M. Gorbatchev.

Tass a indiqué que, au cours des deux dernières années, quelque trois mille églises et vingt monastères avaient été rendus à l'Eglise, de nouvelles églises construites et des séminaires ouverts pour former de nouveaux prêtres. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : la fin du congrès conservateur

Maggie, la « révolutionnaire »

Suite de la première page

« Certains présentent l'enrichissement comme un acte égoïste. Mais pour chaque pharisien que produit notre système, on trouve au moins trois bons samaritains », a déclaré Mme Thatcher.

La « Dame de fer » n'a pas non plus pêché par modestie à propos de la défense de l'environnement : *« La Grande-Bretagne est le leader international dans ce domaine et continuera à l'être. »* Ce n'est pas exactement l'opinion de la commission de Bruxelles qui vient de traîner le gouvernement britannique devant la Cour européenne de justice pour la mauvaise qualité de son eau...

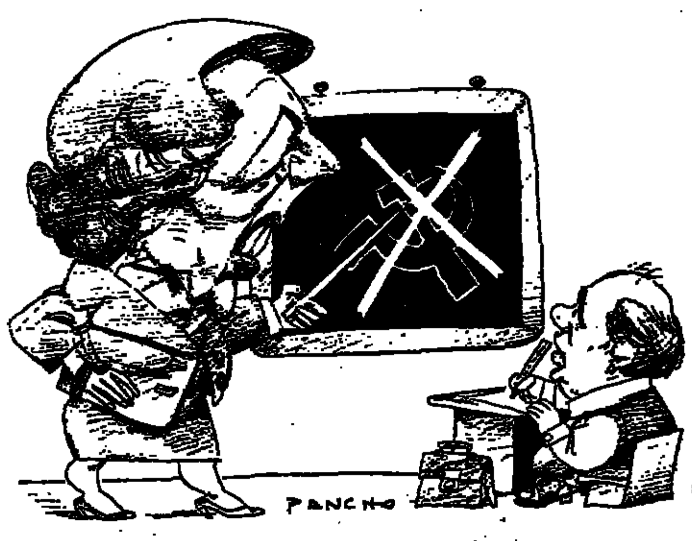

Le premier ministre a enfin déçu ceux qui attendaient d'elle une évaluation plus réaliste des difficultés présentes de l'économie britannique. Rappeler, année après année, que l'inflation avait atteint son record, 27 %, sous un gouvernement travailliste, ne suffit pas à justifier qu'elle soit actuellement une des plus élevées d'Europe, à 7,6 %. Il n'est pas question en tout cas d'abaisser les taux d'intérêt, qui s'élèvent à 15 %, ni de procéder à une dévaluation ouverte ou rampante.

Nombreux sont ceux, au sein du parti conservateur, qui voudraient que Mme Thatcher et son chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, accordent leurs violons. La première ne veut pas entendre parler d'une adhésion au Système monétaire européen, le second y est favorable et avait tenté d'y préparer le pays en 1988 en faisant *« coller »* la livre au deutschemark. Ces désaccords ont entamé la crédibilité du gouvernement et ont joué leur rôle dans la crise actuelle de la livre.

Certains commencent à murmurer, même s'ils n'ont pas l'audace de le faire en public, que Mme Thatcher n'est peut-être plus le leader le mieux placé pour remporter les prochaines élections ...

DOMINIQUE DHOMBRES

NORVÈGE : nouveau gouvernement

M. Jan P. Syse à la tête d'une coalition de centre droit minoritaire

STOCKHOLM

de notre correspondante

Cinq semaines après les élections législatives, le premier ministre travailliste norvégien, Mme Gro Harlem Brundtland, a remis, vendredi 13 octobre, la démission de son gouvernement au roi Olav V. Elle cède la place à une coalition tripartite de centre droit conduite par M. Jan P. Syse, le dirigeant conservateur, qui entrera en fonctions lundi.

Avec soixante-deux sièges seulement sur les cent soixante-cinq du Parlement, le nouveau gouvernement sera très minoritaire. Sa survie dépendra du comportement des vingt-deuxdéputés du Parti du progrès (populiste), de M. Carl I. Hagen, grand vainqueur des dernières élections. Ce dernier n'a pas été convié aux négociations sur la formation du gouvernement. Il soutiendra, le cas échéant, la coalition, mais il agira aussi – il l'a promis – *« en parti d'opposition »* pour lui mener la vie dure, tout en prenant ses *« responsabilités ».*

Estimant que son gouvernement a remis la Norvège sur les rails du progrès économique, Mme Brundtland a déclaré partir *« la conscience tranquille ».*

Mais avant de quitter le pouvoir, elle a fait un *« cadeau d'adieu »* empoisonné à ses successeurs sous la forme d'un projet de loi de finances qu'ils n'auront guère le temps de refondre dans les trois semaines qui restent avant l'ouverture du débat parlementaire sur le sujet : un budget de 310 milliards de couronnes (environ autant de FF), avec un accroissement des dépenses de 8,6 % et un déficit record de 36 milliards, qui prévoit l'aménagement de réformes sociales, un allégement de la pression fiscale ainsi qu'un gros effort pour la protection de l'environnement, chère à Mme Brundtland.

« C'est un budget dangereux avec des éléments qui nous poseront des problèmes dans l'avenir », a déclaré le futur premier ministre.

FRANÇOISE NIÉTO

DIPLOMATIE

ONU

Crise financière et crise de confiance au Haut-Commissariat pour les réfugiés

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés traverse non seulement une crise financière sans précédent, mais aussi une grave crise de confiance.

GENÈVE

de notre correspondante

La plupart des pays occidentaux – les anglo-saxons en particulier – donateurs traditionnels du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), rechignent à desserrer les cordons de leur bourse. Le problème des réfugiés leur semble n'avoir pas de fin ; leurs opinions publiques ont les yeux fixés sur d'autres priorités (drogue, environnement, pays de l'Est). Enfin, si l'on en juge par l'atmosphère qui régnait dans les couloirs lors de la quarantième session du comité exécutif du programme du Haut-Commissariat (1), du 5 au 13 octobre, l'organisation traverse non seulement une crise financière mais une crise de confiance.

Elle n'est pas la seule : c'est aujourd'hui l'ensemble des organisations humanitaires, y compris le Comité international de la Croix-Rouge, qui est en proie à d'immenses difficultés budgétaires, et c'est dans ce contexte que doivent être appréciées les critiques dont le haut-commissaire aux réfugiés, M. Jean-Pierre Hocké, a été la cible. La France, pour sa part, n'a pas emboîté le pas aux détracteurs du haut-commissaire, auquel certains ont tenté de faire un procès assez poujadiste (un dossier anonyme a circulé qui lui reprochait de voyager en première classe). Soutenant avec vigueur le haut-commissaire, la délégation française, à la satisfaction des représentants des pays d'asile, de ceux du tiers-monde et des hommes de terrain, a réussi à faire adopter par consensus une résolution destinée à soulager le HCR de certaines dépenses ; ce texte estime que le HCR, outre ses tâches traditionnelles – à savoir l'assistance et la protection des réfugiés – a été amené à mettre sur pied dans divers pays une infrastructure destinée à conduire les réfugiés vers l'autosuffisance (santé, formation professionnelle, habitat, etc.) et qu'il ne peut plus assurer à lui seul le financement. Il devrait bénéficier de la coopération d'autres institutions de l'ONU, telles que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'OMS, l'UNICEF, etc.

Une gestion sous surveillance

Le comité exécutif a par conséquent prié le haut-commissaire d'entamer *« le plus rapidement possible »* des consultations avec ces institutions ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales (ONG). Le comité a également souhaité que le secrétaire général de l'ONU *« contribue à la mise en œuvre de cette décision »* et que celle-ci soit adoptée par l'assemblée générale des Nations unies.

Il ne peut s'agir que d'une solution partielle car la crise financière du HCR est sans précédent, les contributions actuelles ne pouvant pas suffire à couvrir les dépenses. Le budget de 429 millions de dollars prévu pour 1989 pour les programmes généraux du HCR (donc sans compter les problèmes imprévisibles) a été réduit à 389 millions. Le HCR devra combler en 1990 un déficit de 40 millions de dollars. Le budget prévu pour les six premiers mois de 1990 ne devrait pas dépasser 190 millions de dollars, à moins que de nouvelles dispositions ne soient adoptées pour faire face à la crise.

Le principal événement de cette session a été la création d'un « groupe de travail » temporaire qui sera présidé par l'ambassadeur Dannenbring (RFA) et composé de représentants des Etats membres du comité exécutif du HCR (pays donateurs et pays d'accueil). Certains considèrent ce groupe de travail, notamment chargé *« d'examiner les questions touchant à l'utilisation judicieuse des fonds et à la gestion efficace des programmes »*, comme un organisme destiné à mettre sous surveillance M. Hocké.

D'autres estiment que ce groupe sera de nature à redonner confiance aux donateurs et à les inciter peut-être à se montrer moins égoïstes.

ISABELLE VICHNIAC

(1) Ce comité est composé de quarante-trois Etats, sans compter les observateurs d'autres pays et de nombreuses organisations non gouvernementales.

□ ● **Le roi du Népal à l'Élysée.** – Le roi Birendra du Népal est arrivé, vendredi 13 octobre, en fin de journée à Roissy, à bord d'un Boeing-757 spécial venant de Larnaca, Chypre, pour une visite privée de quatre jours en France. Il est accompagné de son épouse, de ses trois enfants, du ministre népalais des affaires étrangères et d'une suite de quarante-quatre personnes. Le roi Birenda a été reçu, samedi matin, par le président François Mitterrand.

ASIE

CAMBODGE : la pression de la guérilla

La résistance a marqué quelques points depuis le retrait vietnamien

Depuis le retrait officiel, le 26 septembre, des troupes vietnamiennes du Cambodge, la résistance a marqué des points dans la région frontalière de la Thaïlande.

Sisophon, chef-lieu de la province de Banteay Meanchey, semble particulièrement menacé, a rapporté, mercredi 11 octobre, l'envoyé spécial de l'AFP. La guérilla exerce également une forte pression dans la région de Pailin, dont les mines de pierres précieuses ont été fermées.

La guérilla est donc passée à l'offensive, comme prévu, dans la foulée du retrait vietnamien. Elle l'a fait surtout entre la frontière thaïlandaise et Sisophon, prenant plusieurs positions tenues par les troupes de Phnom-Penh. Trois bourgs au moins ont changé de mains. Un QG de régiment et une base d'artillerie, tous deux proches de la frontière thaïlandaise, sont tombés. Les assaillants auraient été stoppés à 12 km à l'ouest et 7 km au nord de Sisophon.

Cette ville, dont les trente mille habitants s'attendent à de nouvelles attaques, est située à 45 km de la frontière thaïlandaise. C'est le principal nœud routier entre la Thaïlande et le Cambodge et, surtout, les deux villes du nord-ouest cambodgien, Battambang et Siem-Reap. Sisophon, rapporte l'AFP, *« prend de plus en plus des allures de ville en état de siège »* même quand la population *« estime que l'armée de Phnom-Penh est capable de la défendre contre toute attaque »*. Des experts vietnamiens jugent, de leur côté, que Sisophon est le chef-lieu de province le plus vulnérable. Ils pensent, toutefois, qu'en cas de prise la guérilla ne pourrait tenir la ville que *« pendant trois ou quatre jours »*.

La véritable surprise est venue des auteurs de ces attaques puisque les troupes du FNLPK – le Front de M. Son Sann, qu'on disait moribond – semblent avoir joué un rôle plus important que celles de l'ANS (Armée nationale sihanoukiste). Le

plus forte des guérillas – celle des Khmers rouges – est demeurée en deuxième ligne, se livrant avant tout à un travail de sape, beaucoup plus discret, notamment dans la région de Pailin. On s'y attendait : pour des raisons politiques et diplomatiques, les Khmers rouges ne se montrent pas encore en dépit du fait qu'ils ont reçu d'importantes livraisons d'armes chinoises ces derniers mois.

Les troupes du FNLPK – celles des généraux Sok Suksakan et Dien Del – et, à un moindre degré, l'ANS du prince Ranariddh – le fils de Norodom Sihanouk – ont donc remporté un succès, en particulier sur le plan psychologique. En compagnie des Khmers rouges, elles occupent désormais une bande de territoire le long de la frontière thaïlandaise. C'est une première victoire depuis les graves revers de 1984-1985, quand l'armée vietnamienne avait balayé tous les camps de la résistance situés en territoire cambodgien.

Mais cette percée est loin d'être décisive. Jusqu'à nouvel ordre, Pailin et Sisophon demeurent entre les mains des forces de Phnom-Penh. Ni Battambang ni Siem-Reap – à proximité des temples d'Angkor – ne semblent, à ce jour, directement menacés. La guérilla entend renforcer ses positions sur le terrain pour créer un nouveau rapport de forces et contraindre ainsi Phnom-Penh à la négociation. Un premier pas dans ce sens a été fait. Il est encore trop tôt, cependant, pour parler d'un véritable test des forces de Phnom-Penh. Les combats restent cantonnés à proximité de la frontière thaïlandaise, laquelle abrite les principaux camps de la résistance.

J.C.P.

□ **Décès de Sim Var, ancien chef du gouvernement.** – Un ancien chef du gouvernement cambodgien, Sim Var, est mort à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, jeudi 12 octobre à Paris, où il vivait depuis la prise du pouvoir en 1974 par les Khmers rouges, a annoncé vendredi soir un communiqué du Mouvement pour le soutien de la liberté Khmère (Meulkhmer).

[Fondateur du Parti démocrate cambodgien, M. Sim Var avait été président du conseil du Cambodge en 1957 et ministre à plusieurs reprises, à la fois à l'époque du protectorat, puis après l'indépendance en 1953. Il était ambassadeur du Cambodge à Tokyo lorsque les Khmers rouges prirent le pouvoir. Il se réfugia alors en France où il vivait depuis. Il était président du mouvement Meulkhmer (nationaliste), qui est à la fois opposé aux Khmers rouges et à l'occupation vietnamienne.]

INDE : nouveau revers pour M. Gandhi

Un projet de loi sur la décentralisation est rejeté par le Parlement

NEW-DELHI

de notre correspondant

La loi *« historique et révolutionnaire »*, selon le mot de M. Gandhi, sensée apporter à huit cents millions d'Indiens une véritable démocratie à la base, cette formidable machine électorale du Parti du Congrès-I et du premier ministre lors du prochain scrutin parlementaire, n'est plus. Aux hurlements de joie de l'opposition, pour qui ce fut une divine surprise, le Rajya Sabba (la Chambre haute) du Parlement a rejeté, vendredi 13 octobre, deux projets de loi, l'un sur le Panchayati Raj (conseil de village), l'autre sur le Nagarpalika (l'équivalent urbain), qui devaient devenir deux nouveaux amendements de la Constitution (*le Monde* du 27 juillet).

Un vote historique

Vote impromptu, en fin de soirée, en forme de camouflet pour le premier ministre, présent dans l'hémicycle, vote historique aussi puisque c'est la première fois – depuis 1952, rapporte le *Times of India* – que le parti majoritaire subit une défaite sur des textes de portée constitutionnelle. Il s'en est fallu cependant de peu – quatre voix ont manqué – que le gouvernement ne recueille la majorité requise des deux tiers : 158 voix pour, 83 contre.

M. Gandhi avait pourtant fait assaut d'éloquence pour défendre un texte qui devait *« donner le pouvoir au peuple »*, rétablir la justice pour les citoyens de seconde zone de la société indienne que sont les intouchables, les sans-caste, les tribus inférieures et... les femmes.

Les projets sur le Panchayati Raj et le Nagarpalika prévoyaient notamment d'augmenter le nombre des représentants élus des conseils municipaux, qui passeraient d'environ 5 000 à 700 000.

Des élections statutaires auraient eu lieu tous les cinq ans et des sièges auraient été réservés aux intouchables et aux femmes.

Dure semaine, décidément, pour M. Gandhi car l'« affaire Bofors » (*le Monde* du 14 octobre) continue de plus belle.

LAURENT ZECCHINI

CHINE

Nouveaux accrocs à la réforme économique

Les médias chinois continuent de souffler le chaud et le froid. Ainsi, mardi 10 octobre, *le China Daily* a-t-il annoncé une relance de la collectivisation dans les campagnes, tandis que *le Quotidien du peuple* mettait en garde contre un nouveau dérapage *« gauchiste »* et le risque de *« répétition des erreurs gauchistes de la révolution culturelle ». Le Journal de la jeunesse de Pékin* a pour sa part reconnu que *« beaucoup de gens se sont plaints du fait que des personnes aient été injustement arrêtées et battues dans les premiers jours qui ont suivi la répression de la rébellion »* de juin dernier.

Si l'on en croit le *China Daily*, le Parti communiste chinois s'apprête à lancer une campagne *« majeure »* visant à *« éduquer dans la voie socialiste »* les paysans. *« La tâche assignée par le comité central du parti à l'heure actuelle est le maintien et l'amélioration du système de contrat de responsabilité familiale et le renforcement graduel de l'économie collective »*, écrit le quotidien en anglais, qui critique *« les défaillances du système actuel* [selon lequel] *les terres arables, propriété collective, sont divisées en petites parcelles familiales (...) rendant difficile une planification globale »*.

Une telle prise de position, qui va à l'encontre de la décollectivisation des terres, pierre angulaire des réformes entreprises par M. Deng Xiaoping depuis 1978, confirme l'âpreté des luttes de tendance au sein du PCC entre les conservateurs, qui – comme l'économiste Chen Yun ou le vice-premier ministre Yao Yilin – veulent recentraliser l'économie, et ceux qui souhaitent une poursuite prudente des réformes. Si cette mesure était suivie d'effet, elle risquerait de semer l'inquiétude et la méfiance parmi les centaines de millions de paysans, jusqu'à présent le soutien le plus solide du régime et qui sont à leur tour frappées par la crise. Elle confirmerait que la politique de réformes a bel et bien été remise en cause depuis juin.

Le 4 octobre, *le Quotidien du peuple* avait annoncé la publication d'un ouvrage intitulé *l'art de gouverner de Mao Zedong*, retraçant les méthodes de direction de l'ancien Grand Timonier, sa façon de résoudre les contradictions, de prendre des décisions et d'effectuer le travail politique, et rendant compte *« avec objectivité des erreurs commises »*. Un autre quotidien, *Clarté*, s'en était pris le même jour à l'ancien secrétaire général du PCC, M. Zhao Ziyang, accusé d'avoir *« rejeté et dénigré les bonnes traditions »* du PCC en matière de contrôle idéologique. L'article était signé de M. Song Rengiong, membre influent de la commission des conseillers qui regroupe la vieille garde du régime.

Dans son article, M. Song Rengiong s'en prenait également à l'importation de biens d'équipement étrangers tels que les usines clé en main, qui était l'un des fondements de la politique économique réformiste. *« Il y a quelque chose d'étrange, on importe aveuglément. Ces biens d'équipement importés peuvent être fabriqués en Chine »*, affirmait-il. Ce qui n'a pas empêché le groupe sud-coréen Tongil – qui appartient au révérend Moon, chef de la secte religieuse farouchement anticommuniste – d'annoncer qu'il allait construire dans la province de Canton une usine capable de monter 300 000 véhicules par an à partir de 1991.

Le Quotidien du peuple a pour sa part lancé une attaque voilée contre le secteur privé, dont le développement était, jusqu'au printemps dernier, fortement encouragé. La ville de Pékin a déclenché une vigoureuse campagne de contrôle des employeurs privés, sur lesquels le régime veut accentuer son emprise. Ils seront désormais soumis au contrôle des comités de quartier. Les entreprises privées, moteur principal de la croissance économique, sont devenues l'une des cibles de la restructuration économique ; leur nombre a chuté de 15 % au cours du premier semestre de 1989.

P. de B

□ **JAPON : M. Tanaka renonce à la politique.** – L'ancien premier ministre Kakuei Tanaka a décidé de renoncer à poursuivre sa carrière politique en ne se présentant pas aux prochaines élections de la Chambre basse du Parlement (Diète) l'année prochaine, a annoncé, samedi 14 octobre, son gendre. M. Tanaka (soixante et onze ans), chef du gouvernement de juillet 1972 à novembre 1974, date de sa démission en raison de son implication dans le scandale politico-financier de l'affaire Lockheed, met ainsi fin à une carrière politique de quarante-deux années. Arrêté, inculpé et condamné à quatre ans de prison et une amende de plus de 3 millions de dollars en 1983, il a vu rejeter son appel par la Cour suprême à deux reprises. M. Tanaka, qui détenait son siège à la Chambre basse depuis les élections générales de 1986, a continué d'exercer une influence sur le Parti libéral démocrate (PLD, au pouvoir) jusqu'en février 1985 lorsqu'il a été frappé d'un infractus. – *(AFP.)*

Avant de quitter l'Indonésie pour l'île Maurice

Le pape a critiqué le contrôle des naissances

Avant de s'envoler, samedi 14 octobre, pour l'île Maurice, dernière étape de son voyage, le pape s'en est pris au contrôle des naissances en Indonésie, un pays à la pointe de la politique de limitation de la natalité dans le tiers-monde.

Vendredi, à Djakarta, dans un discours à l'issue d'une visite de cinq jours dans le premier pays musulman du monde, Jean-Paul II a déclaré à l'adresse des évêques catholiques : *« Vous vous rendez compte parfois avec douleur que certaines pratiques traditionnelles et d'autres influences sociales contemporaines obscurcissent les principes fondamentaux de la vie familiale et d'une transmission responsable de la vie. »*

De source autorisée, on a précisé que le pape a fait ainsi référence à la régulation des naissances, ainsi qu'à la polygamie et à la place inférieure souvent réservée aux femmes dans le pays. Le pape a aussi fait allusion à l'encouragement à l'émigration sur l'île surpeuplée de Java ou sur d'autres îles de l'archipel.

Plus tôt dans la journée, le pape s'était rendu à Médan, la principale ville de Sumatra. Une chorale de six mille personnes, dont la moitié de protestants, ainsi que des danses bataks influencées par les civilisations indiennes ont animé une messe célébrée devant cent mille personnes.

PROCHE-ORIENT

LIBAN : la réunion de Taëf

Accord des députés sur la refonte du système politique confessionnel

Les soixante-deux députés libanais réunis à Taëf depuis le 30 septembre sont enfin, après d'ultimes tractations et marchandages intercommunautaires, tombés d'accord, vendredi 13 octobre, sur la refonte du système politique confessionnel du Liban.

TAEF (Arabie saoudite)

de notre envoyée spéciale

« Sauf accident, précisait un élu, *c'est fini pour ce chapitre »*, dont le texte définitif ne devrait être lu et approuvé en séance plénière que dans le cadre global du document d'entente nationale proposé par le comité tripartite arabe et dont le chapitre 2 sur la présence syrienne est le plus controversé.

Paradoxalement, toutefois, le débat sur ce point crucial ne devrait pas être long dans la mesure où le comité tripartite arabe (Algérie, Maroc, Arabie saoudite) a averti à de multiples reprises les élus que le texte rédigé, qui ne prévoit qu'un *« regroupement »* des forces syriennes dans l'Est du Liban deux ans au maximum après le vote constitutionnel des réformes, n'était pas modifiable sur le fond.

A la veille de l'ouverture de ce débat et en réponse aux propos très violents du général Aoun – qu'il a renouvelés samedi 14 octobre – à la fois contre les députés et le comité tripartite, la presse syrienne se plaît à souligner que Damas est *« totalement »* appuyé par les Etats-Unis.

Agacement contre le général Aoun

Dans le même temps, le département d'Etat américain, dans une claire allusion aux propos du général Aoun, dénonçait *« les commentaires négatifs de certains »*, appelant toutes les parties à soutenir les efforts arabes et exhortant les députés libanais *« à poursuivre leur important travail en ayant à l'esprit que les récompenses d'une réconciliation pacifique sont à leur portée »*. Ce communiqué survient deux jours après une conférence de presse tenue par l'ambassadeur des Etats-Unis à Damas, M. Edward Peter Djerejian, dans laquelle celui-ci avait affirmé que *« les propositions politiques et de sécurité contenues dans le document d'entente nationale constituent une base solide pour une solution »*.

Cet appui très net des Etats-Unis, qui pourrait être suivi par une intensification des pressions sur le général Aoun, a été bien accueilli par nombre de députés chrétiens. Le triumvirat, une fois le texte adopté en l'état, envisagerait d'adjoindre à celui-ci une formule de garantie pour permettre aux élus du camp chrétien, qui réclamaient un calendrier précis et clair du retrait syrien, de ne pas partir les mains totalement vides sur ce point. Déjà, deux élus de ce camp, MM. Boutros Harb et Pierre Daccache, ont souligné *« la nécessité de l'aide des pays arabes et amis pour la restauration de la souveraineté libanaise »*, déclarant *« leur confiance dans la capacité des Arabes à appliquer ce qui sera conclu »*.

Les propos du général Aoun, qui sont venus d'ajouter à sa réponse très négative au roi Fahd d'Arabie saoudite, ont en tout cas provoqué un certain agacement à son égard dans les rangs du Comité tripartite.

Il ne fait pas de doute, toutefois, que l'adoption par les députés du camp chrétien de ce texte, qui a reçu, souligne-t-on de bonne source, l'aval de la milice chrétienne des forces libanaises et qui n'a pas provoqué de réaction négative du patriarche maronite – rendrait plus aléatoire *« la guerre politique féroce »* que le général Aoun a promis de poursuivre pour atteindre les objectifs de sa *« guerre de libération »* lancée le 14 mars dernier *« contre l'occupant syrien »*.

FRANÇOISE CHIPAUX

Libération d'une Suissesse enlevée par des inconnus

La jeune ressortissante helvétique enlevée dimanche dans le nord du Liban (*le Monde* du 14 octobre), Mlle Astrid Fischer, a été libérée, vendredi 13 octobre. Hôtesse de l'air et travaillant à temps partiel pour Swissair, elle avait été enlevée dans un village proche de Tripoli, région sous contrôle syrien. La responsabilité de son rapt n'a pas été revendiquée.

En revanche, deux autres Suisses, travaillant pour le Comité international de la Croix-Rouge de Genève, et enlevés le 6 octobre à Saïda, dans le sud du pays, sont toujours aux mains de leurs ravisseurs. Le CICR, qui n'a toujours reçu aucune revendication, a lancé un appel *« pressant »* en faveur de la libération de ses deux collaborateurs, MM. Emmanuel Christen et Elio Erriquez. – *(AFP.)*

□ **CHYPRE : condamnation de six Libanais qui voulaient assassiner le général Aoun.** – Un tribunal chypriote a condamné, vendredi 13 octobre, à huit ans de prison cinq Libanais poursuivis pour détention illégale d'armes et qui avaient avoué avoir préparé l'assassinat du chef du gouvernement libanais de militaires chrétiens, le général Michel Aoun. Un sixième accusé a été condamné à cinq ans de prison. Les six hommes avaient été arrêtés en mai, après la découverte de deux missiles anti-aériens, de fabrication soviétique SAM-7, sur une plage à une centaine de mètres de la piste de l'aéroport international de Larnaca. – *(AFP.)*

ISRAËL

La « difficile mission » du pilote syrien

Le pilote syrien qui a fait défection le 11 octobre et atterri en Israël a déclaré, vendredi 13 octobre, lors d'une conférence de presse organisée par l'armée israélienne, qu'il avait volé très bas et à très grande vitesse *« vers l'inconnu »*, à la recherche de la liberté et d'un endroit où poser son appareil.

Le commandant Mohamed Bassem Adel a déclaré avoir fait défection pour des raisons personnelles et n'avoir eu aucun contact en Israël avant sa désertion de mercredi.

« J'ai décidé de franchir la frontière dans le silence électronique », a-t-il déclaré. *« Personne ne m'attendait. C'était une mission difficile. Je ne savais pas où j'allais atterrir. Je ne savais pas si je trouverais un endroit pour atterrir. J'allais vers l'inconnu. »* Il a ajouté qu'il avait volé à très basse altitude (*« moins de 50 mètres »*) et à très grande vitesse (entre 1 100 et 1 200 kilomètres/heure au-dessus du plateau du Golan en raison des très nombreuses batteries anti-aériennes.

Le pilote a ajouté que l'armée de l'air syrienne considère que l'aviation israélienne lui est supérieure. Il a refusé de répondre à toutes les questions les plus politiques. – *(AP.)*.

AMÉRIQUES

PANAMA

Un conseiller du général Noriega au ministère de la justice

Le ministre panaméen de la justice et du gouvernement, M. Olmedo Miranda, a démissionné pour raisons de santé, vendredi 13 octobre, moins de six semaines après son entrée en fonctions. Pour prendre sa succession dans ce ministère qui doit jouer un rôle important dans la mise en application des *« lois de guerre »* décidées par le gouvernement, c'est M. Renaldo Pereira, conseiller juridique du général Noriega, qui a été désigné et qui sera notamment chargé du contrôle de la presse et des associations politiques et professionnelles.

Cette nomination intervient au moment même où le président George Bush réaffirme que le général Noriega doit être traduit en justice aux Etats-Unis, pour trafic de drogue, excluant ainsi toute proposition de règlement de la crise supposant un abandon des poursuites. Le président du conseil espagnol, M. Felipe Gonzalez, avait proposé jeudi, dans une interview au *Washington Post*, une solution prévoyant l'organisation d'une élection présidentielle et, en contrepartie, la possibilité pour le général Noriega de rester dans son pays. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الأصل

M. Fiterman propo
que celle de

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Au comité central du PCF

M. Fiterman propose une autre politique que celle de M. Marchais

Les bruits du monde extérieur ont réussi à pénétrer, vendredi 13 octobre, sous la coupole de la salle de réunion du comité central du PCF, place du Colonel-Fabien à Paris. Symboliquement, c'est à un absent que les membres du « parlement communiste » doivent d'avoir été tirés de la torpeur où les avait plongés le rapport massue asséné, la veille, par M. Georges Marchais. Empêché d'assister à cette session par suite d'un accident, M. Charles Fiterman a, en effet, transmis sous forme écrite les réflexions que lui inspire la crise du communisme dans les pays de l'Est.

Le message de l'ancien ministre d'Etat du gouvernement Mauroy, membre du secrétariat du comité central, dessine, au sein du PCF, une opposition entre réformistes et conservateurs analogue à celle qui a vu le jour à l'Est et qui divise la plupart des partis communistes. Le parti français, cependant, n'emprunte pas la voie de ses homologues soviétiques, ni surtout hongrois, pas même celle du parti polonais, mais plutôt celle du parti est-allemand, où le rapport des forces est largement favorable à la vieille garde orthodoxe : il ne s'est guère trouvé que trois ou quatre orateurs, sur les quelque cent trente membres du comité central, pour exprimer des inquiétudes voisines de celles de M. Fiterman.

Ancien ministre et ancien numéro deux du parti, M. Fiterman rompt le silence à un moment où les troupes sur lesquelles il aurait pu compter sont dispersées ou marginalisées. Depuis le lendemain des élections européennes de 1984, dont le résultat désastreux avait soulevé, au sein du comité central, un vent de fronde qui aurait pu modifier le cours des choses si M. Fiterman avait répondu alors aux attentes, ses amis sont devenus clairsemés sous l'action énergique de MM. Marchais, Plissonnier, Lajoinie, Leroy, Gayssot et autres.

Par pans successifs, le PCF a été délesté de dirigeants, de cadres et d'élus à qui il était venu la mauvaise idée de tirer des résultats électoraux des conclusions moins optimistes que celles de M. Marchais. Ainsi M. Pierre Juquin, ancien membre du bureau politique et ancien porte-parole du parti, s'est-il résolu à le quitter en se présentant à l'élection présidentielle de 1988, trois ans après avoir été battu au vingt-cinquième congrès. Il entraînait dans son mouvement les « rénovateurs », qui, aujourd'hui, sous la houlette de M. Claude Llabres, négocient leur entrée au PS.

Reste la cohorte des « reconstructeurs ». Derrière M. Marcel Rigout, ancien ministre, isolé dans son réduit limousin, et M. Claude Poperen, ancien membre du bureau politique, mis à la retraite anticipée, ils s'accrochent à l'espoir de pouvoir encore conduire une bataille interne, tandis que les élections municipales de mars dernier ont vu des élus communistes de premier plan, comme M. Robert Jarry, maire du Mans, rompre avec leur parti.

Sombre tableau

Aussi les seules voix à s'être fait entendre, une nouvelle fois, dans le secret des « débats » du comité central, ont-elles été celles de MM. Anicet Le Pors, Jack Ralite et Lucien Sève, quelques autres préférant s'immerger dans le monde du silence, et l'immense majorité des intervenants renouvelant l'expression de leur indéfectible fidélité à la personne du secrétaire général. Dans ce sombre tableau, propre à décourager les plus optimistes des contestataires, M. Le Pors a réussi un coup de maître en obligeant une bonne moitié du bureau politique à s'inscrire précipitamment pour lui répondre.

Membre du Conseil d'Etat, économiste et, à ses débuts, météorologue, l'ancien ministre délégué à la fonction publique s'est prévalu de cette triple expérience pour faire un éloge, très peu apprécié par la direction du PCF, de la théorie du modèle. En raisonnant par l'absurde : *« L'allégeance dogmatique à un modèle,* a-t-il dit, *est équivalente au refus dogmatique de tous modèles, y compris ceux qui sont porteurs de valeurs universelles. »* En termes clairs, M. Le Pors suggérait de faire sortir la perestroïka d'Union soviétique pour s'en emparer en France, ce qui est naturellement inacceptable pour des dirigeants qui ne cessent de la soutenir... pour autant qu'elle reste à Moscou.

Que M. Le Pors plaide pour des *« ruptures »* dans la société, dans le socialisme, dans le parti ; qu'il affirme que les communistes doivent être *« moins « avant-garde » et davantage « sel de la terre »* ; qu'il désigne *« cinq fronts »* où combattre pour les valeurs universelles (la paix, l'écologie, le sous-développement, la révolution scientifique et les droits de l'homme), tout cela, comme on peut l'imaginer, ne grossit pas le nombre de ses amis. Même si M. René Piquet, membre du bureau politique, lui a répondu le premier en faisant quasiment preuve de compréhension. Même si M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a joué les faux naïfs pour dire qu'il ne comprenait pas *« tout »* ce qu'avait dit l'ancien ministre.

Les autres membres du bureau politique se sont montrés moins bénins, comme M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central, chargé de l'organisation, pour qui parler de *« ruptures »* c'est remettre en cause tout le travail de la direction du PCF depuis quinze ans, au bas mot. Le psychodrame prenant corps, on s'est servi des propos de M. Le Pors pour descendre en flammes celui qui allait devenir son compère d'infortune. Présidente de séance, Mme Danielle de March a donné lecture, à ce moment-là, de l'intervention écrite par M. Fitermann, pour réunir les deux hérétiques sur le même bûcher.

L'ancien ministre d'Etat ne peut qu'être complice de l'ancien ministre. A moins que ce ne soit le contraire. Les membres du bureau politique s'en sont donné à cœur joie. M. Philippe Herzog s'en est pris au couple infernal Fiterman-Le Pors, mais M. Jack Ralite – encore un ancien ministre ! – n'a pas goûté « l'amalgame » entre les deux victimes. M. André Lajoinie, membre du secrétariat, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a assuré que, si l'on accuse le PCF de jouer les « Monsieur Plus » – expression de M. Fiterman, – on révèle, du même coup, qu'on est contre le SMIC à 6 500 F. Et Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat, a souhaité que soit ouverte la chasse aux « non-dits » qui, selon elle, gangrènent le parti depuis plusieurs années. Humain et philosophe, M. Lucien Sève lui a fait remarquer que cette façon de voir n'était pas très charitable.

Il était alors 19 h 30, et M. Marchais s'est chargé personnellement de renvoyer M. Sève à ses chères études. L'air goguenard, le secrétaire général a étrillé allègrement l'idéologue, en déclarant que chacun est libre de son opinion, mais doit l'exprimer sans fard. Dans son élan, M. Marchais a tourné en ridicule M. Marcel Rosette, ancien patron des élus communistes, qui, récemment, avait écrit à chaque membre du comité central pour faire part de son opposition à la politique et au mode de fonctionnement du parti. M. Marchais a parlé pendant trois quarts d'heure, au cours desquels il a admis que la préparation du prochain congrès du PCF (sans doute pour décembre 1990) venait d'être lancée. Certains pensent qu'elle est, aussi, d'ores et déjà bouclée.

Confinés dans un appareil qui n'a plus avec sa base électorale ou syndicale que des rapports occasionnels ou instrumentaux, les communistes français sont insensibles aux pressions auxquelles peuvent réagir des partis au pouvoir ou ceux qui, comme le PC italien, sont en prise sur la réalité sociale. Dépositaire officiel de la marque communiste en France, le PCF défend bec et ongles un label sous lequel il n'aura bientôt plus rien à vendre.

OLIVIER BIFFAUD
et PATRICK JARREAU

L'ancien ministre invite les communistes à « un énorme travail idéologique et politique »

Mme Danielle De March, premier secrétaire de la fédération du Var, qui présidait la séance du matin du comité central, vendredi 13 octobre, a donné lecture de l'intervention écrite de M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central, qui, convalescent après un accident de voiture, n'a pas assisté à la réunion.

L'ancien ministre d'Etat, ministre des transports, souligne d'abord que *« les changements qui s'accélèrent en France, en Europe et dans le monde* (...) *modifient jusqu'à certaines données de fond »* de la lutte conduite par les communistes. Il relève, notamment, que la crise et les réponses qui lui sont apportées affectent les *« structures sociales »* et que, sur le plan international, *« à la politique de force tend à se substituer la force de la politique ».* Il insiste sur l'importance de l'aspiration à la démocratie.

Face au *« défi »* que ces évolutions représentent pour les communistes, M. Fiterman juge nécessaire *« un énorme travail d'approfondissement idéologique et politique ».* Selon lui, la *« crise »* qui affecte les pays socialistes donne aux communistes français l'occasion de développer leur propre projet de socialisme. M. Fiterman invite ses camarades à réfléchir au problème de la propriété sociale, à celui de la nationalisation et de la *« mixité des formes économiques »,* à celui de la croissance, à celui de l'environnement et aux *« enjeux de la coopération internationale, spécialement européenne ».*

L'ancien ministre se réfère au compte rendu de la rencontre Gorbatchev-Marchais, publié par l'agence soviétique Tass, pour souligner le caractère déterminant, à l'époque actuelle, des *« valeurs universelles »* que sont la paix, le désarmement, le développement et les libertés. Il observe que le PCF a acquis une influence dans la société française, au cours de son histoire, lorsqu'il a su *« prendre en charge les intérêts généraux de la nation ».* Il en conclut que les communistes doivent aujourd'hui s'employer à exprimer *« non seulement les intérêts de telle ou telle catégorie sociale, mais aussi les intérêts généraux de la société ».*

C'est pourquoi le PCF, de l'avis de M. Fiterman, doit se garder de *« la tendance à jouer les « Monsieur Plus »* et à se distinguer *« à tout prix des autres ».* Le parti doit refuser *« les polémiques subalternes »* et rechercher des *« dynamiques de progrès et de rassemblement ».*

M. Fiterman aborde ensuite la question des alliances, en affirmant que le PCF ne doit *« évidemment pas »* renoncer à *« l'union de la gauche, dont les racines plongent loin dans l'histoire de la France »,* même si elle est *« affectée aujourd'hui d'un rude problème de crédibilité ».*

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

L'Indochine perdue et retrouvée

LE Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, ces noms de pays lointains et anciens ne laisseraient-ils dans nos mémoires défaillantes, à l'instar de ceux des comptoirs français de l'Inde, qu'un vague parfum d'exotisme ? Celui-là même que l'on va chercher, aujourd'hui, en Thaïlande, ou, à défaut, dans les petits restaurants chinois qui, comme les charters, pullulent.

D'une manière prétendument plus réaliste, le Vietnam se réduirait-il à ces images de guerre perdue et de guerriers brisés que nous apportent les films américains, ou à celles des « boat-people » à la dérive ? Non, ce n'est pas possible, bien que, au-delà des éléments d'information fournis épisodiquement par l'actualité et de l'intérêt que certains organes de presse – dont celui-ci – s'efforcent de maintenir pour cette partie du monde, l'occultation en France de notre *« passé indochinois »* et la fermeture sur lui-même du régime vietnamien n'aient pas facilité les choses. Il est peut-être temps de retourner en Indochine. (Un circuit touristique au Vietnam propose même une halte à Dien-Bien-Phu !)

Deux ouvrages vont nous aider dans ces retrouvailles avec un peuple qui tente difficilement de trouver sa voie et un pan, pas toujours glorieux, de notre histoire. *Vietnam : l'histoire, la terre, les hommes,* ouvrage collectif, rassemble une cinquantaine de textes qui ont pour auteurs des spécialistes ou de bons connaisseurs de ce pays et de ses populations. Alain Ruscio présente cette somme en ces termes : *« Nous nous sommes efforcés de répondre aux principales questions que se posent coopérants, touristes, hommes d'affaires, scientifiques, enseignants et étudiants... plus généralement la communauté des hommes soucieux de connaître leur temps. Nous n'avons donc aucunement l'ambition d'avoir été exhaustifs. Plutôt qu'un tableau du Vietnam, nous proposons une série d'éclairages sur diverses facettes de ce pays, de son passé si prégnant encore sur la réalité contemporaine, et sur cette réalité contemporaine, elle-même en mouvement. »*

L'actualité, jusqu'à ces dernières semaines, a rendu compte de certains de ces changements qui montrent que les choses bougent au Vietnam. Cela justifierait, s'il n'y avait pas d'autres raisons, un regain d'intérêt du public français pour cette région du monde. S'il rassemble des textes délibérément courts, l'ouvrage sur le Vietnam n'en est pas moins dense. Les études sur la géographie, l'histoire, la culture, l'économie, la vie sociale, le régime politique, sont complétées par des informations pratiques qui font de cette ébauche d'encyclopédie un guide de voyage.

L'approche générale de ces spécialistes est marquée par l'intérêt et la sympathie qu'ils éprouvent pour ce pays, ce qui ne les empêche pas d'avoir des différences d'interprétation et de jugement. Les échecs du régime dans les domaines économique et social, les blocages du système politique, ne sont pas cachés et s'illustrent même dans les données statistiques, en particulier celle des réfugiés.

L'UN des auteurs ayant participé à ce collectif, Charles Fourniau, a publié, de son côté, une étude sur les débuts de *« l'intermède colonial en Indochine ».* Sous le titre *Annam-Tonkin 1885-1896. Lettrés et paysans vietnamiens face à la conquête coloniale,* il raconte, à partir de sources françaises et vietnamiennes, cette période décisive qui a vu la présence française se transformer en véritable emprise coloniale. Le récit rappelle comment la *« question tonkinoise »* a pesé sur la vie politique de la IIIe République, avant d'empoisonner celle de la IVe. La conquête du pays s'est effectuée sans gloire, sinon sans horreur. Une horreur cachée, le plus souvent, à l'opinion française. A terme, l'entreprise n'a pas trouvé sa justification économique et sociale. Charles Fourniau observe que l'exploitation coloniale, si dure pour les autochtones, a été infructueuse pour la métropole et qu'elle n'a pas davantage servi le Vietnam, qui, en 1945, restait un pays très sous-développé.

L'originalité de ce travail est de révéler le rôle du mouvement *« national et paysan dirigé par les lettrés »* qui a mené la lutte armée contre la domination française pendant la période considérée. Il avait à sa tête, souligne l'auteur, *« une élite culturelle nourrie, dans la préparation des concours, des textes confucéens »,* que la culture française – si l'on peut parler de culture à ce niveau – a tenue dans le mépris. L'auteur refait vivre ces lettrés résistants et ces paysans qui tentaient de maintenir ou de reconstituer le Vietnam traditionnel. Leur limite était, sans doute, dans cette dimension, *« réactionnaire »* au sens propre. Ils n'ont pas réussi mais, écrit Charles Fourniau, ils ont constitué *« la phase initiale du mouvement national vietnamien à l'époque moderne et contemporaine ».* La postérité leur devait bien cet hommage, et il n'est pas indifférent qu'il soit étayé par les travaux d'un historien français.

▶ *Vietnam : l'histoire, la terre, les hommes.* Textes présentés par Alain Ruscio, L'Harmattan, 433 pages, 250 F.

▶ *Annam-Tonkin 1885-1896. Lettrés et paysans vietnamiens face à la conquête coloniale,* L'Harmattan, 294 pages, 180 F.

Le plan emploi devant l'Assemblée nationale

Seul le PCF s'est opposé aux nouveaux contrats proposés par M. Soisson

Le ministre du travail M. Jean-Pierre Soisson a fait adopter vendredi 13 octobre en première lecture par l'Assemblée nationale (par 542 voix contre 26) son projet de loi favorisant le retour à l'emploi et la lutte contre l'exclusion professionnelle. Le ministre a su se concilier une très large majorité allant du groupe socialiste au groupe RPR en passant par l'UDF et l'UDC. Seuls les élus communistes ont voté contre.

M. Soisson a donc obtenu ce qu'il souhaitait : un vote en première lecture sur son texte avant le démarrage de l'examen de la loi de finances et du budget de son propre ministère. Le ministre s'est félicité dans les couloirs de voir ainsi approuvé par l'opposition un des aspects essentiels du plan pour l'emploi arrêté le 13 septembre dernier.

« La reprise de l'emploi est sélective. La croissance ne mord pas sur le chômage, particulièrement sur le chômage de longue durée » : dans cette phrase M. Jean-Pierre Soisson avait tout dit. Malgré le rétablissement de sa santé économique, la France vit avec des noyaux plus ou moins durs d'exclus du travail. Problème de formation, d'éducation, d'adoption : pour les régler, il faut des mesures fines qui rappellent que traitement économique et traitement social du chômage sont les deux faces d'une même politique pour l'emploi. Le ministre du travail l'a rappelé.

S'agissant plus particulièrement du développement des contrats à durée déterminée et des missions d'intérim (le groupe socialiste est très vigilant sur ce point), le ministre a estimé qu'il faudra procéder à l'aménagement de la législation existante : *« Je poursuis un triple objectif : éviter que le travail temporaire ou sous contrat à durée déterminée devienne un substitut à l'emploi permanent, comme c'est trop souvent le cas ; aggraver les sanctions contre les abus qui tentent à se répandre depuis la reprise de la croissance ; renforcer la protection des salariés concernés ».*

Concernant le projet de loi en discussion, M. Soisson a insisté sur le contenu de ses deux composantes essentielles : la création d'un contrat de retour à l'emploi (il se substitue au contrat de réinsertion en alternance), destiné à favoriser la réinsertion professionnelle des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) – *« il faut parier sur le I de RMI »* a-t-il dit – ; l'instauration d'un contrat emploi-solidarité qui remplacera notamment les TUC. L'objectif du gouvernement est de mettre en place l'année prochaine cent mille contrats de retour à l'emploi. Les contrats emploi-solidarité pourraient, quant à eux, concerner en 1990 trois cent mille personnes. Ces derniers contrats sont ouverts aux jeunes en difficulté mais également aux chômeurs de cinquante ans, à ceux de longue durée et aux bénéficiaires du RMI. *« La réussite de ce plan passe par une mobilisation de tous les partenaires : collectivités locales, établissements publics, associations »,* a rappelé le ministre en précisant que les moyens financiers mobilisés seront considérables, de l'ordre de 5 milliards de francs.

A propos des aides à l'embauche, l'exonération des charges sociales sera accordée à titre permanent pour tout chômeur embauché de plus de cinquante ans, inscrit à l'ANPE depuis plus de un an. M. Soisson a précisé que cette mesure avait été voulue par le chef de l'Etat.

Eviter les effets pervers

Soucieux de bien évaluer les applications concrètes de cette nouvelle loi afin que, par des voies détournées, elles ne viennent alimenter la précarité de l'emploi, le rapporteur du projet, Mme Marie-Josèphe Sublet (PS, Rhône) comme M. Thierry Mandon (PS, Essonne) ont demandé au ministre qu'un rapport soit soumis au Parlement au bout de un an. M. Soisson s'est montré prêt à satisfaire cette demande de façon à modifier éventuellement certaines dispositions inadéquates.

En revanche, pour Mme Huguette Jacquaint (PCF, Seine-Saint-Denis), nul besoin d'attendre un an pour contester ce texte qui, selon elle *« vise en fait à aggraver la précarisation. Le regard du gouvernement ne se porte pas vers les jeunes, ni vers les chômeurs mais vers les patrons ».*

Pour le RPR, M. Jean-Yves Chamard (Vienne) s'est félicité de voir le gouvernement mettre l'accent sur la dimension réinsertion du RMI. Il a souligné le fait que l'exposé des motifs du projet était « accablant », car il révélait bien que la durée moyenne de chômage dépasse aujourd'hui trois cent soixante-quatorze jours et que la probabilité de retrouver un emploi décline au fur et à mesure que la durée du chômage augmente.

Etant parvenu à un accord avec le groupe socialiste, le ministre a accepté un certain nombre d'amendements qui, sans remettre en cause la philosophie de son projet, l'encadrent parfois plus strictement. C'est ainsi par exemple que les entreprises ne pourront embaucher sur un contrat de retour à l'emploi durant les six mois qui suivront un licenciement économique. Les députés socialistes souhaitent en effet éviter tout effet pervers de ce texte. Les contrats de retour à l'emploi ne peuvent non plus être conclus entre une entreprise et une personne ayant été salariée de cette même entreprise pendant un an ou plus au cours des cinq années précédant l'embauche. Enfin, au nom du gouvernement, M. Soisson s'est engagé à ce que le dispositif de son projet de loi soit appliqué dans les départements d'outre-mer.

PIERRE SERVENT

POLITIQUE

Le conseil des ministres du vendredi 13 octobre a entendu une communication de M. Michel Rocard présentant un *« programme d'actions immédiates pour l'agglomération parisienne »*, conformément à sa communication du 26 juillet 1989 (voir *le Monde* du 14 octobre). Rendant compte des travaux du conseil, M. Louis Le Pensec a expliqué que le premier ministre avait qualifié son plan d'*« ample, urgent et vigoureux »*.

Le présentant lui-même à FR3, M. Rocard a montré l'intérêt primordial qu'il accorde au devenir d'une région de dix millions de personnes, *« mais où neuf millions vivent mal »*. Il a déclaré n'avoir pas été surpris par les réactions négatives de l'opposition devant sa volonté de prendre aux collectivités locales régionales les plus riches une partie de leurs ressources fiscales pour financer les investissements nécessaires, annonçant qu'il était prêt à engager la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale pour faire adopter les mesures législatives qui seront nécessaires. Le PC et la droite ont immédiatement réagi, mais sans refuser la plupart des décisions annoncées par le premier ministre.

La réaction de l'opposition est moins négative que prévu

Les responsables de droite de la région Ile-de-France n'ont guère balancé pour savoir s'ils acceptaient ou rejetaient le plan Rocard. Dans un pays où l'opposition se doit de s'opposer, ils n'ont pas voulu faillir à la tradition. Le communiqué signé par le président du conseil régional, M. Pierre-Charles Krieg (RPR), le maire de Paris, M. Jacques Chirac, et les cinq autres présidents de conseil général (deux RPR dont Charles Pasqua et trois UDF), membres de l'opposition nationale, paraît dénué d'ambiguïté : *« Le gouvernement remet en cause la décentralisation (...). Il n'est pas convenable de la part du gouvernement, qui est le principal responsable des décisions en matière de transport et en matière de logement social, de donner l'impression que des mesures de grande ampleur sont décidées alors même qu'il s'agit, soit d'opérations déjà anciennes, soit d'opérations dont il impose le financement aux collectivités locales (...). Il n'est pas tolérable que l'Etat diminue ses concours financiers aux collectivités locales, et dans le même temps, laisse planer la menace d'une importante fonction sur leurs ressources finales. »*

A y regarder de près, toutefois, le rejet n'est pas aussi catégorique. Pas plus catégorique en tout cas qu'il ne l'est de la part de M. Georges Valbon, président communiste du conseil général de Seine-Saint-Denis, qui, quelques heures avant le conseil des ministres, avait dénoncé *« la convergence des projets gouvernementaux avec la politique menée par M. Chirac »*. Certes, M. Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, riche département de l'ouest parisien, invité à partager son « tas d'or », n'a pas résisté à la délectation de quelques formules définitives du genre : *« La concertation avec l'Etat, oui les oukases, non. »* Et le maire de Paris, sur un ton plus modéré, n'a pas voulu être totalement en reste, qualifiant l'opération de *« plus médiatique qu'apte à résoudre les problèmes »*. Mais aucun élu de droite n'est parvenu à déceler, dans les décisions gouvernementales, l'apocalypse annoncée.

Quelques-uns redoutent bien encore qu'à l'occasion du débat parlementaire sur la foi de finances, en particulier, une surenchère de la part de députés socialistes les plus durs ne leur impose de nouvelles contraintes. Il n'empêche ; pour l'heure, on trouve sous leur plume trois affirmations qu'on ne peut dire franchement hostiles : les décisions du gouvernement *« n'apportent que partiellement »* des réponses appropriées aux difficultés quotidiennes ; nos propositions en matière de logement et de transport *« ont été reprises »*. Et enfin : *« L'Etat a, à l'évidence, un rôle éminent à jouer pour le développement de la région capitale. »* Cette évidence-là n'était pas très évidente dans les propos récents tenus par les mêmes élus de droite.

C. V.

Le plan d'urgence de M. Rocard pour l'Ile-de-France

Un entretien avec M. Jacques Chérèque

« Il faut raisonner et agir sur le grand bassin parisien » nous déclare le ministre de l'aménagement du territoire

« Le ministre de l'aménagement du territoire que vous êtes n'aurait-il pas dû être placé au cœur du dispositif gouvernemental sur la réorganisation de l'Ile-de-France ?

— Le premier ministre a décidé de suivre directement le « grand chantier » de l'Ile-de-France. Cette implication personnelle et forte de M. Rocard est à la mesure de la tâche à accomplir. En tant que ministre chargé de l'aménagement du territoire, associé étroitement aux réflexions et à la préparation des décisions, mes préoccupations sont principalement de deux ordres.

» J'ai le souci que les réflexions en cours soient mises en perspective dans le temps et dans l'espace. Nous devons avoir bien en tête que nous travaillons pour les vingt-cinq ou trente prochaines années et qu'il faut donc nous déterminer plus par rapport à cet avenir que par rapport au passé. Nous vivons depuis trente ans sur la base d'un système d'aménagement et de développement établi dans les années 60. Il a produit des effets très positifs ; mais le contexte a changé, et il a vécu. Il ne faut donc pas essayer de le prolonger sans reprendre les choses à la racine — pour établir les bases de l'aménagement de la région Ile-de-France en 2015 ou 2020.

» C'est un problème d'aménagement du territoire autant qu'un problème d'urbanisme. Le schéma directeur d'Ile-de-France a d'ailleurs le statut de loi d'aménagement du territoire et n'est donc pas seulement un document d'urbanisme. Les choix ne seront donc pas seulement des solutions d'urbanisme mais prendront également en compte des aspects liés à la démographie, au développement économique et à l'espace. C'est ainsi qu'il faut poser le problème de la reconquête du centre de l'agglomération, de la consolidation des villes nouvelles et de l'émergence de nouveaux pôles de développement. M. Biasini, le secrétaire d'Etat aux grands travaux, qui est un homme très averti sur ces questions, et moi-même, sommes pleinement en phase sur ces démarches complémentaires. Cette approche est d'autant plus importante que l'avenir de la région Ile-de-France suppose la prise en considération d'un espace qui va au-delà des frontières de la région.

La troisième génération des contrats de plan

— Vous voulez dire qu'il faut raisonner en termes de « bassin parisien » et porter le regard vers Le Mans, Orléans ou Reims ?

— Souvenez-vous que Paul Delouvrier avait déjà perçu la réalité du grand « bassin parisien » mais, à l'époque, les moyens de communication n'étaient pas suffisants pour donner à cette réalité « en creux », dans l'ombre de la région parisienne, une véritable dynamique. Les conditions ont changé, le développement en cours ou à venir du réseau de communication, routes, TGV, télécommunications, bouleverse profondément les données économiques pour des villes situées très grossièrement dans un cercle de 200 kilomètres autour de Paris, sous forte influence de l'agglomération parisienne.

» Ce bassin d'habitat et d'emploi en voie de création concerne en partie ou en totalité au moins six ou sept autres régions hors de l'Ile-de-France : Picardie, Haute et Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Centre, Pays de la Loire, mais aussi, Nord-Pas-de-Calais, soit plus de 18 millions d'habitants. On pense, comme élément de comparaison, au grand Sud-Est britannique autour de Londres (20 millions d'habitants).

» Dans dix ans, un réseau autoroutier ceinturera le grand bassin : avec à l'est, l'autoroute A 26 reliant le Nord et le Benelux au sillon rhodanien en passant par Reims et Troyes ; au nord, l'autoroute A 29 de la Basse-Seine à Saint-Quentin ; au sud, l'autoroute A 5 Paris-Troyes, qui se raccordera à la liaison Orléans-Tours ; à l'ouest la grande liaison Rouen-Alençon Le Mans-Tours. On pourra ainsi parler d'une grande rocade à 150-200 kilomètres de Paris.

» Le TGV mettra peu à peu les principales villes à moins d'une heure de Paris (Le Mans - Tours - Dijon et demain Lille, Reims)...

» Dans ce contexte, les problèmes propres à la région Ile-de-France prennent une autre dimension. Je pense, par exemple, que les réponses à la croissance des effectifs universitaires de la région Ile-de-France devraient en partie être recherchées dans ce cadre élargi.

— Vous risquez d'alimenter le débat « trop de régions... des régions de taille insuffisante »...

— Ce n'est pas l'objet aujourd'hui. La prise en compte de cette réalité ne doit pas nous conduire à penser l'avenir d'une monstrueuse « méga-cité » à l'échelle d'une énorme région, mais à bien positionner les problèmes directs de l'Ile-de-France dans le cadre d'une politique globale de la charpente urbaine nationale et européenne. C'est, à mon avis, l'un des éléments pour sortir de l'opposition dépassée entre « Paris et le désert français » et contourner notre carence historique en villes de taille intermédiaire, les fameuses villes « millionnaires ». Les études que la DATAR a présenté cette année sur les villes européennes a relevé les forces et les faiblesses de notre armature urbaine. Parmi ses forces, le fait de disposer avec Paris d'une agglomération de rang mondial est un atout indéniable. Parmi nos faiblesses, l'aménagement encore trop lent d'un ensemble de villes à vocation internationale, comme peuvent l'être Milan, Barcelone, Munich ou Rotterdam. Seule Lyon aujourd'hui affirme sa présence dans cette classe d'eurocités. C'est là un élément de déséquilibre qu'il nous faut peu à peu corriger en poursuivant notamment une politique vigoureuse d'orientation et d'aides à la localisation.

— Ne faut-il pas que les ministères soient moins concentrés à Paris ?

— Bien sûr, l'Etat doit donner l'exemple. Je ferai d'ici à la fin de cette année une communication au Conseil des ministres où sera présenté un ensemble de mesures visant à relancer la décentralisation administrative. J'ai, bien sûr, conscience de la difficulté du sujet... Il faut imaginer les mesures financières et sociales qui feront de ces opérations un succès pour les fonctionnaires eux-mêmes, dans leur vie professionnelle et familiale. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

Un subtil plan de bataille

par Thierry Bréhier

La bataille de l'Ile-de-France n'aura pas lieu. Du moins, pas tout de suite. M. Michel Rocard, pourtant, a engagé les hostilités. Mais, sa stratégie interdit à ses adversaires de réagir avec brutalité.

Qui pourrait nier que la qualité de la vie en région parisienne s'est considérablement détériorée, au point d'atténuer les chances de cette région dans la compétition européenne ? Marteler ce constat permet d'en rendre responsable la droite, puisqu'elle gère l'Ile-de-France.

Qui pourrait nier que l'Etat est aussi responsable de l'avenir d'un espace où vit le cinquième de la population française ? Et voilà admise la légitimité de l'intervention du gouvernement.

Qui pourrait contester qu'il n'est pas normal que les contribuables de province financent les investissements de la partie la plus riche du pays ? Certainement pas des hommes politiques qui savent que, pour leur ambition nationale, il ne faut pas désespérer la Corrèze. Et voilà la philosophie du plan Rocard avalisée, bien qu'elle complique la gestion financière du maire de Paris.

Qui pourrait refuser aux infirmières et aux agents de police les moyens de vivre près de leurs hôpitaux et de leurs commissariats ? Et pourtant, la construction de logements sociaux pourrait perturber l'équilibre politique de communes et de quartiers bourgeois, et en tout cas mettre à mal la tactique de maires qui renforcent leur électorat en ne laissant construire que des résidences luxueuses.

Le plan Rocard peut paraître bien mesuré. Mais en agissant à petits pas, le premier ministre empêche l'opposition de bloquer sa démarche. Il est difficile de lancer une grande bataille sur le rétablissement d'une procédure d'agrément, ou sur la mise en place d'un mécanisme complexe de péréquation fiscale. La défaite de M. Mauroy en 1983, dans la guerre sur le statut de Paris, n'a pas été oubliée.

L'objectif n'est pourtant pas fondamentalement différent. M. Rocard souhaite que ses mesures d'urgence prennent effet avant 1992, que le nouveau schéma régional d'aménagement soit connu en 1992. 1992, c'est la date des prochaines élections régionales, pour lesquelles les socialistes tentent de renforcer leur électorat. Ils ont renoncé à prendre technocratiquement un pouvoir local que leur ont refusé les urnes. Mais M. Rocard les met en situation, dès maintenant, de demander aux électeurs de leur confier le pouvoir régional.

Claude Autant-Lara est inculpé d'incitation à la haine raciale

Le cinéaste Claude Autant-Lara, ancien député européen du Front national, a été inculpé, vendredi 13 octobre, par un magistrat de Grasse (il réside à Biot, dans les Alpes-Maritimes), d'incitation à la haine raciale, diffamation à caractère racial et complicité d'injures raciales dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 9 septembre à Paris et confiée à M. Jacques Clavière-Schiele.

Cette information avait été ouverte à la suite de la publication dans le magazine *Globe* de déclarations d'une rare virulence. M. Autant-Lara, interrogé sur la déportation en camp de concentration de M^me^ Simone Veil, avait réagi en ces termes : *« Oh ! Elle joue de la mandoline avec ça. Mais elle en est revenue, hein ? Et elle se porte bien... Bon, alors quand on me parle de génocide, je dis : en tout cas, ils ont raté la mère Veil !*

Ces propos avaient provoqué une vive émotion et une unanime réprobation. M. Autant-Lara, qui a démissionné de son mandat de parlementaire européen, avait été, à la fin du mois de septembre déclaré, *« persona non grata »*, — ce qui équivalait à une exclusion — par l'Académie des Beaux-Arts dont il était vice-président.

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, au palais de l'Elysée, le vendredi 13 octobre 1989. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

● **Conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France**

Le ministre de l'intérieur a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Ce projet a pour objet de créer une voie de recours suspensive ouverte à l'étranger qui fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière pour entrée ou séjour irréguliers en France. Initialement prévue devant le juge judiciaire, cette voie de recours sera organisée devant le juge administratif, conformément à la décision du Conseil constitutionnel du 28 juillet 1989. (...)

● **Création de l'établissement public de la Bibliothèque de France**

Le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire et le secrétaire d'Etat chargé des grands travaux ont présenté au conseil des ministres un décret portant création de l'établissement public de la Bibliothèque de France. (...)

Les statuts de l'établissement constructeur, qui sera présidé par M. Dominique Jamet, s'inspirent de ceux qui ont été établis pour la réalisation d'autres grands travaux, tels que le Grand Louvre et l'Opéra Bastille.

[En rendant compte des travaux du conseil, M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, a annoncé que le directeur général serait M. Serge Goldberg et le conseiller scientifique, M. Jean Gattegno.]

Le ministre de la culture et le ministre de l'éducation nationale ont annoncé à cette occasion la création et la mise en place, dans les tout prochains jours, d'un Conseil supérieur des bibliothèques, qui sera présidé par M. André Miquel, professeur au Collège de France.

● **Programme d'actions immédiates pour l'agglomération parisienne**

(*Le Monde* daté du 14 octobre et lire ci-contre.)

● **La politique en faveur des personnes âgées**

1) Les personnes âgées de soixante-dix ans et plus qui emploient une aide à domicile pendant soixante heures au moins par mois seront exonérées des cotisations patronales de Sécurité sociale, même lorsqu'elles vivent avec les membres de leur famille ;

2) Les personnes âgées de soixante-dix ans et plus, hébergées chez leurs enfants et employant une aide à domicile pourront bénéficier au titre de l'impôt sur le revenu d'une réduction de 25 % sur une somme maximum de 13 000 francs ;

3) Les réductions d'impôt de 25 % des frais d'aide à domicile ou des frais d'hébergement dans la limite de 13 000 francs pourront être cumulées lorsque dans un couple âgé l'un des conjoints emploie une aide à domicile et l'autre est hébergé dans un établissement médicalisé ;

4) La capacité de prise en charge médicalisée des personnes âgées augmenterait ainsi de quinze mille places en 1990 contre six mille en 1989 ;

5) Les forfaits de soins en maison de retraite, en long séjour ou en service de soins infirmiers à domicile pris en charge par l'assurance-maladie seront augmentés de façon à tenir compte de l'alourdissement des soins et de l'évolution des salaires ;

6) Le gouvernement présentera au Parlement un projet de loi permettant un encadrement des tarifs des prestations offertes par les établissements qui ne sont contrôlés ni au titre de la réglementation de l'aide sociale ni au titre du logement social ;

7) Une réforme d'ensemble de la tarification des établissements accueillant des personnes âgées sera élaborée en même temps que la réforme hospitalière.

8) Le gouvernement recommandera à la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS) d'accroître sensiblement en 1990 les crédits consacrés à l'aide ménagère.

● **Réforme du mode de calcul de la pension d'invalidité des anciens combattants**

Le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre a présenté au conseil des ministres une communication sur la réforme du mode de calcul de la pension d'invalidité des anciens combattants. (...)

Aussi, après plusieurs réunions de concertation, associant des représentants du Parlement, du monde combattant et des administrations, le gouvernement propose-t-il au Parlement un nouveau dispositif qui assurera aux pensionnés, d'une part, le bénéfice des augmentations uniformes accordées à l'ensemble des fonctionnaires, d'autre part, la transposition, à partir de calculs effectués par l'INSEE, des mesures spécifiques dont auront pu bénéficier certaines catégories de fonctionnaires.

Cette réforme pourra entrer en vigueur dès le 1^er^ janvier prochain et comprendre, pour la première année, la prise en compte des mesures catégorielles décidées depuis le 1^er^ octobre 1988.

Une commission tripartite examinera chaque année la bonne application de ce dispositif équitable et désormais incontestable.

Mesures d'ordre individuel

Le Conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice :

M. Dominique Le Vert, conseiller d'Etat, placé dans la position de détachement de longue durée, est réintégré dans ses fonctions et à son rang au Conseil d'Etat ; M. Jean-Pierre de Longevialle, conseiller d'Etat, placé dans la position de disponibilité pour convenances personnelles, est réintégré dans ses fonctions au Conseil d'Etat ; M. Jean-Pierre Aubert, conseiller d'Etat, est placé, sur sa demande, dans la position de disponibilité pour convenances personnelles ; M. Michel Dupuch, conseiller d'Etat, est maintenu dans la position de détachement de longue durée, pour exercer les fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française près la République de Côte d'Ivoire ; M. François Luchaire est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

⁂

Le conseil a, enfin, autorisé le premier ministre à engager la responsabilité du gouvernement (article 49, alinéa 3 de la Constitution) sur le vote de la première partie de la loi de finances.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni vendredi 13 octobre, a adopté le mouvement préfectoral suivant :

● **MEURTHE-ET-MOSELLE : M. Claude Erignac**

M. Claude Erignac, préfet hors cadre, directeur du cabinet du ministre de la coopération et du développement, est nommé préfet de Meurthe-et-Moselle en remplacement de M. Désiré Carli, nommé préfet hors cadre.

[Né le 15 décembre 1937 à Mende (Lozère), M. Erignac est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. En 1964, il est nommé chef de cabinet du préfet de l'Yonne, avant d'entrer (janvier 1966) au cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la coopération. Puis il devient chef de cabinet, successivement, du préfet du Jura (janvier 1967), du ministre des transports (avril 1967), puis du ministre chargé des DOM-TOM (juin 1969), avant d'être nommé secrétaire général de la Martinique (janvier 1971). En octobre de la même année, M. Erignac devient chargé d'enseignement au centre d'enseignement supérieur des Antilles-Guyane. Nommé directeur de cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement en juin 1973, il est détaché du ministère de l'intérieur en avril 1974, puis devient secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie et dépendances en juillet 1974. Nommé sous-préfet d'Avesnes en août 1978, de Roanne (Loire) en août 1981, M. Erignac était commissaire de la République du Gers depuis octobre 1984 quand, en avril 1986, il a été nommé hors cadre, directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer. Il était directeur du cabinet de M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement.]

M. Pierre Steinmetz, préfet de la Haute-Marne, est nommé préfet hors cadre, mis à la disposition de M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement.

L'affaire du centre de vacances d'Habère-Poche (Haute-Savoie)

Sévices et brimades à la « colo »

Alors que le parquet d'Evry a ordonné un supplément d'enquête sur des sévices dont auraient été victimes plusieurs enfants d'une colonie de vacances de Vigneux (Essonne) (*le Monde* du 14 octobre), une réunion des parents concernés – onze familles ont déjà déposé plainte – doit avoir lieu le mardi 17 octobre. Elle est organisée par les autorités municipales de Vigneux.

De son côté, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports a déclaré vendredi *« suivre attentivement »* cette affaire. Il précise que la direction départementale de la jeunesse et des sports de l'Essonne, alertée par les parents et le maire de Vigneux, a instruit, le 27 septembre, un dossier concernant le fonctionnement de la colonie installée à Habère-Poche en Haute-Savoie.

« Mon papa, il fabrique des tanks ». Séverine, huit ans, se souviendra de ces quelques mots prononcés innocemment devant un des moniteurs de la colonie où elle passait le mois d'août, à Habère-Poche (Haute-Savoie), avec ses amis et son jeune frère, venus comme elle de Vigneux-sur-Seine, dans la banlieue parisienne. La phrase de la fillette n'a pas plu aux moniteurs. Ils l'ont traitée de menteuse et ne se sont pas arrêtés là. Pour punir Séverine, ils l'ont déshabillée devant tout le monde. Puis, avec un feutre, ils ont écrit : *« Je suis une menteuse »* sur son torse, et ont dessiné une cible sur ses fesses. Autour de la petite, prise d'un fou rire nerveux, les autres enfants devaient *« faire les Indiens et lui lancer des plumes ».*

La semaine dernière, les parents de Séverine ont porté plainte pour *« sévices graves ».* Ils ne sont pas les seuls. Dix-sept enfants racontent des histoires comparables sur la colo. Tous évoquent les mêmes vexations, les mêmes humiliations de la part des adultes. Et la même peur des punitions. Anne-Sophie, huit ans, a été soumise à une sorte de « parcours du combattant » : monter et descendre une colline jusqu'à épuisement. *« Elle a eu un malaise,* raconte son père, *et personne n'a appelé le médecin. On ne nous a pas prévenus non plus, alors que, d'habitude, le moindre coup de soleil est signalé. »* Quand elle est rentrée, Anne-Sophie était *« bizarre ».* Pendant trois semaines, elle n'a rien osé avouer à ses parents. Et c'est par une voisine que ceux-ci ont fini par avoir connaissance de l'affaire d'Habère-Poche.

Car d'autres enfants ont parlé, eux, dès leur retour. *« Quand Cédric est rentré de vacances, il pleurait tellement qu'il ne pouvait plus parler ; c'est sa sœur qui m'a tout raconté, lui n'en parle toujours pas. Il est coincé, bloqué. C'était sa première colonie ; maintenant, c'est fini. »* Mais les « grands » – entre dix et douze ans – ont tout vu et racontent. La liste des « punitions » laisse pantois. Le « yoyo » consistait à balancer un enfant accroché à une corde du haut d'un balcon. Le soir, le courrier aurait été épluché et certaines lettres déchirées. Les enfants, constamment surveillés, n'ont pas eu le droit de téléphoner chez eux.

Virginie, douze ans et demi, est rentrée, elle, avec une marque sur le cou : un suçon que lui aurait fait le directeur, affirme-t-elle. Elle se plaint aussi de harcèlements et d'incitations, nocturnes équivoques.

« Un mois, ça suffit ! »

A Vigneux, « la colo d'Habère-Poche » a pourtant bonne réputation. Eté comme hiver, on y passe ses vacances de père en fils depuis plus de vingt ans. Alors ? La mairie, qui estime avoir *« très bien préparé »* la session du mois d'août, est dans l'embarras. Après avoir crié à la manipulation politique de l'affaire, le maire (PC), M. Lucien Lagrange, adopte un profil bas. Les animateurs ont été triés sur le volet, affirment les services municipaux. Le responsable de la colonie, M. Bouanem Haddad, est un vacataire employé par la mairie. Bien connu à Vigneux, où il a déjà souvent travaillé comme simple moniteur (il est titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs), il a obtenu cette année la dérogation nécessaire pour gérer le centre de vacances pendant un mois.

Alertée dès le 28 août, la mairie a convoqué le directeur et les huit moniteurs. Ceux-ci ont commencé par nier en bloc. Plus tard, certains ont finalement reconnu les brimades et les séances de déshabillage. Les services municipaux n'ont pas cru nécessaire, dans un premier temps, d'engager des poursuites, ni de convoquer l'ensemble des parents.

« Le maire nous a dit d'attendre et de ne rien dire, qu'il s'occupait de l'enquête. On lui a donné un mois, ça suffit », résume une mère en colère. C'est cette lenteur que les familles, relayées par un conseiller municipal d'opposition, M. Patrick Peschar (divers droite), reprochent au maire. Onze couples de parents ont déjà déposé une plainte auprès du parquet d'Evry.

Le procureur a demandé un supplément d'enquête. Les enfants seront entendus. La petite Séverine pourra peut-être expliquer que son père fabrique vraiment des chars. Il travaille dans l'armement chez Panhard.

JUDITH RUEFF

Une semaine après la disparition de l'ancien gouverneur militaire de Paris

Le corps du général Favreau retrouvé dans la Dordogne

Le corps du général Jean Favreau, soixante-douze ans, ancien gouverneur militaire de Paris, a été retrouvé, vendredi soir 13 octobre, dans la Dordogne, à Izon (Gironde). Le général, cadre de réserve, avait disparu depuis le samedi 7 octobre, entre la gare de Libourne et sa résidence de Saint-Denis-de-Pile (Gironde).

C'est un pêcheur, M. Michel Billac, qui a découvert le corps vendredi vers 18 heures. Alors que, pour vérifier son ponton sur la Dordogne et son embarcation, il venait de soulever la trappe de visite entre deux flotteurs, il a aperçu une main. Les gendarmes et les pompiers alertés par M. Billac ont travaillé près de deux heures pour dégager le corps et le ramener à terre, où sa famille, arrivée sur les lieux, l'a identifié. Il a ensuite été transporté à l'institut médico-légal pour y être autopsié.

Il s'agit de savoir maintenant si le général est mort par noyade et s'il a été mortellement blessé avant d'être jeté dans la Dordogne. Les premiers examens sommaires ne semblent pas avoir permis de savoir si le corps portait des traces de blessures par une arme quelconque. En revanche, les enquêteurs ont constaté que le général avait les mains liées sur le ventre.

Le général Favreau avait accompagné son épouse, samedi matin, en gare de Libourne, à une dizaine de kilomètres de sa résidence pour le train de 6 h 32 : Mme Favreau devait se rendre à Montélimar pour un congrès. Le général ne portait qu'une chemise et un pantalon léger. Il n'avait pris sur lui qu'une petite somme d'argent. Mais il n'est jamais revenu à Saint-Denis.

C'est son épouse qui, s'étonnant, dès samedi soir, de ne pouvoir le joindre par téléphone, avait averti son beau-frère, qui est son voisin. L'alerte avait alors été donnée, et les recherches de routine aussitôt entreprises. Celles-ci devaient se précipiter lorsqu'une patrouille de police de Bordeaux aperçut sur les quais, dans la nuit de mardi à mercredi, la voiture du général, une Mercedes 190 vert métallisé, immatriculée dans le Loiret. Les occupants de la voiture étaient en conversation avec des travestis. Mais, en apercevant la patrouille, le conducteur démarra en trombe et sema ses poursuivants en prenant des risques considérables.

Toutes les polices et brigades de gendarmerie se sont alors lancées à la recherche de cette voiture. Ce sont des ramasseurs de champignons qui devaient la retrouver, jeudi, incendiée, dans un chemin forestier, à une quinzaine de kilomètres de Libourne (*le Monde* du 14 octobre), découverte qui précédera celle du corps du général le lendemain.

JUSTICE

Annoncée aux troisièmes rencontres internationales des avocats

Une réforme du statut des magistrats va être soumise au conseil des ministres

Au cours des troisièmes Rencontres internationales des avocats, réunies les vendredi 13 et samedi 14 octobre à Juan-les-Pins par la conférence des bâtonniers, Mme Noëlle Lenoir, directeur du cabinet du ministre de la justice, a annoncé que, parallèlement à la réforme des professionnels juridiques et judiciaires, un projet de loi organique réformant le statut des magistrats serait soumis prochainement au conseil des ministres.

JUAN-LES-PINS

de notre envoyée spéciale

« Frères jumeaux de la liberté », selon la parabole optimiste d'un bâtonnier, ou plutôt vieux couple aigri en permanence au bord de la scène de ménage : le couple avocat-magistrat a des rapports conflictuels, et la tension s'aggrave entre ceux qui ont le pouvoir de juger et ceux qui prennent le droit de défendre. Sur le thème du « pouvoir judiciaire », retenu par Me Roger Malinconi, président de la conférence des bâtonniers, ces Rencontres internationales de Juan-les-Pins, où vingt-cinq pays étaient représentés, ne pouvaient faire l'économie de cet affrontement constant qui fait de plus en plus, en France, des deux professions des adversaires plutôt que des partenaires.

Avec la courtoisie qui caractérise les notables, les bâtonniers présents, malgré les précautions oratoires, n'ont pas caché le fond de leur pensée en mettant en cause l'indépendance des magistrats et la faiblesse de leurs moyens. *« Seule l'indépendance totale des juges peut permettre une égalité indispensable des citoyens en face de leurs droits. Seule, elle peut éviter une discrimination due à la naissance, à la fortune ou à l'opportunité du moment. Seule cette indépendance peut garantir un équilibre nécessaire entre les hommes »*, a rappelé Me Malinconi. Et, visiblement, dans sa pensée, la France n'était pas exempte de tout soupçon.

De son côté, le bâtonnier Guy Danet a clairement expliqué que, tant que l'on n'aura pas procédé aux réformes qui s'imposent depuis des dizaines d'années, on abandonnera *« le pouvoir judiciaire au profit du pouvoir politico-administratif »*. Après cette salutaire volée de bois vert, M. Pierre Truche, procureur général près la cour d'appel de Paris, qui n'est pas connu pour sa souplesse particulière, expliqua avec humour et finesse qu'il n'avait jamais rencontré, en effet, de magistrats indépendants, mais que l'indépendance commençait, pour un juge, au moment où il se posait à lui-même la question de son indépendance...

Crise de recrutement

Curieusement, c'est un magistrat qu'est venue la critique la plus sévère à l'égard des juges : M. André Potocki, secrétaire général de la première présidence de la Cour de cassation. Pour lui, la légitimité, la crédibilité des juges sont aujourd'hui en cause : *« Il y a en France une crise majeure »*. Exprimée dans tous les sondages sur la justice, la défiance des Français s'explique aisément par l'échec patent de la prévention et de la répression, par l'incertitude sur l'exécution des peines et par le taux très élevé des récidives. Le recrutement est *« menacé »* car il n'y a pas *« assez de candidats de haut niveau à l'Ecole nationale des magistrats »*. Les juges, dit-il, doivent *« aller vers le monde »*, mais sans se laisser absorber par lui ni en épouser les querelles, ce qui rendrait douteuse leur impartialité. Le juge n'a pas, a dit nettement M. Potocki, *« les moyens de sa mission » :* les effectifs sont *« gravement insuffisants »*, et les gens de qualité sont sous-payés par rapport au privé. *« Comment demander aux meilleurs, dans ces conditions, de devenir des fonctionnaires de justice ? »*. Pour M. Potocki la réponse est claire : *« C'est un problème politique »* et non un problème de justice. Aux politiques, sous la pression conjuguée des avocats et des magistrats, de mettre ceux qui gouvernent devant leurs responsabilités.

AGATHE LOGEART

Le grand chantier judiciaire

JUAN-LES-PINS

de notre envoyée spéciale

Le projet de réforme des professions juridiques et judiciaires qui est toujours en chantier au ministère de la justice et fait l'objet de vives discussions avec le ministère de l'économie, celui des affaires européennes et le secrétariat d'Etat à la consommation, a été l'un des principaux sujets de discussion dans les couloirs des Rencontres internationales des avocats à Juan-les-Pins.

Issu du rapport de Me Dominique Saint-Pierre (*le Monde* du 4 juillet), le texte, a assuré Mme Noëlle Lenoir, directeur du cabinet du garde des sceaux, devrait, en créant une nouvelle profession d'avocat-conseil juridique, *« rompre l'éparpillement excessif des professions du droit ».* Il *« dérangera les habitudes, brisera les routines et provoquera des inquiétudes »*, mais *« il doit ouvrir la profession à l'air du large ».*

Ce texte sera prochainement, après arbitrage de Matignon, soumis à la concertation des organisations professionnelles et devrait être discuté à la session de printemps du Parlement.

Parallèlement Mme Lenoir, et c'est une surprise, a assuré que le ministre de la justice entendait soumettre au conseil des ministres un projet de loi réformant le statut des magistrats au printemps prochain. Dans un document remis au garde des sceaux (*le Monde* du 28 juillet) la direction des services judiciaires avait élaboré un projet de réforme du Conseil supérieur de la magistrature.

C'est ce projet qui est aujourd'hui accéléré. A l'époque, le ministère de la justice avait expliqué qu'il ne s'agissait que d'une « note » qui n'engageait en rien le garde des sceaux. Apparemment la note est en train de se transformer en projet de loi organique.

Ag. L.

Meurtrier d'un militant socialiste

Régis Devaux condamné à cinq ans de réclusion criminelle

Après avoir délibéré près de quatre heures, la cour d'assises des Yvelines présidée par M. Jean-Claude Pometan a condamné, vendredi 13 octobre, Régis Devaux, vingt-six ans, à cinq ans de réclusion criminelle pour *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, à l'issue d'un procès que l'avocat général lui-même a qualifié de *« boiteux »*. Le 7 mars 1986, alors qu'il était membre du Front national, il avait porté plusieurs coups de couteau à Philippe Brocard, un sympathisant du Parti socialiste qui collait des affiches de la campagne des élections législatives (*le Monde* du 14 octobre).

Une jeune femme qui a témoigné durant le procès contre un ancien ami de Devaux ayant bénéficié de la loi d'amnistie du 20 juillet 1988, a été menacée à l'issue de l'audience par un homme contre lequel elle a immédiatement déposé une plainte. Interpellé à la porte de la cour d'assises, cet homme a été emmené, menottes dans le dos, au commissariat et placé en garde à vue.

M. P.

A la cour d'assises de Paris

Huit ans d'emprisonnement pour Edouard de Faucigny-Lucinge

La cour d'assises de Paris a condamné, vendredi 13 octobre, Edouard de Faucigny-Lucinge, vingt-trois ans, à huit ans de réclusion criminelle, pour vols avec arme et tentative d'homicides volontaires sur deux gardiens de la paix, place du Panthéon à Paris, le 9 mars 1987. Ses deux amis et complices, Laurent Communier, vingt-deux ans, et Philippe Lachavanne, vingt-deux ans également, ont été respectivement condamnés à sept ans et à six ans de réclusion. Eric Rodriguez a été condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis et sa sœur Christèle à deux ans d'emprisonnement dont quinze mois avec sursis.

Les cinq jeunes gens comparaissaient devant la cour d'assises depuis le 9 octobre (*le Monde* du 11 octobre). Edouard de Faucigny-Lucinge, fils du prince Louis de Faucigny-Lucinge, était seul accusé des tentatives de meurtre sur les deux policiers. Avec Communier et Lachavanne, il était accusé de vols avec arme commis chez des bijoutiers d'Arpajon et dans une armurerie parisienne.

RELIGIONS

Le dialogue islamo-chrétien

Le cardinal Lustiger va recevoir le recteur de la Mosquée de Paris

Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, doit recevoir, jeudi 19 octobre, Cheikh Tedjini Haddam, nouveau recteur de la Mosquée de Paris, en fonctions depuis le mois de juin. *« Sur des bases sérieuses et lucides, un dialogue entre l'Eglise catholique et les musulmans de France peut avoir des conséquences capitales »*, nous a déclaré Mgr Lustiger.

Par ailleurs, une table ronde réunissant, jeudi 12 octobre, à Paris, quatre-vingts personnalités françaises et étrangères représentant les diverses Eglises chrétiennes et des dignitaires musulmans a décidé l'organisation d'un colloque international islamo-chrétien à Strasbourg, en décembre 1990 (1).

Un colloque international à Strasbourg

Avec des fortunes diverses, de telles rencontres ont déjà eu lieu dans le passé à Tripoli (Libye), Genève, Tunis, Cordoue, Amman, etc. Cette fois, l'initiative ne vient pas d'organismes officiellement habilités pour ce dialogue, mais d'une association animée par M. Fernand Rouillon, ancien ambassadeur en Syrie et en Turquie, le Dr Adel Amer, ancien directeur égyptien de la Ligue arabe, et le Père Michel Lelong, ancien responsable du Secrétariat catholique pour les relations avec l'islam (2).

Une volonté commune a été exprimée d'obtenir au colloque islamo-chrétien de Strasbourg la participation officielle du Vatican, du Conseil œcuménique des Eglises de Genève, de la Ligue islamique mondiale (La Mecque), de la Conférence islamique (Djeddah), d'organisations gouvernementales et internationales. L'UNESCO s'est déjà engagée à soutenir ce colloque, ainsi que le ministère français chargé de la francophonie. Mais le souci a été également manifesté d'inviter à Strasbourg des intellectuels de chaque religion, des fidèles ou des militants participant déjà à des expériences concrètes de collaboration entre musulmans et chrétiens et, surtout, des observateurs d'autres familles spirituelles, croyants et non croyants.

Le programme n'est pas encore fixé, mais le colloque islamo-chrétien de Strasbourg devrait sans doute aborder les questions touchant aux *« réveils religieux »*, aux rapports entre l'Etat et la religion et aux actions de solidarité internationale que peuvent promouvoir les diverses religions.

H.T.

(1) On notait la présence en particulier de représentants du Secrétariat catholique des relations avec l'islam, de la Fédération protestante de France, du Comité interépiscopal orthodoxe, un collaborateur de l'archevêque d'Alger, Mgr Teissier, le Père Borrmans, de l'Institut pontifical d'études arabes et islamiques, venu du Vatican en observateur. Du côté musulman, participaient à cette table ronde des représentants des gouvernements algérien et tunisien, ainsi que de la Ligue islamique mondiale, venus spécialement de La Mecque.

(2) Association pour le dialogue islamo-chrétien, 11, rue de Berri, 75008 Paris.

« Tu accoucheras dans la douleur... »

Une centaine de cardinaux, évêques, archevêques venus des vingt-six conférences épiscopales catholiques de l'Europe de l'Est et de l'Ouest, sont réunis jusqu'au mardi 17 octobre à Rome sur le thème de l'« évangélisation des attitudes contemporaines devant la naissance et la mort ». L'intervention de Mgr Karl Lehmann, évêque de Mayence, président de la conférence épiscopale allemande, a créé, vendredi 13 octobre, une certaine surprise. Il a dénoncé la *« technicisation »* des accouchements qui risquent, selon lui, de devenir *« absolument anonymes »* et d'être considérés comme *« un évenement marginal à surmonter le plus rapidement possible ».*

Partisan de l'*« accouchement naturel »* et des méthodes de *« roomig-in »* qui cherchent à éviter la séparation de la mère et de l'enfant à la clinique, Mgr Lehmann a expliqué : *« On ne peut pas effacer complètement la douleur sans enlever à la vie l'inquiétude nécessaire. La culture des analgésiques (...) nous rend incapables de supporter nos douleurs, incapables de comprendre et partager la douleur des autres. – (AFP.)*

VENTES
PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP
64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A 3 T
puis OSP

COTE D'AZUR
Cabinet de Me Gaston UZAN
avocat, 17, rue Hôtel-des-Postes Nice
Tél. : 93-85-27-80
Cabinet de Me André BEZZINA
avocat, 10, rue T.-de-L'Escarène Nice
Cabinet de Me Jacqueline MARRO
avocat, 17 bd Dubouchage Nice
VENTE
AU PALAIS DE JUSTICE DE NICE
LE JEUDI 16 NOVEMBRE 1989 à 9 h
APPARTEMENT GRAND STANDING
sis à Nice, « Villa XAVIERE »
6, avenue Chantal (superficie env. 110 m²)
MISE à PRIX : 750 000 F
(avec faculté de baisse)
Renseignements par téléphone,
l'après-midi exclusivement au 93-85-27-80.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Ayant fourni un rein à transplanter pour 240 000 francs

Un trafiquant néerlandais d'organes provoque un scandale en France

Une Néerlandaise de trente-huit ans a vendu pour 80 000 florins (environ 240 000 F) un de ses reins qui aurait été transplanté la semaine dernière dans une clinique française sur une jeune fille de seize ans, *« originaire d'un pays du Golfe »*: c'est en substance ce que vient de révéler Reiner Oude Grote Berverborg, dit ROGB, précisant en outre que la famille de la jeune fille avait payé 85 000 dollars (environ 510 000 F) à l'organisation spécialisée dans le commerce des organes qu'il dirige. ROGB affirme avoir recruté depuis le début de l'été, par petites annonces, quelque huit cents autres volontaires prêts à donner un rein en échange de 80 000 florins.

AMSTERDAM

de notre correspondant

« Je suis désolé de ne pas pouvoir vous parler personnellement. Veuillez laisser votre numéro de téléphone et votre adresse complète après le signal sonore ». La bande du répondeur téléphonique de ROGB, un *« bureau d'intermédiation et de conseil »* à Hengelo, dans l'est des Pays-Bas, doit être bien usée. C'est en vain que la presse a essayé d'entrer en contact avec son fondateur et unique employé, Reiner Oude Grote Beverborg, pour lui arracher le nom de la clinique privée française où, selon ses dires, a eu lieu jeudi dernier la transplantation par laquelle le scandale est arrivé.

A eu lieu, ou *« aurait eu lieu »* ? Avec Reiner Oude Grote Beverborg, rien n'est jamais clair. A commencer par son âge : l'homme a trente-deux ans, mais il en affiche plus. Son passé est également opaque. Se disant cuisinier, il aurait, à trois reprises, tenté sa chance dans la restauration, aux Pays-Bas et en RFA. Mais la chance n'était pas au rendez-vous : trois affaires, trois faillites... et des dettes.

Néanmoins Reiner Oude Groote Beverdog s'est installé cette année comme « médiateur de transactions financières ». Telle est la raison sociale du bureau qu'il a créé en lui donnant ses initiales et qui est immatriculé à la chambre de commerce de Twente sous le numéro 60-426. Selon son propriétaire, ce bureau travaille pour le compte d'un noble allemand, Adelmann von Adelmannsfelden, dont la presse a révélé, ces derniers jours, que son talent affairiste s'était exercé dans des domaines pour le moins douteux : location de mercenaires, trafics d'enfants à adopter et commerce de reins à greffer. En la matière, l'idée du comte allemand était simple : par son intermédiaire, des malades du rein fortunés pourraient acheter l'organe d'une personne financièrement dans le besoin.

« Un métier gratifiant »

En juillet dernier, un quotidien régional néerlandais publie la petite annonce suivante : *« Besoin d'argent ? Nous pouvons vous aider. Discrétion à 100 % ».* L'affaire ROGB est lancée, provoquant d'emblée la réaction indignée de la Société royale de médecine et du secrétaire d'Etat à la santé, qui parlent de *« commerce scandaleux ».*

ROGB, qui s'est confié à plusieurs journalistes, admet qu'il s'agit *« d'un commerce étrange »*, mais constate que la loi ne l'interdit pas. Il s'empresse d'ajouter que son but n'est pas seulement d'amasser de l'argent : *« C'est un métier gratifiant, car l'on fait deux personnes heureuses. Celle qui vend son rein pour la somme de 80 000 florins et celle qui reçoit l'organe, l'achetant pour l'équivalent de... 510 000 F. »* Selon les dires de ROGB, ce montant sert à dédommager le « donneur » et à payer les opérations (prélèvement, greffe, chirurgien, soins post-opératoires, déplacements : 240 000 F). Le solde constitue sa rémunération, qui varie de 30 000 F à 60 000 F... selon les interviews.

CHRISTIAN CHARTIER

Deux réactions

● Le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine : *« Si les faits avancés sont confirmés, je suis absolument scandalisé. S'il y a un médecin coupable, je souhaite qu'il soit puni par la radiation à vie du conseil de l'ordre des médecins. Il y a certes des brebis galeuses chez les médecins, mais il y a aussi des malades qui vivent dans des pays où n'existent pas d'organisations du type France-Transplant. Ces malades n'ont pas d'autre solution pour survivre. Il faut que les organisations du type France-Transplant aident les pays en voie de développement à mettre en place des systèmes similaires au nôtre. »*

● Le docteur Louis René, président du conseil national de l'ordre des médecins : *« J'avais informé, il y a quelques jours déjà, la direction générale de la santé du risque imminent d'une affaire de ce type en France. Une telle pratique est absolument contraire à la loi, qui stipule que les prélèvements d'organes ne peuvent donner lieu à aucune contrepartie pécuniaire. La loi ne prévoit toutefois pas les peines encourues. Pour identifier le ou les personnes impliquées dans cette affaire, il faudrait que le ministère de la justice décide de requérir les procureurs, afin de diligenter des enquêtes. La juridiction ordinaire prévoit, dans de tels cas, une gamme de sanctions allant jusqu'à la radiation à vie. Cela dit, il faut d'abord établir la matérialité des faits et laisser au(x) médecin(s) concerné(s) la possibilité de se défendre. L'établissement hospitalier concerné pourrait également faire l'objet de sanctions. »*

□ **SIDA : des poursuites contre M. Beljanski.** — Le ministre de la santé, a décidé, jeudi 12 octobre, de saisir le garde des sceaux pour lui demander d'engager des poursuites contre M. Mirko Beljanski pour exercice illégal de la médecine et de la pharmacie. M. Beljanski avait expliqué dans *Paris-Match* et sur TF 1 qu'il détenait un traitement efficace contre le sida mais que personne ne voulait le prendre en compte. Selon le ministère de la santé, l'analyse des vingt-sept patients traités plus de trois mois par le médicament fabriqué et prescrit par M. Beljanski n'a pas montré d'efficacité. Pour leur part, les Verts dénoncent dans un communiqué la censure dont feraient l'objet les travaux de M. Beljanski et réclament une expérimentation officielle de ses produits.

OÙ TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?
Ecrivez ou téléphonez :
LIBRAIRIE
LE MONDE DU LIVRE
(LE TOUR DU MONDE)
60 RUE ST-ANDRÉ-DES-ARTS
75006 PARIS
☎ (1) 43.25.77.04

L'urgence d'une loi

par Jean-Yves Nau

FAUT-IL s'étonner des transactions financières liées aux greffes, alors que l'on ne cesse de déplorer le manque d'organes disponibles et que les équipes spécialisées reçoivent, dans le même temps, un nombre croissant de propositions émanant de personnes totalement démunies et qui voient là une possibilité inespérée de trouver de substantielles ressources financières ? On pensait toutefois que la France était, plus que d'autres pays, à l'abri de ce type d'affaires, d'une part parce que les médecins français ont su, de manière exemplaire, traduire ici les grands principes de la morale médicale contemporaine, défendant avec succès — qu'il s'agisse du sang, du sperme ou des organes — les notions fondamentales de consentement, d'anonymat et de gratuité ; d'autre part parce qu'en matière de dons d'organes, la loi Caillavet (1976) et ses décrets d'application (1978) semblaient constituer un rempart efficace contre toute tentative mercantile. C'était sans doute pécher par excès de confiance ou de naïveté. On assiste, en effet, depuis quelques années, à une extension inquiétante des réseaux ayant pour objet de rapprocher, moyennant de substantielles rémunérations, des malades disposant de ressources importantes et des « donneurs » le plus souvent dans le besoin.

Jadis confinés à quelques pays du tiers-monde, ces réseaux apparaissent parfaitement implantés dans les pays industrialisés et notamment en Europe. Leurs animateurs ne craignent pas, semble-t-il, de s'attaquer au « marché » français. Les menaces de sanctions formulées (plus d'ailleurs par le Conseil national de l'ordre des médecins que par le ministère de la santé, apparemment fort démuni en la matière) seront-elles de nature à prévenir d'autres affaires similaires ? Rien n'est moins sûr, tant l'appât du gain et les éventuelles justifications médicales peuvent ici s'associer pour tenter de justifier l'inacceptable.

Cette première affaire souligne la nécessité de doter la France d'un dispositif législatif permettant de pallier les multiples dangers présents et à venir de la commercialisation du corps humain. Contrairement à ce qui avait été souhaité, prévu et annoncé par l'Hôtel Matignon, le texte de l'avant-projet de loi sur la bioéthique, rédigé depuis plusieurs mois déjà par un groupe de sages, présidé par le conseiller d'État Guy Braibant, ne sera pas voté avant la fin de l'année. Et rien n'indique qu'il puisse l'être lors de la prochaine session parlementaire de printemps. On invoque, une nouvelle fois, la nécessité d'un débat multiforme, avec la *« société civile »,* avant d'entrer dans un processus législatif. Dans l'attente, les nouveaux négriers, exploitant la misère de certains donneurs, ne risquent-ils pas de proliférer, grâce aux progrès de la médecine et de la chirurgie ?

A l'hôpital de Villiers-le-Bel

Incertitude sur le nombre de décès après l'épidémie de salmonellose

Alors que l'enquête sur la salmonellose responsable du décès de sept patients de l'hôpital Charles-Richet de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) semble s'orienter vers une négligence individuelle, (*le Monde* du 7 octobre), on apprend qu'un rapport confidentiel mettait en cause, voici plus d'un an, certaines normes sanitaires de l'hôpital. En outre, deux semaines après les faits, des incertitudes persistent quant au nombre exact de décès imputables à l'intoxication.

« L'épidémie peut être considérée comme stoppée, annonçait, le 10 octobre, l'Assistance publique, dans un communiqué. *L'analyse des techniques de fabrication fait apparaître que les denrées ont été manipulées après cuisson et c'est lors de cette étape que la contamination a pu avoir lieu. »* Selon ce communiqué, une responsabilité individuelle, négligence ou hygiène défectueuse, serait donc à l'origine de l'intoxication de cent soixante-sept pensionnaires de l'hôpital Charles-Richet et de la mort de sept d'entre eux.

L'enquête n'est pas close pour autant. Les examens biologiques ont en effet été réalisés sur des plateaux-tests systématiquement conservés à cet effet, qui ne comportent cependant pas la totalité des plats servis et notamment les desserts. Au cas où ces derniers auraient également été contaminés, on voit mal comment l'hypothèse d'une telle faute isolée pourrait encore être retenue.

De plus les services vétérinaires de la préfecture de Cergy-Pontoise font état d'une visite de routine à l'hôpital Charles-Richet en janvier 1988 : certains équipements sanitaires étaient alors jugés inadaptés ou insuffisants, tels les systèmes de lave-main à pédale, destinés à éviter la dissémination des infections intestinales. Vingt mois plus tard, tous les aménagements recommandés par la préfecture ne semblent pas avoir été mis en place.

Enfin, combien de patients gravement intoxiqués ont-ils été transférés dans des hôpitaux voisins ? Alors que l'Assistance publique précise que trois personnes ont été transportées à l'hôpital de Gonesse (Val-d'Oise), dès le début de l'intoxication, d'autres sources laissent entendre que quatre patients au moins — dont les noms n'ont pas été communiqués — ont été admis dans les services de réanimation de l'hôpital Bichat (Paris) et de l'hôpital de Gonesse. On ignore aujourd'hui l'état de ces patients.

Pour plus de précisions, on attendra donc les conclusions de l'information ouverte *« pour recherche des causes de la mort »*, qui devrait se prononcer sur une éventuelle responsabilité de l'hôpital Charles-Richet.

B. B.

DÉFENSE

Le général Bernard Norlain commandera la défense aérienne

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du vendredi 13 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● Air. — *Sont promus :* général de division aérienne, le général de brigade aérienne Jacques Flori ; général de brigade aérienne, le colonel Philippe Saint-Loubert-Bie ; commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel Jacques Guillerm, nommé adjoint au directeur central du commissariat de l'air.

Sont nommés : commandant la défense aérienne et commandant « air » des forces de défense aérienne, le général de division aérienne Bernard Norlain ; chef de la mission militaire française auprès des forces aériennes alliées Centre-Europe, le général de brigade aérienne Claude Solanet ; chef de cabinet du chef d'état-major des armées, le général de brigade aérienne Jean-François Pidancet.

● Armement. — *Sont promus :* ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Jean-Benoît Ramé et Gilbert Doris ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jean-Baptiste Dard, Francis Gillon, Maximin Lisbonis et Jean Le Gad (nommé directeur du centre d'électronique de l'armement).

Est nommé directeur régional « sud-est » du service de la surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Henri Receveur.

SPORTS

JUDO : championnats du monde

La bonne opération de Cathy Arnaud

Cathy Arnaud a apporté une médaille d'or à la France en conservant son titre de championne du monde (catégorie des 56 kilos) face à la Britannique Ann Hughes, vendredi 13 octobre à Belgrade. Chez les hommes, en 71 kilos, le Japonais Toshihiko Koga s'est imposé, alors que le champion olympique Marc Alexandre, pour sa dernière compétition, n'a pris que la cinquième place.

BELGRADE

de notre envoyé spécial

De l'opération chirurgicale en guise de préparation à une compétition sportive... Rarement Cathy Arnaud, pourtant invaincue depuis 1986 en championnats internationaux, n'avait semblé aussi rapide, aussi tonique, que lors de ces championnats du monde, qu'elle a remportés sans contestation possible, cinq semaines exactement après être passée sur une table d'opération.

L'Espagnole Miriam Blasco ne s'est pas encore remise du vol plané que lui a fait effectuer ce petit bout de Française à quarante secondes de l'issue d'une demi-finale où elle menait à la marque. La Britannique Ann Hughes, championne du monde des moins de 56 kilos en 1986, n'a rien pu faire en finale pour empêcher Cathy Arnaud de conserver le titre mondial acquis en 1987 et de réaliser un doublé que, seule jusque-là en France, Brigitte Deydier avait réussi.

Cinq semaines plus tôt, le 7 septembre, Cathy Arnaud, au lieu de poursuivre sa préparation avec ses camarades de l'équipe de France, se trouvait dans un hôpital parisien pour y subir l'ablation d'un kyste ovarien. Cette intervention ne rentrait évidemment pas dans les plans de la Girondine, mais un état de fatigue prolongé puis des douleurs abdominales ressenties lors des stages d'été de la sélection française avaient abouti à un diagnostic rendant l'opération indispensable et même urgente.

Convalescence accélérée

« Bien sûr, j'ai pensé que je ne pourrais pas participer aux championnats du monde, mais mes proches ont tout fait pour me pousser à y croire, affirme la double championne du monde. *Maintenant, je ne suis pas loin de penser que cette coupure forcée m'a fait du bien. Car elle m'a empêchée de céder à mon défaut, qui est de m'entraîner trop et d'arriver aux compétitions déjà fatiguée. »*

« Cathy est une bosseuse, mais elle a tendance à en faire trop, pour se rassurer, confirme Guy Delvingt, l'entraîneur de la Française. *Et sans dire que cette opération a été totalement bénéfique, je crois qu'elle lui a permis d'être plus rapide, plus explosive que lors de ses précédents championnats. »*

Cathy Arnaud a été placée dans des conditions optimales de convalescence. Le médecin de l'équipe de France, Didier Rousseau, avait assisté à l'opération, réalisée par endoscopie (deux petites ouvertures seulement ont été pratiquées) afin que la cicatrisation ne concerne qu'une surface minimale et soit plus rapide.

« La période de cicatrisation a été ainsi ramenée à moins de trois semaines, explique le docteur Rousseau. *Après cette période, Cathy a pu à nouveau effectuer un exercice physique en montant sur un vélo d'intérieur, afin d'éviter les risques de chute. On n'était alors qu'à un peu plus de deux semaines de la compétition. Elle a été confiée au kinésithérapeute de l'équipe, qui a travaillé avec elle pour qu'elle se refasse une sangle abdominale. Douze jours avant le championnat, elle a repris le judo, d'abord par des exercices sans confrontation, puis, lors de deux combats-tests contre des coéquipières, la semaine dernière seulement. »*

« L'expérience était inédite et elle sera utile à l'avenir dans des cas similaires », ajoute le médecin de l'équipe de France. Mais les cas similaires à celui de Cathy Arnaud ne sont pas si nombreux. Ses deux titres mondiaux et ses trois titres européens font d'elle, et de loin, la plus titrée des judokates françaises en activité.

GILLES VAN KOTE

EN BREF

□ **AUTOMOBILISME : réélection du président de la FIA.** — M. Jean-Marie Balestre a été réélu par acclamation, vendredi 13 octobre, à la présidence de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) pour un mandat de quatre ans. M. Balestre est également président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) et de la Fédération française du sport automobile (FFSA).

□ **BOXE : Eric Nicoletta champion d'Europe.** — Le Français Eric Nicoletta est devenu champion d'Europe des poids mi-lourds, vendredi 13 octobre à Sète, en battant le Néerlandais Jan Lefeber par arrêt de l'arbitre à la dixième reprise. Ce docker sétois, âgé de vingt-neuf ans, disputait son neuvième combat professionnel. Il compte une défaite à son palmarès.

□ **FOOTBALL : championnat de France.** — Monaco s'est imposé à Lyon (2-0), vendredi 13 octobre, en match avancé de la quatorzième journée du championnat de France.

□ **HOCKEY SUR GLACE : Coupe d'Europe.** — Les Français volants de Paris ont fait match nul (7-7) avec Polonia Bytom (Pologne), vendredi 13 octobre à Rotterdam, au premier tour de la coupe d'Europe des clubs champions.

□ **TENNIS : tournoi de Toulouse.** — L'Américain Jimmy Connors, vainqueur du Français Jerôme Potier (6-3, 6-1), vendredi 13 octobre, rencontrera en demi-finale du tournoi de Toulouse le Soviétique Andrei Chesnokov qui a battu le Suédois Christian Bergstrom (6-4, 6-3). L'autre demi-finale opposera l'Américain John McEnroe, vainqueur du Suédois Magnus Gustafsson (7-5, 6-3) à l'Autrichien Horst Skoff qui a éliminé le Canadien Martin Laurendeau (6-3, 6-2).

ÉDUCATION

Une jeune musulmane de Marseille interdite de voile au lycée

Dans un lycée d'enseignement professionnel de Marseille, section habillement, Souah Fligane, Tunisienne de dix-huit ans, de religion musulmane, s'est vu interdire le port d'un voile en classe. Inscrite le vendredi 6 octobre, elle était arrivée voilée au lycée le lundi suivant. Mme Arlette Vouland-Seffard, proviseur, a aussitôt convoqué la jeune fille pour lui expliquer qu'elle ne pouvait pas garder son voile en classe. Depuis, elle n'est pas revenue au lycée.

« Je n'ai fait que m'en tenir aux déclarations du ministre, a expliqué le proviseur. *Nous sommes dans une école laïque. De plus, cette élève ne peut porter le voile dans des ateliers où se trouvent des machines à coudre. »* Mme Vouland-Seffard s'est efforcée de convaincre la famille, mais celle-ci a porté l'affaire devant le MRAP, dont le secrétaire départemental a révélé que la jeune Tunisienne avait déjà tenté de s'inscrire dans deux autres établissements. Le MRAP a dénoncé l'*« atteinte à la liberté individuelle ».*

هكذا من الأصل

L'Europe des livres au bord du Rhin

A Strasbourg, pas de festival ou de foire aux livres comme il en existe ailleurs... Du 16 au 22 octobre, la capitale de l'Alsace et de l'Europe sera un carrefour : le Carrefour des littératures européennes, qui va accueillir près de soixante-dix écrivains.

Pendant toute la semaine, dans toute la ville, auront lieu des manifestations qui témoigneront de la diversité des courants littéraires en Europe : un grand hommage à Elias Canetti, prix Nobel de littérature 1981, qui sera représenté par des artistes, des écrivains, des universitaires qui admirent l'auteur de *Masse et Puissance ;* trois journées consacrées à la langue et à la littérature yiddish avec, notamment, une présentation du poète Avrom Sutkever, rédacteur en chef de la revue *Die Goldene Keyt* (la chaîne d'or) ; une évocation de l'action de Dany Benedite, animateur du réseau Varian Fry de Marseille, qui permit l'émigration clandestine de centaines d'artistes et d'intellectuels sous l'Occupation ; une enquête sur « le lecteur européen » de RFA, d'Espagne et de France après la lecture du *Grand Cahier* (Seuil) d'Agosta Kristof, écrivain né en Hongrie.

Des dizaines de lieux disséminés dans Strasbourg – dont l'Espace littéraire, structure démontable érigée place Kléber, l'Espace Transit, la Bibliothèque nationale et universitaire, le palais du Rhin, le palais de l'Europe, l'Ecole des arts décoratifs – ainsi que le Théâtre national de Strasbourg et les librairies de la ville accueilleront les diverses manifestations, les écrivains, essayistes, traducteurs, les expositions et la rétrospective de films de ce premier Carrefour des littératures européennes.

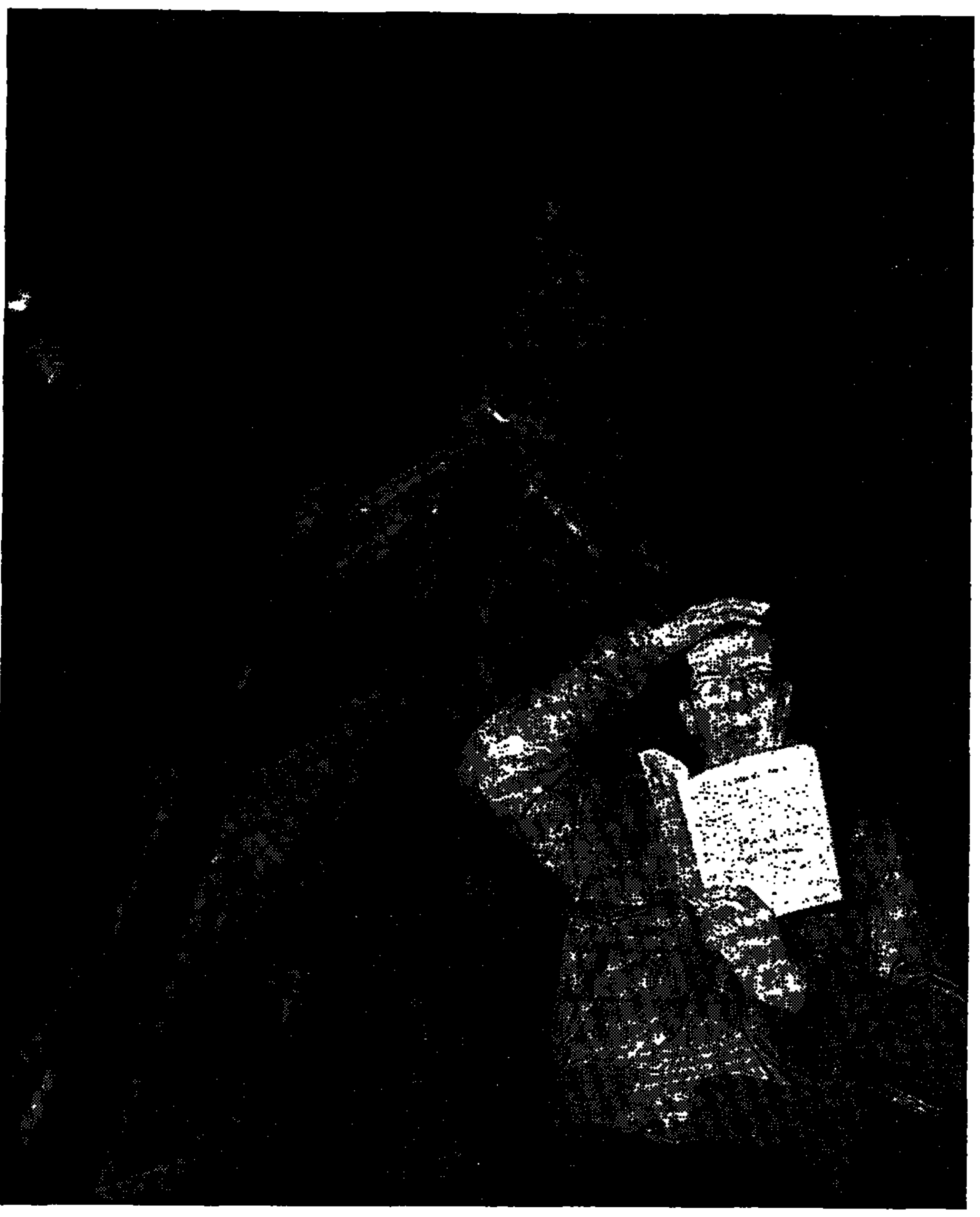

ALAIN WILLAUME

Quelques points forts de cette forte semaine :

Lundi 16 octobre

Hommage à Canetti et exposition Alfred Hrdlicka (palais du Rhin, jusqu'au 5 novembre).

Mercredi 18

Journée littéraire jeunesse (Espace littéraire)

Jeudi 19

Ouverture des journées sur la « Force du yiddish », avec Avrom Sutkever, Claude Vigée, deux poètes yiddish soviétiques (Velvo Tchernin et Lev Bersnsky) (Bibliothèque nationale et universitaire) ; rencontre avec Ismaïl Kadare (Espace littéraire) ; Bernard Frank et Roger Stéphane (FNAC).

Vendredi 20

Littératures d'Esten Ouest (Conseil de l'Europe) ; vernissage de l'exposition de l'atelier de Claude Lapointe ; l'originalité et la traduction du yiddish (Bibliothèque nationale et universitaire) ; « 400 millions de lecteurs autour d'Agosta Kristof » ; soirée Elias Canetti (TNS).

Dans les librairies : Edouard Limovov, David Rousset et Verich Hessel, Stephan Heym, Alphonse Boudard, Daniel Boulanger, François Weyergans, Jacques Lacarrière, Alexandre Zinoviev, José Saramago, Tom Ungerer, Jean Vautrin, etc.

Samedi 21

Fin des Journées yiddish ; hommage à Erich Fried (Espace Transit) ; littérature engagée et dégagée avec Michel Crouzet (Espace littéraire) ; dans les librairies : Jacques Lacarrière, Erick Orsenna, Anthony Burgess, Hartmurt Lange, Jean-Michel Palmier, etc.

Dimanche 22

Remise du Prix de la société des écrivains d'Alsace et de Lorraine (ancienne douane) ; hommage au réseau Varian Fry et à Dany Benedite Ungemach (Espace littéraire) ; Petite Symphonie pour Strasbourg, d'Anthony Burgess (Espace Littéraire).

Lecteurs de tous les pays...

Par THOMAS FERENCZI

La littérature n'étant pas seulement affaire d'écrivains mais aussi de lecteurs, le Carrefour s'est intéressé à la manière dont un même livre pouvait être reçu dans plusieurs pays d'Europe. Elle a donc confié à Jacques Leenhardt, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, une enquête, financée par le Conseil de l'Europe, auprès de trois cents lecteurs environ, en France, en Espagne et en Allemagne, invités au préalable à lire un livre de l'écrivain d'origine hongroise Agota Kristof, *le Grand Cahier* (Seuil, 1986). Enquête assez brève (de mars à octobre) sur un échantillon réduit, mais qui permet au moins, selon Jacques Leenhardt, de formuler des hypothèses, de repérer des tendances, de dessiner des perspectives (1).

Car les enquêteurs ne se sont pas contentés de s'interroger sur le succès plus ou moins grand rencontré par le livre dans les trois pays, ils ont voulu savoir comment les lecteurs (deux cent soixante-dix personnes des deux sexes et d'origine sociale diverse, réparties en trois classes d'âge et choisies respectivement parmi les lycéens, les lecteurs de trois journaux – *les Dernières Nouvelles d'Alsace,* la *Frankfurter Allgemeine Zeitung, El Païs* – et les habitués de trois bibliothèques de prêt) ont réagi personnellement au récit d'Agota Kristof, ce qu'ils en ont retenu, ce qui les a émus ou rebutés, en fonction de leur culture, de leurs habitudes de pensée, de l'idée qu'ils se font de la littérature, mais aussi de leur vision de la vie, de la morale, de la famille, etc. L'ambition était donc de pénétrer dans les mentalités de ces Européens d'aujourd'hui pour tenter de comprendre à la fois ce qui les rapproche et ce qui les distingue.

Le Grand Cahier a été retenu d'abord parce qu'il n'appartient à aucune des trois cultures considérées, ensuite parce que son thème offre un terrain d'observation privilégié. Il raconte en effet l'histoire de deux enfants qui, séparés de leurs parents à la fin de la guerre, se trouvent « désocialisés » et contraints de se réinventer des codes, des normes de comportement, en un mot une morale. A travers leurs lectures (la Bible et un dictionnaire) et leurs apprentissages (la mendicité, le vol, voire le meurtre), ils se bâtissent, par l'expérimentation, des règles de conduite, allant même jusqu'à s'ériger en justiciers. On voit que grâce à ce récit peuvent être analysées à la fois la relation des lecteurs à la guerre, qui joue ici un rôle essentiel, et leur conception de la morale, qui est au centre de la problématique. Mais en même temps, comme le montre bien Jacques Leenhardt, ces prises de position sont étroitement liées à des modalités de lecture, en particulier à la façon dont l'attention se porte plutôt sur les personnages ou plutôt sur les thèmes généraux. De sorte que la manière de lire n'est pas séparable du jugement porté sur ce qui est lu.

Selon les premières conclusions de l'enquête, qui demanderont, bien sûr, à être affinées, testées et complétées, les réactions des lecteurs français, espagnols et allemands sont loin d'être identiques. Ainsi, quand on leur demande s'ils sont d'accord avec l'idée que les deux enfants sont dénués de sens moral, leurs réponses, explique Jacques Leenhardt, sont assez nettement différenciées. Les Français, dans l'ensemble, considèrent qu'est morale « *une attitude conséquente, résultat d'un acte de la volonté et se développant selon une logique cohérente d'un bout à l'autre de l'existence* » *;* autrement dit, les enfants sont crédités d'un sens moral parce qu'ils ont des principes qui dirigent effectivement leur action. Pour les Allemands, en revanche, ce qui est important, c'est la nature de ces principes, et non pas leur seule existence : « *Un sens moral,* souligne Jacques Leenhardt, *c'est pour eux un principe universel au sens kantien* » ; c'est donc la « *qualité* » du principe qui détermine l'attribution, ou non, d'un sens moral. Quant aux Espagnols, ils sont plus attentifs aux qualités du cœur qu'aux contenus éthiques : c'est le « *sentiment* » qui assure la présence d'un sens moral.

Ces appréciations ne sont pas indépendantes du mode de lecture. Les Français, en effet, mettent l'accent sur la cohérence du comportement, donc sur la « *conscience agissante* » des personnages, alors que les Allemands s'intéressent moins à cette « *psychologie de la volonté* », allant jusqu'à une « *dissolution de la notion de caractère* », et que les Espagnols s'investissent davantage « *sur un mode identificatoire* » qui fait appel à la sensibilité.

Une contre-épreuve fournit un autre exemple de ces différences. Si on demande aux lecteurs si ce livre doit, selon eux, comporter une suite, seuls les Espagnols répondent positivement. Pourquoi ? L'hypothèse de Jacques Leenhardt est que les Espagnols n'accordent pas la même importance que les Français et les Allemands à la guerre et que, celle-ci étant finie au terme du récit, ils attendent, fidèles à leur investissement sentimental, que la tendresse et l'amour succèdent à la haine et à la cruauté. Les Français, au contraire, considèrent que les enfants étant en quelque sorte devenus adultes à l'issue de ce processus de formation, le texte, qui peut se lire comme un roman d'éducation, est clos – impression cohérente avec une lecture qui se focalise sur la personnalité des enfants. Pour les Allemands, enfin, l'objet propre du roman étant la guerre comme moment historique, le retour de la paix y met un terme définitif.

Ces résumés schématiques ne peuvent que donner une idée approximative du travail de Jacques Leenhardt, dont la publication, sous la forme d'un rapport d'enquête, permettra de prendre une vue plus complète. Il reste que cette recherche d'un « lecteur européen » relève, ou confirme, que la littérature n'est pas perçue de la même façon d'une nation à l'autre et suggère, même si l'étude n'est évidemment pas faite ici, que ces différences se répercutent d'une manière spécifique dans les diverses couches de la population, suivant la diversité des effets produits par l'école.

Coauteur avec Pierre Jozsa, il y a quelques années, d'une étude comparative franco-hongroise (*Lire la lecture,* Le Sycomore, 1982), Jacques Leenhardt se propose d'étendre ce type d'enquête à d'autres pays d'Europe, car l'accumulation de telles recherches est nécessaire à la fois pour consolider les résultats initiaux et pour rendre possibles des analyses plus détaillées. Au moins cette première approche offre-t-elle une bonne base de départ.

(1) Un débat aura lieu autour de l'enquête de Jacques Leenhardt, le vendredi 20 octobre, à 14 h 30, dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe, en présence d'Agota Kristof et des deux cent soixante-dix lecteurs.

SOMMAIRE

Elias Canetti, le grand témoin :

Dans les métamorphoses du vingtième siècle
Par Gérald Stieg
Page 10.

Un engagement d'amour
Par Claudio Magris
Page 10.

Dernières paroles d'une Europe exténuée
Par Pietro Citati
Page 10.

Portrait de l'écrivain en voyage
Par Jacques Meunier
Page 11.

L'avant-garde yiddish dans l'Europe des années 20
Par Rachel Ertel
Page 12.

LES LITTÉRATURES EUROPÉENNES
A STRASBOURG

Elias Canetti,

Un engagement d'amour

Par CLAUDIO MAGRIS

Canetti est l'un des grands écrivains du siècle, l'un des rares qui soient vraiment grands. Mais il y a plus encore : ce que Canetti est pour nous, l'enrichissement que son œuvre, sa grandeur poétique apportent à la vie de chacun d'entre nous et qui nous aident à vivre un peu mieux, ou, disons, un peu moins mal en affrontant avec plus de lucidité et plus de fermeté les démons du délire quotidien.

Naturellement, comme tout grand écrivain, Canetti a ses moments d'envolées vertigineuses et ses instants de faiblesse, mais ce sont précisément les écrivains fréquentant les chefs-d'œuvre qui sont capables de risquer et par là même d'accuser des moments inférieurs, des chutes. Seuls les écrivains médiocres ne fautent jamais et se tiennent toujours au niveau de dignité moyenne qui ne signifie rien. Comme chaque grand écrivain qui nous montre la vie d'une manière originale, Canetti exige de nous un dialogue franc et libre avec lui-même et son œuvre, avec cette liberté à l'égard de toute autorité, de tout pouvoir comme il nous l'a lui-même enseignée avec une force incomparable.

C'est comme cela que les choses ont été, du moins pour moi et, j'en suis sûr, pour tant et tant de ses lecteurs, Canetti – surtout dans sa plus grande œuvre, le *Blendung*, mais aussi dans ses autres livres – a démasqué sans merci et avec une implacable lucidité le délire qui constitue la trame d'une grande partie de notre réalité, le terrible manque d'amour et d'authentique raison qui stérilise et détruit notre vie, la folie diversement masquée mais surtout celle dissimulée sous la forme de la rationalité la plus coercitive, celle dissimulée qui dévore et anéantit notre existence. Canetti a démasqué ce délire particulier qui menace de pervertir – ou souvent pervertit réellement – l'esprit de notre siècle en l'exaspérant au point de le faire chavirer en son contraire.

Vivre les valeurs les plus hautes

Canetti nous a montré, avec une inégalable clarté, cette course fatale et désespérée qui anéantit notre vie comme elle anéantit la vie de son docteur Kien, en nous projetant sans cesse dans le futur, c'est-à-dire dans la mort, nous poussant à vivre et à courir toujours plus vite vers le néant, rejetant derrière nous notre existence entière et nous-mêmes. Personne sans doute n'a montré avec une telle clarté l'effrayant manque d'amour et de désir, la vaste mort qui nous envahit de toute part. De cette manière, il nous a fait un grand don d'amour, car c'est seulement en sachant ce qui les menace que nous pouvons réellement défendre et vivre les valeurs les plus hautes. C'est non seulement en fixant le délire en face que nous pouvons être fidèles à la raison ; c'est seulement en allant jusqu'au tréfonds (en voyant le fond) du tourbillon de notre désordre que nous pouvons construire un ordre réel ; c'est seulement en nous rendant compte combien l'amour est ardu, difficile que nous pourrons vivre authentiquement dans l'amour.

Pour moi, Canetti est, certes, un grand écrivain, mais il est surtout quelqu'un qui est devenu une partie de moi-même, quelqu'un qui m'a appris à regarder, à écouter, ce quelqu'un que je sens désormais indissociable de mon existence.

Je me souviens de mon émotion quand je l'ai rencontré pour la première fois à Londres, il y a fort longtemps : je me souviens encore des heures merveilleuses passées ensemble à Trieste, il y a des années. Des heures et des jours après son départ, nous nous sommes sentis (moi et ma femme, la première de la famille à lire l'œuvre de Canetti, il y a de cela fort longtemps) plus vides, mais surtout plus sûrs, plus libérés de la peur. Je crois que la confrontation constante avec la mort, dont Canetti a sur nous projeté l'ombre, nous aide à demeurer fidèles, à ne pas oublier ce que nous aimons, à avoir moins peur, aussi.

Je me rappelle ce que Canetti avait représenté pour un petit groupe de mes étudiants qui, alors que ses livres étaient peu connus en Italie, il y a bien longtemps, avaient entrepris de rechercher comment, dans les divers pays où son œuvre avait été traduite, celle-ci avait été accueillie. Ils avaient mis en lumière la perplexité qu'un immense et si original auteur posait aux critiques, aux braves hommes de lettres qui cherchent à situer, à classer chaque auteur dans leurs schémas habituels.

Je me souviens de la joie et de la bienveillance paternelle de Canetti envers ces jeunes, de la lettre qu'il leur avait adressée et dans laquelle il décrivait une photographie que ceux-ci (ils étaient six, cinq garçons et une fille) lui avaient envoyée. Je me souviens de tant de lettres qu'il m'adressa et qui m'ont aidé à vivre mieux, à comprendre tant de choses sur moi-même.

On peut fort bien se passer de la voix d'un critique littéraire, d'un dixième jugement et d'une onzième interprétation de l'œuvre d'un écrivain, mais un authentique témoignage personnel, un témoignage qui illustre combien cet auteur a pu s'insérer concrètement dans une vie d'homme, comme cela s'est passé entre Canetti et moi, ma famille et mes amis, je crois que cela sera toujours significatif, malgré la modestie de celui qui offre ce témoignage.

Eschyle, sur sa tombe, ne voulait pas que l'on rappelle son œuvre de poète, mais son engagement de citoyen dans la défense de sa patrie, c'est-à-dire son engagement moral. Comme tout grand écrivain, Canetti enseigne que la littérature est au service de quelque chose de plus grand qu'elle-même.

▶ **Claudio Magris : écrivain triestin, auteur de *Danube* (L'Arpenteur).**

Dans les métamorphoses

Par GÉRALD STIEG

Interrogé en 1979 sur les auteurs qui avaient marqué son œuvre et sa pensée Canetti répondait : « *Sur le plan de la langue, je dois beaucoup à la tradition viennoise : Nestroy et Karl Kraus. Mais il y a ensuite les auteurs de la littérature européenne : Swift, Aristophane, Cervantès, Stendhal, Gogol, Lichtenberg, Büchner, Kafka, pour ne citer que ceux qui eurent une influence déterminante sur moi.* » (En 1981, lors de la réception du prix Nobel, il ajoutera Robert Musil à cette liste, le maître qui lui enseigna « *le plus difficile, une patience presque surhumaine* ».) Puis il poursuivit : « *Mais là encore, c'est trop restreint. Depuis l'âge de dix-sept ans, j'ai été influencé par le Gilgamesh sumérien. En ce qui concerne les philosophes, ce sont les maîtres chinois que je lis le plus souvent, Dschuang Dsci depuis plus de cinquante ans. Et je m'aperçois à présent que j'ai oublié le plus important : les mythes des peuples en voie de disparition. Je les relis sans cesse, ce sont eux qui me font revivre jour après jour ce qu'est la métamorphose, je les apprends, je les pratique, je vis à leur exemple. Le poète est le gardien des métamorphoses, et celui qui ne les garde pas vivantes en lui-même meurt avant son temps* (1). »

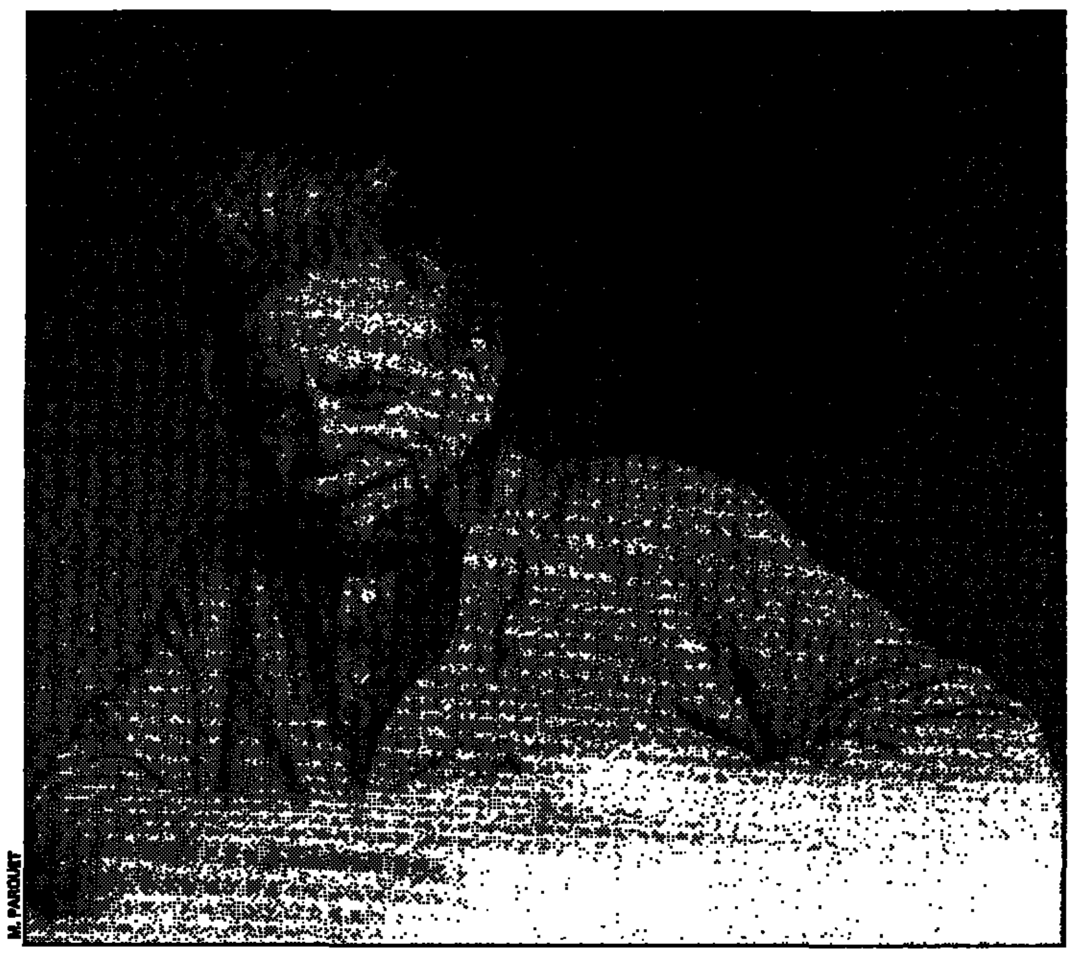

M. PAROUST

La critique a toujours eu des difficultés à saisir Elias Canetti : comme deux de ses personnages mythiques préférés, Ulysse et Protée, il a le don de se soustraire aux chants des Sirènes et à toutes les étreintes (notamment des médias). La métamorphose n'est pas un vain mot dans la bouche de cet auteur, dont l'autobiographie constitue un authentique roman d'apprentissage de la métamorphose.

Canetti traverse notre siècle en témoin effaré. Sa vie se déroulera dans plusieurs pays : la Bulgarie (1905-1911), l'Angleterre (1911-1913 et de nouveau de 1939 à 1971), l'Autriche (1913-1916 et 1924-1938), la Suisse (1916-1921 et de nouveau à partir de 1971), l'Allemagne (1921-1924 et 1928), sans compter les voyages et séjours, notamment au Maroc et en France. Il vivra dans plusieurs langues, l'espagnol de sa famille séfarade, l'anglais, symbole de la liberté du père, le français, langue de culture, et enfin l'allemand, sa véritable « langue maternelle », apprise comme sous la torture à l'âge de huit ans.

Canetti n'écrira qu'en allemand : « *La langue allemande restera la langue de mon esprit, et cela parce que je suis juif,* note-t-il en 1944. *Je veux conser*

Dernières paroles

Par PIETRO CITATI

C'est dans une petite rue en pente, au cœur de Paris, que vit Cioran. Il habite au cinquième étage. Mais n'allez pas imaginer un vaste escalier, un ascenseur scintillant de miroirs et de lumières, conduisant à la riche demeure de l'un des derniers princes de l'esprit. Il n'y a pas d'ascenseur. Un escalier en colimaçon s'enroule sur lui-même et vous abandonne devant la vieille porte délabrée d'une de ces *chambres de bonne* (*) où les riches bourgeois du dix-neuvième siècle confinaient leurs domestiques.

Tout y est incroyablement petit : chambre à coucher lilliputienne, cuisine invisible, le déjeuner servi sur la table de travail, de fragiles fauteuils de jardin ; et l'on a logé le bureau sous les combles (...)

Dans son minuscule *appartement de bonne* (*), Cioran aborde tous les sujets ; il parle, sans enseigner ; car l'on peut *converser*, c'est-à-dire aller et venir, flâner, vagabonder, revenir, répondre aux questions par d'autres questions, à propos de toutes choses, y compris celles qu'on réservait jadis à de secrètes révélations. Lui-même parle et sourit, il rit joyeusement, à gorge déployée. Il est candide et démoniaque. Rien n'est plus agréable que d'entendre rire cet homme désespéré. Il ne peut s'empêcher de parler du sujet qui lui tient à cœur depuis quarante ans : la décadence de l'Europe. Il a un sens biologique de la décadence. Il en suit les progrès sur le visage des gens qu'il fréquente, dans les corps, les gestes, la démarche, les sourires de plus en plus rares, les *clichés* (*) de plus en plus répandus, l'absence de vitalité, de passion et de foi, l'indolence, la nausée, la paresse masquée sous l'efficacité, l'incapacité de penser. Il a établi son observatoire à Paris, et y amasse chaque jour un peu plus de matière. Il secoue la tête, heureux et désolé : « L'Europe, c'est fini. »

L'effort pour triompher de l'histoire

Qui pourrait donner tort à Cioran ? L'histoire de l'Europe n'est qu'une longue décadence. Nous avons commencé à décliner il y a plus de trente siècles, lorsque l'Europe a détruit Troie, infligeant à *l'autre*, et à elle-même, une blessure effroyable, et jamais nous ne nous sommes remis de cet outrage primordial. Depuis lors, nous n'avons connu que des fins : la fin d'Athènes, celle de Rome, celle de Constantinople, – et d'autres déclins que nous avons provoqués ou auxquels nous sommes liés : la fin de Memphis et de Thèbes, de Persépolis et de Jérusalem, de Mexico et de Cuzco. Rome a commencé à ressentir sa propre décadence au Iᵉʳ siècle avant Jésus-Christ ; Byzance a été un long, un glorieux crépuscule ; l'Europe déclinait au XVᵉ siècle, devant les Turcs ; l'Italie au XVIᵉ siècle, l'Espagne et la Hollande au XVIIIᵉ siècle, l'Europe tout entière à la fin du siècle dernier. Et maintenant ? Nous avons perdu toute importance politique. L'action ne nous attire plus. La *pensée métaphysico-symbolique* a déserté jusqu'à ses héritiers légitimes, tel Cioran. Nous éprouvons une méfiance ironique vis-à-vis de nous-mêmes. Et cette force créatrice qui a brillé d'une lumière si vive au siècle dernier, qui a produit Baudelaire et Hopkins, Monet et Yeats, semble aujourd'hui épuisée (...)

Comme la Grèce et l'Egypte, cette Europe exténuée, épuisée par son effort démesuré pour triompher de l'histoire, est devenue un refuge plein de douceur et de mélancolie, capable d'accueillir tous les êtres, toutes les forces, tous les livres. Africains, Indiens, Russes, Polonais, Roumains, Tchécoslovaques (la partie séparée et blessée de l'Europe) viennent chez nous, habitent chez nous, et commencent à écrire mieux que nous dans nos langues, comme autrefois les Egyptiens, les Lydiens et les Syriaques écrivaient en grec. La vocation de l'Europe a toujours été d'accueillir et de transformer : prodigieux don de métamorphose, qui explique que d'autres dieux, d'autres mythes, d'autres textes, soient venus s'établir sur nos terres.

Combien de temps durera notre décadence ? Cioran estime la fin prochaine. Je crois pour ma part qu'elle prendra encore au moins un millier d'années ; et en 2986, un écrivain, jeune ou vieux, s'interrogera à nouveau sur le destin de l'Europe, comme Plutarque sur celui de la Grèce. Ce seront peut-être les plus beaux jours de l'Europe : sans plus d'obligation de dominer l'histoire, sans le devoir de vaincre, de guider, de s'imposer, de conquérir, de coloniser, de briser, de détruire, de faire le vide là où était le plein ; sans plus de désir de prendre part à l'histoire. Autour de nous, des peuples plus anciens ou plus jeunes accélèrent, de façon vertigineuse, la marche du temps. Nous resterons à part, dans un coin, presque oubliés : avec nos régimes politiques légèrement anachroniques, nos industries vieillies, notre population de vieux. Mais tous sauront que si l'on veut se

(*) En français dans le texte. NDRL.

Frankfurter Allgemeine
L'INDICE
Le Monde EL PAIS
T L S
LIBER

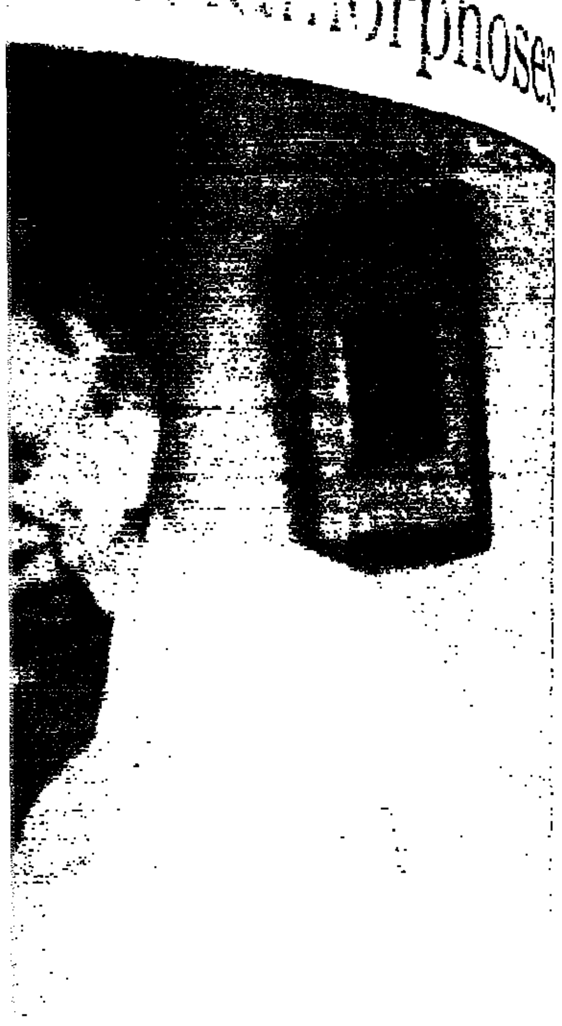

LES LITTÉRATURES EUROPÉENNES A STRASBOURG

le grand témoin du vingtième siècle

ver en moi, en tant que juif, ce qui reste d'un pays dévasté de toutes les manières possibles. Le sort de ses fils est aussi le mien. Je veux rendre à leur langue ce que je lui dois. Je veux contribuer à ce qu'on leur sache gré de quelque chose. »

La différence entre le Canetti des années viennoises et le Canetti de l'exil n'est pas due à un changement thématique, mais uniquement à une métamorphose de sa langue. L'œuvre viennoise – le roman *Auto-da-fé* (1931) et les pièces de théâtre *Noce* (1932) et *Comédie des vanités* (1933-1934) – était inspirée par le génie satirique de Karl Kraus. Comme lui, Canetti construisait un cabinet d'horreur peuplé d'innombrables « *masques acoustiques* ». En 1945, la satire avait perdu son droit. En 1933-1934, Canetti s'était permis de railler Hitler par la composition d'un personnage théâtral ridicule qui portait le « masque acoustique » du führer. En 1945, il s'agit de rétablir une langue « *défigurée* », il s'agissait de « *sauver la langue allemande* ».

Les œuvres de Canetti publiées après la guerre portent toutes la marque d'un retour à une simplicité classique. Des critiques ont comparé le style de *Masse et puissance* à celui de Tacite. Ils n'ont pas tort. Pendant de nombreuses années, Canetti, qui veut « *rendre* [aux Allemands] *la langue maintenue pure et saine* », leur restera inconnu. Tandis que le roman *Auto-da-fé* commence une carrière internationale – la traduction française de 1949 est couronnée, à l'instigation de Raymond Queneau, « *meilleur livre étranger* », – la nouvelle édition allemande est mise au pilon ! Il faudra attendre 1960 et la publication de *Masse et puissance*, et surtout 1963, qui voit la troisième édition d' *Auto-da-fé* en allemand, pour voir Canetti émerger d'un silence qui aura duré presque trente ans.

Masse et puissance est « *l'œuvre d'une vie* » : commencée dès 1925 pour porter la contradiction à la psychologie des masses de Freud, marquée profondément par un événement-clé de l'histoire autrichienne – l'incendie du palais de justice de Vienne en 1927, – l'étude des masses devient le seul objet de Canetti après 1933. Il décrète pour lui-même, face à la terreur du monde, « *un interdit de toute autre sorte de travail, de littérature pure avant tout* ». Quand il envoie, enfin, en 1959, le manuscrit de l'œuvre à son éditeur allemand, il note : « *Sous quelque jour que je la regarde, mon existence d'adulte m'apparaît toujours comme préparant ce livre. Depuis que je vis en Angleterre (plus de vingt ans donc), je n'ai guère travaillé qu'à cela... Cela valait-il un tel déploiement ? N'ai-je point manqué bien d'autres œuvres ? Comment savoir ? Ce que j'ai fait, je devais le faire. Je travaillais sous une contrainte que je ne comprendrai jamais... A présent, je me dis que j'ai réussi à prendre ce siècle à la gorge.* »

La publication de *Masse et puissance* fut un échec en Allemagne comme en France, où Pierre Nora faisait démarrer la « Bibliothèque des sciences humaines » de la NRF avec Canetti. La phénoménologie de la masse et du pouvoir se heurtait aux modes de pensée dominants de l'époque, donc au freudo-marxisme, au structuralisme anthropologique de Lévi-Strauss et à l'idéologie politique de Sartre. Pour sauver les apparences, certains étaient prêts à accorder à *Masse et puissance* le statut de « *poème anthropologique* » mélangeant mythes, histoire, psychologie, sciences humaines, etc. Canetti a gardé confiance en son livre en insistant sur la lenteur extrême de sa gestation : « *Car il me semble que cette lenteur est quelque chose qui se perd de plus en plus de nos jours. C'est l'usage, surtout en France – il suffit de penser à Sartre, – de donner son avis sur tout à tout moment. Autrefois, parmi les gens qui se voulaient des penseurs – bien sûr, j'aimerais aussi en être un, – l'usage voulait que l'on réfléchisse très longuement avant d'exprimer un avis sur un sujet particulier.* »

La « manière lente et grave » témoigne également d'un grand respect du lecteur, auquel Canetti donne un espace vaste de réflexion.

L'aspect presque mythique du livre – Canetti y traite tous les documents (historiques, mythiques, psychiatriques, ethnologiques) sur un pied d'égalité – n'ôte rien à la valeur cognitive de *Masse et puissance*. Qui veut trouver une explication « *aux événements qui surviennent* » après la publication a intérêt à se référer à Canetti : il trouvera chez lui des « pensées » pour lui ouvrir les yeux sur la révolution iranienne et sur tout ce qui secoue actuellement le monde communiste. Il y trouvera peut-être même une éthique moderne... Elle est bâtie sur le concept anthropologique de la métamorphose, qu'il préfère au déterminisme contenu dans celui d'évolution. Tout pouvoir a peur de la métamorphose et institue des « *interdits de métamorphose* ». La masse, elle, à l'état pur et fluide, est prête à toutes les métamorphoses, les meilleures et les pires. Le poète aura donc comme tâche principale d'être le « *gardien des métamorphoses* ».

Protée et Ulysse sont les dépositaires de l'héritage humaniste universel.

▶ **Gerald Stieg est professeur de littérature germanique à l'université Paris-III-Sorbonne nouvelle.**

(1) Les citations de l'interview sont tirées d'*Austriaca* 11, 1980. Les autres textes se trouvent dans *le Territoire de l'homme.*

Bibliographie française :
– *Auto-da-fé*, 1949, 2e édition 1968 (Gallimard).
– *Masse et puissance*, 1966 (Gallimard)
– *L'Autre Procès* (Kafka et Félice Bauer), 1972 (Gallimard)
– *Le Territoire de l'homme*, 1978 (Albin Michel).
– *Les Voix de Marrakech*, 1980 (Albin Michel).
– *La Langue sauvée*, 1980 (Albin Michel).
– *Le Flambeau dans l'oreille*, 1982 (Albin Michel).
– *La Conscience des mots*, 1984 (Albin Michel).
– *Le Témoin auriculaire*, 1985 (Albin Michel).
– *Théâtre (Noce, Comédie des vanités, les Survitaires)*, 1986 (Albin Michel).
– *Jeux de regards*, 1987 (Albin Michel).
– *Le Cœur secret de l'horloge*, Aphorismes, 1989 (Albin Michel)

Sur Canetti :
Hommage à Elias Canetti (Austriaca nº 11, 1980, Presses universitaires de Rouen).
Gerald Stieg : *Fruits du feu*. L'incendie du palais de justice de Vienne en 1927 et ses conséquences dans la littérature autrichienne. Rouen : PUR, 1989.

d'une Europe exténuée

soustraire au rythme furieux du temps, si l'on veut échapper un instant à la sarabande infernale de la victoire et de la défaite, se libérer de l'obligation d'être toujours présents, – il suffira de venir en Europe. Ce jardin, cet enclos protégé, où le temps, systématiquement, est ralenti, les passions tempérées, bridées, où toutes choses s'enveloppent de la lumière céleste de notre crépuscule.

J'ignore si la force créatrice a réellement abandonné l'Europe ; ou si l'esprit européen ne fait que se reposer, après deux siècles de merveilleuse créativité. Mais, même si l'instinct créateur a choisi d'autres rivages, il se peut qu'il nous ait laissé un autre don : celui de comprendre.

Les expériences centrifuges de l'esprit

L'Europe l'a toujours possédé ; même dans ses âges les plus cruels : lorsque les troupes à cheval de Cortès se lançaient à l'assaut des routes escarpées du Mexique, leurs yeux avides et rapaces s'efforçaient de comprendre tous les aspects, les fondements, les différences, les beautés d'une civilisation que l'autre moitié d'eux-mêmes entendait détruire. Tout le monde sait agir, sous l'impulsion de la fureur, de la passion ou de la terreur. Bien peu savent comprendre, de toute la richesse de leurs sens et de leur imagination, concentrée dans un coin de leur esprit. Comprendre ce que ressentent les autres, non seulement consciemment, mais même inconsciemment : « *sentir physiquement*, disait Berenson, *comment l'autre respire, comment il repose sur le sol lorsqu'il est debout, comment il se tient lorsqu'il est assis, comment ses bras, ses mains, ses pieds se détendent.* Tout se résume à cette formule : « *mets-toi à sa place* » en toute circonstance, lors de toute rencontre, de toute expérience. » (...)

Un continent entier peut-il vivre simplement pour comprendre, tandis que d'autres agissent ? Peut-être est-ce trop espérer. Mais il est certain qu'une pareille forme de compréhension, à laquelle nul de nous n'est encore parvenu, n'est pas un simple don rationnel. C'est un don total, du corps et de l'âme, de la lumière et des ténèbres qui sont en nous, du conscient et de l'inconscient, de l'intelligence et de la fantaisie, de l'intuition et de l'imagination. Lorsque nous comprenons de façon si totale, alors revit en nous ce génie créateur qui façonna les vers de Baudelaire et d'Hopkins.

Je ne sais si le monde aura encore besoin de l'Europe, de ses antiques savoirs, de ses arts anciens, de ses antiques astuces. Peut-être s'en passera-t-il ; et le moment viendra où ces pages dans lesquelles notre génie nous semble résider – *l'Odyssée, l'Orestie, le Phèdre* – ne diront plus rien à personne. Alors, ce sera vraiment la fin. Maisi, d'ici là, l'Europe pourra apprendre au monde que les grandes choses se produisent – inexplicablement concentrées – dans un espace restreint : Mycènes ou l'*appartement de bonne* (*) de Cioran. L'Europe justement, elle qui a péché plus que personne par violence et par *hybris*, pourra rappeler que la créature humaine est quelque chose d'extrêmement limité : elle demeure confinée entre le ciel et la terre, dans un espace de quelques mètres, dans quelques décennies d'existence, quelques décennies de pensées, une tombe exiguë – et lorsqu'elle veut capturer l'infini, il lui faut le refléter dans un poème de quelques vers, une toile d'un mètre à peine, ou une prose à peine moins concise.

Nous sommes environnés de dieux. La vieille Europe a toujours prôné envers eux une juste alternance : d'un côté, une dévotion, une vénération infinies – car quel sens cela a-t-il de vivre, si le vécu n'obéit pas à la forme que les dieux ont tracée ? Mais de l'autre, la distance, la froideur, l'ironie, parce que les dieux sont redoutables et que le geste d'adoration doit savoir se muer en un geste d'éloignement. Nul n'a, comme l'Européen, voyagé, connu, possédé avec une inépuisable vitalité, depuis l'époque où les navires mycéniens laissaient des amphores sur tous les rivages de la Méditerranée et de l'Atlantique, où Ulysse attendait de rencontrer cet homme qui ne connaissait pas la rame. Mais il voyageait seulement pour rentrer chez lui ; il voyageait seulement pour que toutes les expériences centrifuges de l'esprit, toutes les fuites, les dissipations – puissent prendre forme. On ne vit que pour cela : pour que, sur le fond de l'abîme et du vide, une main nerveuse trace sur la feuille blanche des mots qui obéissent à un rythme et à une figure. L'histoire tout entière de l'Europe ne s'est produite que pour donner naissance à quelques vers, quelques tableaux parfaits – vers et tableaux qui ne justifient pas ses erreurs, mais les rejettent dans l'ombre. *La langoureuse Asie et la brûlante Afrique* sauront-elles comprendre les dernières paroles d'Europe ?

(Traduit de l'italien par Brigitte Pérol)

▶ **Pietro Citati : Ecrivain et critique italien, auteur d'essais Katherine Mansfield (Quai Voltaire), Tolstoï (Denoël) et Kafka (L'Arpenteur).**

Portrait de l'écrivain en voyage

Par JACQUES MEUNIER

Le *travel writer*, l'écrivain-voyageur, se définit d'abord par le refus de toute étiquette. Si, avec les autres, il forme une famille d'esprits, il n'a sûrement pas l'esprit de famille. Bruce Chatwin, d'*En Patagonie* au *Chant des pistes* (1), le dit sur tous les tons : il refuse d'être catalogué. Il ne sera donc pas un représentant de la moyenne bourgeoise, ni un brillant expert de la galerie Sotheby, ni un militant, mais seulement « *un Anglais qui voyage* ». « *Au reste,* m'avouait-il un jour, *le label du « travel writing » recouvre trop de camelote aujourd'hui, et je n'accepte plus de m'y trouver mêlé.* »

Loup solitaire, le but, la mission et la destination du *travel writer* sont souvent fantasmatiques. Son voyage a surtout un horizon verbal. Il part à la recherche d'un brontosaure, d'un rhinocéros blanc ou d'un météorite. L'objet de son entreprise est à la fois alimentaire et mythique. S'y mélangent de l'hédonisme et de l'érudition, la nécessité d'écrire pour vivre, ainsi qu'une bonne dose d'ironie de soi. Il faut ajouter à cela une propension symptomatique à sous-estimer les dangers et les difficultés du voyage.

Le *travel writer* est un hybride né. Si bien que, si vous le coupez en deux, vous n'aurez pas d'un côté un écrivain et de l'autre, un voyageur, mais deux moitiés d'écrivain-voyageur. (Cela peut répondre aux universitaires qui, de plus en plus, se penchent sur l'écrivain-voyageur en se demandant quelle fut l'instance première de l'écriture ou du voyage...).

Entrée au club de l'ailleurs

Le récit de voyage tel qu'il est pratiqué maintenant ressemble à un mirifique bazar. Le journal de bord et le carnet de route sont, en effet, de très commodes fourre-tout qui servent à emmagasiner des personnages, des images, des couleurs, des odeurs, des idées, des poèmes, des échecs, des projets. Le voyageur se met lui-même en scène et, pour rendre le réel, emprunte aux techniques de la fiction. Tout est bon. D'autant qu'un reportage peut très bien déboucher sur une introspection : partir est un exercice de décentrement et de décloisonnement, un long détour qui va de soi à soi, c'est-à-dire une anamnèse.

Le *travel writing* a ses sources historiques et a subi de fortes influences, bien sûr. Personne n'échappe à ses ancêtres. Le « nouveau journalisme » l'a précédé, et l'ethnologie narrative, et le voyage philosophique, et la géographie sentimentale, ainsi que le tourisme et le pèlerinage littéraires. L'écrivain-voyageur d'aujourd'hui campe dans des paysages déjà dessinés par d'autres. Il y a eu Segalen, Mark Twain, Stevenson, Michaux, Melville, Stendhal ou Nerval. Cendrars et Hemingway. Albert Londres ou John Reed sont encore invoqués. Sans parler des clochards célestes de la *beat generation* ou des citoyens calcinés de la rimbaldie. N'empêche que, sans méconnaître sa généalogie ni cacher ses livres-culte, le *travel writer* aime à le proclamer : il est indépendant. Pour le journalisme qu'il fréquente volontiers, free lance ou pigiste.

Nicolas Bouvier, auteur de *l'Usage du monde* (2) et de *Chronique japonaise* (3), constate : « *On croit qu'on va faire un voyage, mais bientôt c'est le voyage qui vous fait ou vous défait.* » Manière de dire que le *travel writer* n'est pas un héros conquérant et – comme le privé des romans noirs – il se laisse ballotter par les événements. Il paie ainsi le prix de la « traversée des apparences » et le droit d'entrer au club de l'ailleurs. Redmond O'Hanlon, dans *Au cœur de Bornéo* (3) et, plus encore, dans *In Trouble Again* (à paraître), ne devient-il pas le spectacle des sauvages qu'il était venu observer ?

La revue *RSH*, (4) : dans son dernier numéro, fait une approche intéressante du sujet la difficulté vient de ce qu'il est illusoire de définir le *travel writer* seulement par ses motivations et ses projets. Quand J.-M. Le Clézio affirme : « *Pour moi, il ne s'agit pas de me réaliser dans l'aventure, mais, au fond, de me déchiffrer dans le déplacement* », Michel Le Bris veut « *conjuguer l'errance et l'enracinement* » (5), d'autres revendiquent leur « *part nomade* ». De fait, si tous ces « transfuges alternatifs » font parfois penser aux malades de Baudelaire qui changent de lit pour se sentir mieux, ce sont aussi des passagers émerveillés. La fraîcheur d'âme leur colle aux talons.

Hommes en transit, à la recherche du lieu et de la formule, comme tout un chacun, ils rapportent du bout du monde des leçons de modestie. En guise de Toison d'Or et d'Arche perdue, ils se contentent de serrer dans leur mouchoir quelques petits faits vrais et un peu de sagesse. Les meilleurs ont su tempérer leur individualisme : ils regardent désormais les autres sans les toiser. Leurs livres, enfin, sans sacrifier à l'exotisme, parlant de tout et de rien, rajeunissent la terre qui en avait bien besoin !

★ Jacques Meunier animera, avec Michel Le Bris, samedi 21 octobre, à 11 h à l'Espace littéraire, place Kléber, un débat sur le thème « Littérature et voyage : un passage ? »

(1) Grasset éd.
(2) Editions La Découverte.
(3) Editions Payot.
(4) *Revue des Sciences humaines, nº 214. Université de Lille-III.*
(5) *Caravanes. Phébus éd.*

La première revue européenne des livres

Réalisée avec les rédactions littéraires de cinq grands journaux européens :
FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG - L'INDICE - LE MONDE - EL PAIS - TIMES LITERARY SUPPLEMENT

LES LITTÉRATURES EUROPÉENNES

A STRASBOURG

L'avant-garde yiddish dans l'Europe des années 20

Créée par une bande d'amis, qui comprenait notamment Peretz Markish, Israël Joshua Singer, et des artistes comme Brauner et Chagall, une revue littéraire fit une entrée fracassante, en 1922, dans la littérature yiddish. Deux numéros virent le jour : à Varsovie en 1922, à Paris en 1924.

Nous publions des extraits de l'étude de Rachel Ertel, « Khaliastra et la modernité européenne », préface à l'édition en français de Khaliastra-la Bande, *qui sera présentée au Carrefour des littératures européennes. (A paraître chez Lachenal et Ritter en novembre.)*

Cette revue naît de la rencontre, par le truchement d'auteurs yiddish, entre la sphère culturelle slave, la sphère culturelle allemande, la sphère culturelle américaine et Paris. Melekh Ravitch quitte les fastes et la misère de la Vienne de Schnitzler, de Hofmannsthal, de Freud, de Klimt, Kokoschka et Schönberg ; Uri-Zvi Grinberg fuit sa Galicie natale prise en étau entre l'Autriche et la Pologne. Tous deux avaient connu les horreurs de la guerre dans l'armée autrichienne. Peretz Markish avait traversé les pogromes, s'était engagé dans la révolution russe, avait partagé les tâches et les espoirs des groupes de Kiev et de Moscou. Israël Joshua Singer, issu d'une famille rabbinique et hassidique de la région de Lublin, au cœur de la Pologne juive, et qui n'avait pas résisté non plus à l'attraction de la révolution rouge, revenait tout juste à Varsovie où il se lia d'amitié avec un jeune auteur, Oser Warszawski.

Khaliastra opère la synthèse des contraires et tire son unité de ce qui occasionnait division et scission dans les autres cultures et qui pour elle devait intervenir plus tard. Ainsi les colonnes de *Khaliastra* portent-elles l'empreinte des déchirements et des rébellions, des doutes et des interrogations comme des certitudes sectaires, qui sont à l'origine des vies et des morts tumultueuses des modernistes aux quatre coins du monde.

Autre paradoxe, et non des moindres pour une revue née dans le monde juif dans lequel avait si longtemps sévi l'interdit de la représentation : le modernisme qui irrigue les pages de *Khaliastra* tire sa substance non seulement de la création langagière de ces diverses cultures, mais aussi de leur création plastique qui, pour l'intelligentsia juive, représente un enjeu capital, à la fois d'ordre esthétique et d'ordre historique (...)

Dans son élan contestataire, dans son ardeur révolutionnaire, *Khaliastra* fut *« un éclair* [qui] *souda pour un instant — précisément comme l'éclair soude parfois trois métaux qui se trouvent par hasard côte à côte dans un hangar »* (Melekh Ravitch) — des positions, des styles, des courants littéraires et surtout des positions idéologiques diamétralement opposés.

Mais de même que l'almanach *Der Blaue Reiter* est lié aux noms de Kandinsky et de Franz Marc, de même le premier numéro de *Khaliastra* et l'avant-garde yiddish sont incarnés par Peretz Markish, Uri-Zvi Grinberg et Melekh Ravitch. Ces trois poètes marquèrent la période par leurs œuvres, les revues qu'ils publièrent et les voies divergentes qu'ils suivirent.

Peretz Markish ne se contente pas de rédiger le poème-manifeste qui ouvre la revue et lui donne le ton. Venu de Kiev et de Moscou, personnage charismatique auréolé des espoirs de la révolution qui embrase la Russie, il parcourt les villes de Pologne. Il galvanise les foules qui viennent écouter la lecture exaltée de ses poèmes torrentiels, dont le souffle lyrique et épique, dont les rythmes et les images-chocs soulevèrent un délire d'enthousiasme que la presse yiddish répercute et amplifie en louanges ou en invectives. *Au Repas des pauvres* — ses auditeurs — il apporte, dans la rhétorique de l'époque, la vision de mondes éventrés avec *« la rosée écumante du sang et de la fumante démence »*, des cités *« aux yeux flamboyants »* ; il les enivre au *« calice »* de la tristesse et de la mort, de la stridence des capitales et du sang des pavés, de l'errance des sans feu ni lieu — *« le legs des vagabonds »*, — du paroxysme de désespoir de ses vingt-sept ans qui est l'envers de sa foi juvénile en lui-même, en l'avenir, en la parole poétique. Par le rythme à la fois ample et saccadé de ses vers libres, admirablement structurés, par la virtuosité des assonances, des allitérations, des associations imprévues, soudant différents niveaux de langage, introduisant dans le registre poétique les mots quotidiens ou technologiques et d'audacieux néologismes, il travaille la poésie comme les sculpteurs de son époque travaillent le béton, le métal, les matériaux bruts — terre, cheveux, toile.

Une « bande sans foi ni loi »

La même inspiration oraculaire porte les vers d'Uri-Zvi Grinberg, le mystique, le nationaliste — le semblable et le contraire de Markish.

Evocation d'un *monde sur la pente* qui tourbillonne dans le néant, dénonciation des Sodome et des Gomorrhe modernes, le verbe d'Uri-Zvi Grinberg se déverse comme une lave de soufre et de feu. La rhétorique des prophètes — incantations, apostrophes, interjections, longues périodes oratoires, exhortations et malédictions, — la symbolique et les personnages de la Bible sont détournés en une interminable litanie d'imprécations et de blasphèmes. Ces impies, ces vauriens, cette *« bande de vagabonds sans foi ni loi »* à laquelle par défi il s'identifie, profanent toute sainteté, de Moïse à Jésus et à Mahomet, exposent la nudité de la Vierge et de Marie-Madeleine, *« filles publiques »* l'une et l'autre, et *« lancent vers le Ciel un crachat : Jéhovah ! »*.

Khaliastra, revue littéraire, Varsovie, Paris.

A ce nihilisme poétique, Melekh Ravitch oppose un universalisme et un panthéisme qui ne se démentiront jamais. A Walt Whitman, il emprunte son titre *Chant au corps humain*, tel qu'il peut être chanté en Europe par quelqu'un qui a connu la boucherie de la première guerre mondiale. C'est pourquoi ce poème a les accents d'un véritable rituel d'exorcisme. Aux images de mutilation, de mort, de décomposition, qui évoquent irrésistiblement les tableaux de guerre d'un Otto Dix — *« un mendiant rouillé... sur deux jambes de bois »*, la tête dorée d'un enfant *« écrasée comme une pomme piétinée »*, *« des mains qui pourrissent en terre »*, — il oppose le blason du corps de la femme et du corps de l'homme. Le naturalisme de l'évocation des plaies qui les frappent et les accablent cède la place à l'énumération amoureuse de chaque membre qui les compose et dont il égrène avec volupté et jubilation les noms. Et cette nomination même devient source de vie, évocation sensuelle, érotique, douloureuse aussi, des accouplements qui donnent naissance aux mondes et aux êtres. C'est par l'union des sexes, celui de l'homme labourant celui de la femme, que l'on peut *« aller chercher par le monde : Dieu »* et le trouver.

L'audace de ces images crues, perçues comme des obscénités dans une société pudique, pour ne pas dire prude, et de la philosophie qui les sous-tendait, allait au-delà d'une simple *« gifle au goût public »*. (...)

Sur les artistes, les écrivains et les poètes yiddish en révolte et en rupture avec le milieu d'origine, la France et en particulier Paris exerçaient une fascination irrésistible. Peintres, sculpteurs, graveurs juifs affluèrent par dizaines d'Europe orientale et centrale.

Paris capitale de l'art

Dans ces années 20 certains découvrent, éblouis et affamés, Montparnasse avec ses ateliers et ses cafés ; d'autres y reviennent en déçus du communisme ou par amour du cosmopolitisme et de l'errance nécessaires à leur génie. La colonie ancienne se reconstitue, se gonfle : Chagall, Lipchitz, Krémegne, Kikoïne, Soutine, Chana Orloff, Mané-Katz, Kisling, Aberdam, Weissberg et les autres... Se mêlant à eux, des écrivains de langue yiddish, comme Sholem Asch, Zalman Shneour, qui fuient l'ancien monde étriqué du shtetl, même transplanté à Paris tel celui de la rue des Rosiers ou celui de Belleville, et viennent chercher leur inspiration et habiter dans les quartiers intellectuels et bohèmes de la rive gauche (1).

Peretz Markish, après un bref séjour en Palestine et en Allemagne, retrouve, en 1923 à Paris, l'ancien ministre de la culture de Vitebsk, Marc Chagall, et surtout son ami et complice en rébellion, Oser Warszawski, débarquant de Varsovie *via* Berlin et Londres. Ils élisent domicile rue Jacob, rue de Seine, boulevard Arago. Du côté de la Rotonde, du Dôme et du Sélect, il y a toujours les Américains et la colonie des émigrés russes, et Maïakovski lui-même qui trouve ce monde bien triste et bien terne.

Markish et Warszawski décident de réitérer l'aventure entreprise deux ans plus tôt dans la capitale polonaise.

1924 à Paris. *Dada* a vécu. *Littérature*, première revue surréaliste, cesse de paraître en juin avec trente-trois numéros publiés depuis sa création en 1919. *La Révolution surréaliste* sort son premier numéro, et *Khaliastra* son second. Les douze livraisons de *la Révolution surréaliste*, entre 1924 et 1929, constituent comme dit Aragon, *« une année mentale »*. Aucun rapport entre les deux mouvements. Les surréalistes ne soupçonnent même pas l'existence de l'avant-garde yiddish. Quant à celle-ci, férue de futurisme russe, d'expressionnisme allemand, de formisme polonais et même d'imagisme anglo-américain grâce aux introspectionnistes new-yorkais, elle n'a guère accès aux textes surréalistes. Mais cette *« rencontre fortuite »*, dans ce qu'elle a d'*« ultralogique »*, de comique, de tragique et de macabre à la lumière de l'Histoire, aurait sans doute frappé l'imagination des surréalistes s'ils avaient eu connaissance de cet « almanach » tiré à mille exemplaires, avec une couverture de Chagall, imprimé rue Saint-Gilles par Jakubovitch et Ramana...

Pour *Khaliastra*, ce sera le chant du cygne. Tandis que le premier numéro pouvait se prévaloir de dix-neuf collaborateurs incarnant toute la palette de la modernité yiddish, le second est réduit à deux écrivains yiddish, un poète italien et un peintre. Paris a beau être la capitale de l'art, il est bien périphérique par rapport au monde yiddish. Pourtant, si le nombre des collaborateurs est restreint, les œuvres présentées sont d'une force et d'une qualité qui n'ont rien à envier à celles de la première livraison.

Peretz Markish y donne *Jours de semaine*, poème-fleuve de vingt pages, qui rassemble en *« une vague de rêves »* tous les thèmes et toutes les expérimentations qu'il a menés à ce jour. En contrepoint figure un cycle de cinq poèmes, *Chant des reclus*, du futuriste italien Paolo Buzzi, traduit en yiddish.

Quant à la prose, elle est représentée par un extrait de *Chagall* de Chagall et par un pamphlet idéologique de Markish, plein d'imprécations contre ceux qu'il considère comme des adversaires ou des médiocres — réactionnaires de tout poil et transfuges littéraires, dénoncés comme des traîtres à la cause — et de louanges pour les modernistes. Mais le point culminant de la prose dans ce numéro est une admirable nouvelle d'Oser Warszawski.

Oser Warszawski, dont le roman *les Contrebandiers* (2) avait fait une irruption brutale dans la littérature yiddish, vitupéré par les uns, accueilli comme un chef-d'œuvre par les plus grands, s'était, aussitôt à Paris, intégré à la colonie des artistes de Montparnasse. Curieux de tout, ayant une très haute idée de son métier d'écrivain, peignant à ses heures perdues, esprit fin et cultivé, sceptique et dandy, il est tout le contraire de Markish qui se laisse tout entier emporter par ses enthousiasmes du moment. Une profonde amitié lie les deux hommes. Tandis que l'un prophétise, blasphème et invective, l'autre raffine, cisèle et polit, pour aboutir à une violence d'autant plus forte qu'elle est constamment bridée.

L'Uniforme peint une tragique et dérisoire fin de monde — celle des grands empires du Centre, — que Warszawski traite tantôt avec le lyrisme désespéré d'un Joseph Roth, tantôt avec l'ironie cinglante et froide d'un Hermann Broch, pour aboutir à une œuvre qui est au-delà de l'un et de l'autre.

Dans une ville impériale de carton-pâte se succèdent des parades d'opérette ; les vies ordonnées des petits-bourgeois dans leurs intérieurs kitch où trône le portrait de l'empereur, entouré de leurs piètres trophées et médailles, s'effondrent dans le fracas et l'horreur des membres et des chairs déchiquetés au front. Les rêves des midinettes et les valeurs morales qui ne sont que bienséances s'achèvent dans la prostitution. L'illusion patriotique qui poussait à la défense et à l'expansion illimitée de l'Empire finit à l'intérieur d'une cave aux murs suintant d'humidité, où la folie bascule dans l'inceste, le meurtre et le suicide. Ténèbres qu'aucun rais de lumière ne peut plus dissiper. Nouvelle impitoyable et prémonitoire où Warszawski atteint l'apogée de son art. Impitoyable par sa vision et par son style.

Tous ces traits, parfois portés à leur paroxysme, définissent l'avant-garde yiddish. En quelques années, une vingtaine de revues et d'« almanachs » voient le jour. Si l'expérimentation verbale n'est jamais allée aussi loin que dans le *Zaum* de Khlebnikov, les textes dada de Tzara et de ses amis, ou l'écriture automatique des surréalistes, son caractère est parfois plus provocateur et plus radical encore.

RACHEL ERTEL

© Lachenal et Ritter

▶ Rachel Ertel est professeur à l'université Paris-VII. Elle anime avec *Myriam Anissimov*, les 19, 20 et 21 octobre à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, trois journées consacrées à la langue et à la littérature yiddish.

(1) Voir l'album de Billy Klüwer et Julie Martin, *Kiki et Montparnasse (1900-1930)* — Flammarion.

(2) Seuil, collection de littérature yiddish, 1989.

« Une langue qui ne parvient pas au repos » (F. Kafka)

La plus importante des langues diasporiques juives, le yiddish, pareil à cet enfant tzigane dont parle Kafka, a dérobé au cours de ses migrations *« tout cet allemand, cet hébreu, ce français, cet anglais, ce slave, ce hollandais, ce roumain et même ce latin... »* pour en faire un alliage original. Peu de langues ont provoqué un déchaînement de passions semblable à celui que fit naître le yiddish. Honni par les tenants de l'assimilation linguistique, méprisé comme *« jargon »* par les hébraïsants, le yiddish devient une « langue d'élection » au sens strict du terme pour ceux qui, au milieu du dix-neuvième siècle, le choisissent pour un usage intellectuel et littéraire.

Appparue dès le Moyen Age, d'abord dans un rôle instrumental d'exégèse et de commentaire au service des textes sacrés, puis comme une littérature édifiante, cette langue acquiert peu à peu son autonomie en intégrant et en adaptant à son imaginaire propre, issu de la Bible ou des *midrashim*, les romans et poèmes courtois *(Bove Bukh*, d'Elis Levita, 1508), les formes narratives, discursives *(Mémoires* de Gluckel von Hamel, dix-septième siècle) et théâtrales du monde environnant (les *Purim shpiln*, inspirés du Rouleau d'Esther).

Quand au dix-huitième siècle apparaît le hassidisme, mouvement piétiste, puis le mouvement des Lumières juives (la Haskala), la rencontre entre mysticisme et rationalisme va jouer un rôle décisif. Le mysticisme va le marquer du sceau du fantastique, tandis que le rationalisme va donner le coup d'envoi à des formes littéraires profanes, parachevant l'indépendance de cette littérature à l'égard de l'instance religieuse, et façonnant une écriture à l'image de celle que connaissent les autres sociétés européennes.

Au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle, avec les transformations radicales qui marquent l'Europe centrale et celle de l'Est, la société juive, restée relativement traditionnelle, va connaître une accélération de son histoire sans précédent. Se produit alors une éclosion de journaux, de revues, de maisons d'édition, d'œuvres théâtrales et littéraires que les trois auteurs classiques, Mendélé-Mokher-Sforim, Sholem-Aleikhem et I.L. Peretz vont porter à son apogée.

Dans une sorte de télescopage des générations, du vivant même des classiques, dès le début du vingtième siècle, et surtout dans l'entre-deux-guerres, la littérature yiddish se trouve prise dans un tourbillon et accède à la modernité. C'est donc en plein essor que cette culture, perçue comme le substitut d'un terre nationale, est anéantie par le génocide nazi. Après la guerre, le stalinisme parachève cette destruction en faisant fusiller les écrivains et artistes yiddish qui avaient survécu à l'extermination.

Mais de l'enfer nazi même des voix d'écrivains et de poètes yiddish nous sont parvenues (I. Katzenelson), des survivants, aux quatre coins du monde, ont continué d'écrire en cette langue (H. Leivick, Jacob Glatstein, A. Zeïtlin, H. Gradé et, aujourd'hui encore, entre autres, I. Bashevis Singer et A. Sutzkever, rescapé du ghetto de Vilno).

Pour les générations nées après la guerre, l'extermination a fait de cette culture un domaine à la fois sacré et tabou. Sacralisation et interdit se conjuguent pour rendre souvent l'apprentissage et la réappropriation de la langue impossibles.

Cette béance, ce vide, hante nombre d'écrivains et de poètes juifs dans leurs diverses langues d'expression, nourrissant leurs œuvres de souvenirs plus mythiques que réels, de bribes d'une mémoire d'autant plus prégnante qu'elle est fragmentée, brisée, lacunaire. C'est ce que l'on entend dans *W. ou le souvenir d'enfance* de Perec, *Un cri sans voix* de Raczymow, *l'Homme suivi* de Kolster, *la Soie et les cendres* d'Anissimov, *l'Interdit* de Wajcman. Le yiddish, langue présente-absente, devient la langue de leur inconscient, le lieu où peuvent se donner libre cours fantômes et phantasmes.

R. E.

CULTURE

MUSIQUES

Offensive japonaise sur le disque classique

L'héritage de Karajan ne sera pas distribué par DG
La marque Sony Classical se substitue à CBS Masterworks

HAMBOURG

de notre envoyée spéciale

Tournant stratégique, vendredi 13 octobre, dans l'histoire du disque classique. Dans un vieil hôtel de Hambourg, Günther Breest a tenu une conférence de presse d'un genre particulier : un seul interlocuteur par pays, mais une heure d'entretien par journaliste.

Qui est Günther Breest ? Après dix-huit ans à la direction de la production chez Deutsche Grammophon (DG), cet ancien preneur de son a accepté, en novembre 1988, le poste de « managing director » de CBS Masterworks. Or, cette marque américaine appartient aux Japonais depuis son rachat par Sony. On peut dire, dans ces conditions, que Günther Breest est l'antenne européenne, dans la production discographique classique, de la société de hardware d'Akio Morita – inventeur du Walkman et co-inventeur du disque compact (CD).

En dix-huit ans, Günther Breest avait notoirement acquis chez DG la confiance de Karajan : après son départ, le chef autrichien se sent abandonné, refuse de lui parler, mais oublie finalement ses griefs : il était fortement question d'un contrat chez CBS avant sa mort en juillet. On murmurait également que l'héritage laissé par ce dernier, sous forme de centaines d'heures de concerts filmés (et portant, pour l'image, l'étiquette Télémondial, société créée par Karajan et implantée à Monte-Carlo), échapperait à Deutsche Grammophon (*le Monde* du 16 septembre).

« *Chacun sait*, nous a déclaré Günther Breest, *que Karajan, le jour de sa mort, avait rencontré à Salzbourg Norio Ohga, président de Sony. Je peux confirmer officiellement – la teneur exacte du contrat sera révélée le 8 novembre à Tokyo – que l'héritage de Karajan sera distribué par Sony Classical. Il s'agit de quarante à quarante-cinq captations vidéo, de soixante minutes environ.* »

Sony Classical ? La naissance de ce nouveau label était l'autre volet des révélations réservées par Günther Breest à la presse. Son logo, un hologramme, est directement inspiré de celui de Columbia (étiquette prestigieuse sous laquelle, à la grande époque du 78 tours et du microsillon, étaient commercialisés aux Etats-Unis les enregistrements des artistes CBS). Ce logo se substituera désormais à celui de CBS Masterworks, label classique de CBS, tant sur les nouvelles productions que, peu à peu, sur les anciennes. Le président de Sony Classical ? Günther Breest évidemment. Le siège de la société de production ? Hambourg, par définition.

Des mœurs à l'ancienne

« *Quand Norio Ohga m'a proposé le poste, il y a mis trois conditions : transfert du bureau central de New-York à Hambourg, tout près des racines de la vieille culture européenne ; constitution d'une équipe internationale indépendante ; attention renouvelée à la technique d'enregistrement. CBS n'avait pas su s'adapter aux nouvelles technologies. Les enregistrements étaient effectués par des équipes de chez EMI ou de chez Decca, louées pour l'occasion. Ce n'est pas ainsi qu'on se crée une identité, un son.* »

L'identité de Sony Classical ? Une définition plus fine pour les enregistrements numériques (20 bits au lieu des 16 retenus comme standard actuel), soit, selon Günther Breest, « *un son moins agressif, et beaucoup plus de subtilité dans les nuances piano* ».

Les prototypes, lecteurs et supports, seront une exclusivité Sony, « *la technologie de pointe du numéro un japonais, mariée à des mœurs discographiques humanisées à l'ancienne, comme cela ne se pratique et ne se pratiquera jamais qu'en Europe* ».

Reste, et c'est là que le bât blesse, à constituer un catalogue d'artistes à la hauteur des ambitions très élevées de ce nouveau label. Günther Breest réaffirme en passant sa confiance dans « *les jeunes de CBS : Midori, Yo Yo Ma, Esa Pekka Salonen, Perahia* ». Et ajoute que « *l'essentiel, dans ce métier, vient d'une longue relation de confiance entre les musiciens et les producteurs* ».

Confiance que lui accorderait par exemple, après Karajan, Claudio Abbado, nouveau patron de la Philharmonie de Berlin ? « *Nous sommes en contrat depuis cinq ans avec la Philharmonie. Mes relations avec Abbado sont excellentes.* » La nouveauté qui lancera le label Sony Classical en janvier sera en tout cas un enregistrement de *Lieder* de Mahler avec Dietrich Fischer-Dieskau (artiste DG s'il en est !) et Daniel Barenboïm à la tête de ... la Philharmonie de Berlin.

ANNE REY

CINÉMA

La mort de Cesare Zavattini

Un scénariste du réel

Le scénariste Cesare Zavattini est mort vendredi 13 octobre à Rome. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans *(nos dernières éditions du 14 octobre)*.

Cesar Zavattini ne s'est pas contenté d'écrire des histoires pour le cinéma (cent treize films, de 1935 à 1982). Il a été un théoricien, un inventeur, qui a contribué d'une façon décisive à l'éclosion et au triomphe de cette école de vérité sociale et humaine qu'on a appelé le « néoréalisme ». Cesare Zavattini est, tout autant que certains réalisateurs, et particulièrement Vittorio de Sica avec lequel il eut une relation privilégiée, une grande figure de l'histoire du cinéma italien. Il a cru qu'on pouvait changer la société par des films « *utiles à l'homme* ».

Adversaire du cinéma d'évasion, du cinéma spectacle, il fut un auteur engagé dans le réel et sa passion, sa philosophie, ont été les meilleurs ferments de la renaissance artistique et morale du cinéma italien libéré du fascisme et destiné à étonner le monde dans les années 50-60. Quand il lui fallut participer à des films commerciaux, il le fit sans se renier, avec une bonne dose d'humour.

Né à Luzzara, petite ville de la plaine du Pô, le 20 septembre 1902, Cesare Zavattini est journaliste à Milan en 1927, publie des ouvrages de fiction, dirige des périodiques populaires. Il écrit son premier scénario en 1935 : *Je donnerai un million*, une comédie réalisée par Mario Camerini dans laquelle joue Vittorio de Sica. Les deux hommes se retrouvent en 1941, lorsque de Sica réalise *Teresa Venerdi*, comédie à laquelle Zavattini travaille sans être crédité.

En 1942, le scénario de *Quatre pas dans les nuages*, pour Alessandro Blasetti, annonce le néoréalisme. En 1944, *Les enfants nous regardent*, avec Vittorio de Sica, transforme le drame bourgeois en critique de la classe dominante, à travers le regard d'un enfant. Zavattini travaille aux films de guerre et de résistance (*le Témoin*, de Pietro Germi, 1945, *Un jour dans la vie*, de Blasetti, 1946) et arrive aux premières lignes du néoréalisme en compagnie de de Sica : *Sciuscia* (1946), bouleversant témoignage sur la misère des enfants du peuple, livrés à eux-mêmes dans l'Italie en ruines.

Zavattini participe au courant de revendication sociale de gauche (*Chasse tragique*, de Guiseppe de Santis, 1947), et à la comédie néoréaliste (*Primavera*, de Renato Castellani, 1949, *Dimanche d'août*, de Luciano Emmer, 1949, *Sa Majesté M. Dupont*, de Blasetti, 1950). Il collabore avec Luchino Visconti (*Bellissima*, 1951).

Mais c'est avec Vittorio de Sica que se construit son œuvre fondamentale : la vérité sociale de l'Italie d'après-guerre, les chômeurs, les pauvres, les vieillards, la crise du logement. Films admirables et célèbres : *le Voleur de bicyclette* (1948), *Miracle à Milan* (1951), *Umberto D* (1952), *l'Or de Naples* (1954), *le Toit* (1956). A la même époque, Zavattini écrit pour Lattuada, de Santis à nouveau, Gianni Franciolini et Dino Risi.

En réaction contre le retour du romanesque, il créé, en 1953, une revue filmée destinée à ne présenter que des faits réels. Le premier et le seul numéro en est *l'Amour en ville*, dont il réalise lui-même une rubrique (autres cinéastes : Antonioni, Fellini, Lattuada, Lizzani, Risi, Maselli). Zavattini réalisera également *les Italiennes et l'Amour* (1961), *les Mystères de Rome* (1962) et *la Verita* (1981). Il restera associé à tous les films de Vittorio de Sica, sauf, à la fin, *le Jardin des Finzi-Contini* et *le Voyage*. Mais ils avaient été, tous deux, dépassés, par le nouvel « âge d'or » du cinéma italien.

JACQUES SICLIER

THÉATRE

Les silences de Phèdre

Les dieux pèsent lourd sur la tragédie mise en scène par Pierre Tabard au Théâtre national de Marseille

L'espace où se joue *Phèdre* dialogue avec la terre et le ciel, dans l'entre-deux où le monde des hommes rejoint celui des dieux. L'ocre des terres de la Grèce est brossé sur de hauts murs lisses qui peu à peu se resserrent. Derrière flamboie le ciel. Devant il y a le trou noir, la salle avec ses spectateurs rassemblés là pour écouter *Phèdre*, une histoire connue d'hommes et de femmes aux prises avec un destin qui les accable. Le spectacle est mis en scène à la Criée de Marseille par Pierre Tabard. *Un frère*, dit de lui le patron des lieux, Marcel Maréchal, car Pierre Tabard, ancien du TNP, ami de Jean Vilar, a été à ses côtés aux débuts du Théâtre du Huitième à Lyon, et l'a retrouvé au Théâtre national de Marseille. Dans son spectacle, Pierre Tabard campe un Thésée solide comme un roc, et d'autant plus brisé.

La belle idée de Pierre Tabard est d'installer d'emblée dans le silence cette tragédie du langage et de l'aveu. Une femme métisse et sculpturale (Panope, Myriam Tadesse) s'avance ; chacun de ses gestes est une invocation aux dieux. Cette présence muette ponctue chaque acte et situe *Phèdre* à sa juste place, provoquant cet effet d'éloignement que Roland Barthes appelait de ses vœux, dès lors qu'il s'agit de jouer Racine aujourd'hui.

Comment ne pas aimer ce monstre

Pas une musique, pas un bruit ne vient troubler ce silence dont s'empare le langage, qui lui seul semble habiter les corps et les âmes. Point de hiératisme, pourtant, dans cette théâtralité distante. Les corps se ploient, tombent au sol, parfois ils se touchent, parfois encore ils sont saisis d'une grâce enfantine. Ainsi Aricie surgit, vif argent, poursuivie par les rires de sa suivante. Toute en féminité gracile, Catherine Corringer joue toutes les cordes d'Aricie, son charme désarmant et cette détermination farouche avec laquelle elle déclare vouloir forcer le vierge Hippolyte. C'est alors par sa voix, sa race toute entière qu'elle donne à entendre.

Avec Catherine Sellers (Phèdre), Martine Pascal (Œnone), Catherine Corringer porte la flamme de ce spectacle honnête et rigoureux, mais sans grâce véritable, où pèse le personnage d'Hippolyte interprété par Hervé Dubourjal. Ce rôle n'est pas forcément un cadeau pour un comédien, mais le jouer falot, bouche bée, et l'affliger d'un léger zozotement ne l'arrange pas. Martine Pascal, quand à elle, prête à la perfide Œnone une présence flexible et digne, une diction impeccable qui donne à chaque mot sa couleur, sans briser la ligne de l'alexandrin. On l'accable de tous les maux, elle semble inventer ses stratagèmes dans l'instant pour sauver Phèdre. Corps douloureux, quasi immatériel, avec cette voix qui semble arrachée de sa chair et de son âme, Catherine Sellers habite Phèdre. Sans une once de grandiloquence, elle nous donne à voir sa douleur, prise entre l'ombre et la lumière, déchirée par une passion qu'elle sait mortelle. Pour finir, c'est une femme brisée, mais soulagée, qui confesse à son époux Thésée la noirceur de son âme. Comment ne pas aimer ce monstre ?

ODILE QUIROT

▶ **Théâtre national de Marseille. Jusqu'au 22 octobre. Tél. : 91-54-70-54**

□ **Les Etats généraux de la création théâtrale à Limoges.** – Les Etats généraux de la création théâtrale francophone s'achèvent à Limoges samedi 14 octobre 1989. La manifestation a accueilli cette année cinquante-sept auteurs dramatiques de vingt-trois pays francophones. Cette réunion, qui clôt le sixième Festival international des francophonies, est une initiative du ministre français chargé de la francophonie, Alain Decaux. Des Etats généraux de la chanson et du livre sont également prévus en novembre et en décembre à Paris.

La tradition du Quatuor Borodine

Un forum sous le patronage de Beethoven, Chostakovitch et Schönberg

Manifestation exemplaire, le Forum du quatuor à cordes, imaginé par Georges Zeisel et réalisé par l'association Pro Quartet, réunit cette année au Théâtre des Champs-Elysées les meilleurs des jeunes quatuors français (Rosamonde, Ravel, Ludwig, Manfred, Parisii, Arpeggione) à la fois pour les présenter au public parisien et pour leur faire travailler Beethoven et l'école viennoise avec trois maîtres : Eugen Lehner du fameux Quatuor Kolisch, créateur des troisième et quatrième quatuors de Schönberg, Walter Levin du Quatuor Lasalle et Hatto Beyerle, l'un des fondateurs du Quatuor Alban-Berg.

Au-dessus de cette pépinière de talents plane le prodigieux Quatuor Borodine fondé en 1945 par un grand collègue de Rostropovitch, Valentin Berlinski, dans un double cycle Beethoven-Chostakovitch.

Une présence impressionnante émergeait du silence, le 12 otobre, dès l'introduction lente du neuvième quatuor de Beethoven, un monde de sentiments et d'expériences fondus dans cette sonorité claire et mystérieuse. Derrière la berceuse de l'andante si pudique, les pizzicati de Berlinski semblaient les traces poignantes de quelque drame, d'une solitude qu'on va retrouver à chaque pas dans la musique de chambre de Chostakovitch, tandis que l'immense fugato du final rayonnait comme un rêve fou de lumière, de liberté, transfiguré par la finesse d'exécution de ses instrumentistes qui ont hérité la double tradition slave et d'Europe centrale (1).

Beethoven était le grand exemple de Chostaktovitch mais celui-ci n'a jamais atteint à cette transfiguration de la réalité qui faisait la force de son aîné, cette « victoire sur le destin ». Mais ses quinze quatuors n'en ont pas moins une extraordinaire densité humaine, tel le troisième, de 1946, qu'il résumait en ces termes avec un optimisme un peu forcé : « *La vie est belle. Tout ce qui est sombre et ignominieux disparaîtra, tout ce qui est beau finira par triompher.* »

L'allégro initial veut en effet avoir l'air gai avec son thème dansant et populaire, mais très vite il chancelle, s'assombrit, reprend vie et retombe encore. Le deuxième mouvement semble broyé par une sorte de machine infernale d'où sort une mélodie triste, bouleversante du premier violon, avant un trio sinistre comme les bords glacés de la Neva. Après une danse fantastique qui tourne au cauchemar, l'adagio est une admirable passacaille, solennelle, comme religieuse, une déploration de la guerre sans doute, qui ouvre sur un final très complexe où l'on dirait que l'homme blessé se reprend à vivre mais reste au bord de la joie promise sans y croire.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Prochains concerts du Quatuor Borodine au Théâtre des Champs-Elysées les 14, 17 et 19 octobre à 20 h 30. Les jeunes quatuors se produiront le 14 octobre à 15 heures, le 17 et le 19 à 18 h 30.

Les errances d'Alain Bashung

Le chanteur fait une halte à la Cigale avec des chansons fiévreuses

Depuis vingt-deux ans, Alain Bashung dessine un parcours en zigzag jalonné de calembours, de rêves éveillés et d'élégance discrète. Associé avec le parolier Boris Bergman, il a ainsi rencontré le grand public au début des années 80 avec des tubes comme *Gaby, Vertige de l'amour, Ça cache quekchose*, qui popularisaient un blues rapeux, un cocktail surprenant de funk et de rockabilly, une voix rocailleuse, noyée et terriblement hargneuse à la fois.

Depuis, Alain Bashung a continué sa drôle de route, refusant d'exploiter une variation d'un succès, menant son jeu en toute innocence, avec la chance de pouvoir enregistrer des albums dont les budgets ne correspondent pas vraiment à son potentiel commercial (soixante mille exemplaires en moyenne vendus aujourd'hui).

Au printemps dernier, Bashung publiait un album *(Novice)* qui tournait le dos à l'exercice de style du précédent disque *(Passé le Rio Grande)*. Ce sont les chansons de ce dernier album qu'Alain Bashung, pour son nouveau spectacle à la Cigale, a voulu croiser avec les titres de *Play Blessures*, le disque de la brisure, réalisé il y a sept ans en collaboration avec Serge Gainsbourg. Cette rencontre, le chanteur l'anime habillé de cuir comme les rock-héros de son adolescence. Sans lunettes noires ni abus de lumières. La prédominance du synthétiseur et une médiocre sonorisation empêchent pourtant le spectacle de prendre son envol en première partie.

CLAUDE FLÉOUTER

▶ **La Cigale, 20 h 30, tél. : 42-23-38-00. Album et CD Barclay.**

La Comédie des Champs-Elysées
nous informe que la soirée du mercredi 18 octobre de la pièce de Hugh Whitemore,
les Meilleurs Amis
aura lieu exceptionnellement à 21 h 30 en raison de la participation de Mme Edwige Feuillère à l'émission « *Sacrée soirée* ».
Location : 47-20-08-24.

V.O. : GAUMONT LES HALLES – GAUMONT OPÉRA
GAUMONT CHAMPS-ELYSÉES – GAUMONT PARNASSE – GAUMONT ALÉSIA
GAUMONT CONVENTION – BASTILLE – ST-ANDRÉ-DES-ARTS

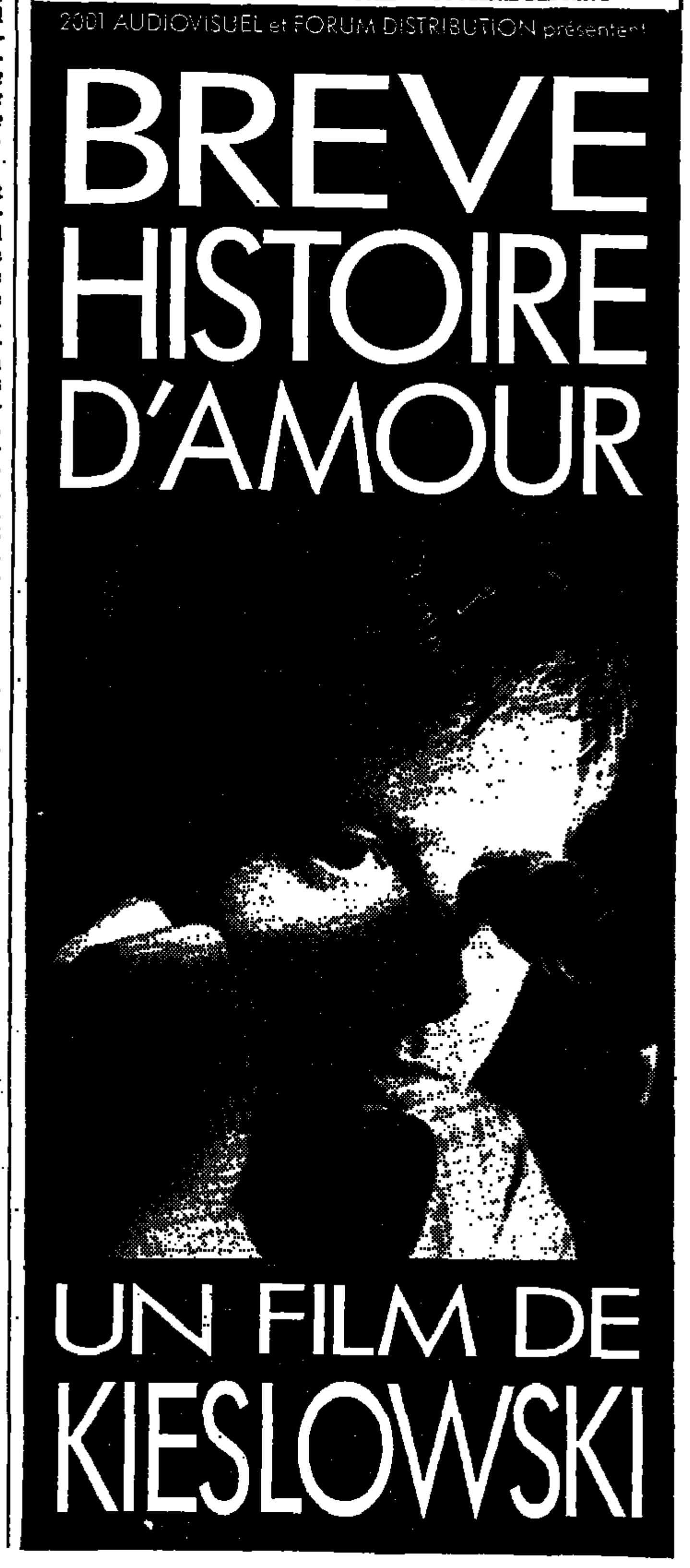

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 14 – DIMANCHE 15 OCTOBRE

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Andreï Roublev (1969, v.o. s.t.f.), de Andreï Tarkovsky, 15 h ; A l'Est d'Eden (1955), d'Elia Kazan, 19 h ; Baby Doll (1956, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 21 h 15.

DIMANCHE

Louis XI (1978), d'Alexandre Astruc, 15 h ; *Un homme dans la foule* (1957, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 19 h ; le Fleuve sauvage (1960, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Hommage à Anatole Dauman : Demain la petite fille sera en retard à l'école (1978), de Michel Boschet, l'Empire de la passion (1978, v.o. s.t.f.), de Nagisa Oshima, 14 h 30 ; A (1964), de Jan Lenica, Muriel (1962), d'Alain Resnais, 17 h 30 ; la Fille de Ryan (1970, v.o. s.t.f.), de David Lean, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à Anatole Dauman : le Chevalanthrope (1972), de Mario Ruspoli, Passeport pour l'enfer (1982, v.o. s.t.f.), d'Ann Hui, 14 h 30 ; le Beau Samedi (1975), de Renaud Walter, le Coup de grâce (1974), de Volker Schlondorff, 17 h 30 ; les Dieux et les Morts (1970), de Ruy Guerra, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

La Forme d'une ville : Actualités anciennes, Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Signatures : Ieoh Ming Pei (1986), de Francis Warin, Architecture, Ricardo Bofill (1982), de Pierre-André Boutang, 14 h 30 ; Flashback : l'Invitation aux oiseaux (1976), d'Edouard Berne, Jackie Quartz chante « Je voudrais vivre ailleurs » (1987), de Frédéric Carey, la Ville bidon (1975), de Jacques Baratier, 16 h 30 ; Traces : la Fin du ventre de Paris (1969), de Beppe Cecchetti et Alain Pagano, Voici le temps des assassins (1956), de Julien Duvivier, 18 h 30 ; Regards : Cité-cinés, la ville du septième art (1988), d'Alain Esmery, Rita Mitsouko chante « Marcia Baila » (1987), de Philippe Gautier, Alphaville (1965), de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

DIMANCHE

La Forme d'une ville : Regards : Paris nez en l'air (1985), de Philippe Truffault, Pascal Escalier 51 (1984), de Philippe Bonnin et Bertrand Déeormeaux, Passage secret (1984), de Laurent Perrin, 14 h 30 ; Traces : Architecture et Urbanisme à Paris (1912-1975), 16 h 30 ; Flashback : Des souris ou des hommes (1958), de Robert Ménégoz, Mon Oncle (1958), de Jacques Tati, 18 h 30 ; Faubourgs : Aubervilliers (1945), de E. Lotar, Nous les gosses (1941), de Louis Daquin, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ABYSS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AME RETROUVÉ (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'AMOUR EST UNE GRANDE AVENTURE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ARIEL (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'ARME FATALE 2 (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR *(Fr.-All.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ATTENDS-MOI AU CIEL (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AUSTRALIA (Fr.-Bel.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Mistral*, 14e (45-39-52-43).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES BAISERS DE SECOURS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; *La Bastille, 11e (43-07-48-60)* ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAL POUSSIÈRE (ivoirien, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAPTÊME (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

BATMAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CALME BLANC (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CHIEN DE FLIC (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

COMÉDIE D'ÉTÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DÉSIR MEURTRIER (*) (Jap., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ESCLAVES DE NEW YORK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE DE QUINZE ANS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA FOLLE JOURNÉE OU LE MARIAGE DE FIGARO (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

HAUTE SÉCURITÉ (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HISTOIRES D'AMÉRIQUE (Fr.-Bel., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

I WANT TO GO HOME (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JUSQU'AU BOUT DU RÊVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; *v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88)*.

KATIA ET VOLODIA (Fr.-Sov.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

KICKBOXER (Hong Kong, v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33)* ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

MA GRAND-MÈRE (Sov.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08)* ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NEW YORK STORIES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA NUIT DU SÉRAIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

OLD GRINGO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PERMIS DE TUER (Brit., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cosmos, *6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e* (45-62-45-76).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RAIN MAN (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROUGE VENISE (Fr.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

SAUF VOTRE RESPECT (Fr., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Publicis Saint-Germain, 6e* (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Publicis Champs-Elysées, 8e* (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TOLÉRANCE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Les Montparnos, *14e (43-27-52-37)*.

UNE JOURNÉE DE FOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, *18e* (45-22-46-01).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ZANZIBAR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GRANDES REPRISES

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Bienvenüe Montparnasse, *15e (45-44-25-02)*.

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EVE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

HOLIDAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e *(43-29-11-30)*.

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HUSBANDS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LOS OLVIDADOS *(Mex., v.o.)* : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, *6e* (43-26-58-00).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PORCHERIE (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

QUASIMODO (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, *5e* (43-26-84-65).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

SIMONE WEIL 1909-1943. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.) 18 h 30 (11).

THE JUNGLE BOOK. Galerie 55. The english theater of Paris (43-26-63-51). Mercredi et samedi à 15 h (11).

VIEUX SINGE. Neuilly-sur-Seine. L'Athlétic (46-24-03-83). Mercredi, *jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30* (11).

L'EX-FEMME DE MA VIE. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) (dim.) 20 h 30 ; sam. à 17 h 30 (11).

LETTRE A TOUS LES AVIATEURS PERDUS DANS LE DÉSERT. Théâtre du Sphinx (42-78-39-29). Jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 h (12).

OPÉRETTE. Théâtre national de la Colline (42-66-43-60). Grande Salle (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 15 h 30 (12).

LE JUGEMENT DERNIER DES ROIS. Cité internationale universitaire (45-89-38-69). Vendredi, samedi, mardi à 20 h 30 (13).

FUGUE EN MINEURE. Bondy. Théâtre André-Malraux (48-47-18-27). Vendredi, samedi, mardi à 21 h ; dimanche à 16 h (13).

A PROPOS DE NEIGE FONDUE. D'APRÈS LE SOUS-SOL. Vitry-sur-Seine. Théâtre Jean-Vilar (46-82-84-90). Vendredi, samedi à 21 h ; dimanche à 17 h (13).

L'AMI DES LOIS. Cité internationale universitaire (45-89-38-69) (dim., lun.). Vendredi, samedi, mardi à 20 h 30 (13).

LE BOURRICHON. Jardin d'hiver (42-62-59-49) (dim., lun) 21 h, samedi à 16 h (13).

DE SACHA A GUITRY. Petit Marigny (42-25-20-74) (dim. soir, lun.) 21 h, dim. à 15 h (14).

TITUS ANDRONICUS. Athénée - Louis-Jouvet (47-42-67-27), 21 h (17).

LA MÉNAGERIE DE VERRE. Saint-*Germain-en-Laye. Théâtre* Alexandre-Dumas (30-87-07-07) 20 h 45 (17).

LE DIMANCHE DE LA VIE. Arlequin (45-89-43-22) 20 h 30 (17).

EBERHARDT ISABELLE. Athénée - Louis-Jouvet (47-42-67-27). Salle C.-Bérard, 21 h (17).

FRAGMENTS. Cinq Diamants (45-80-51-31) 22 h (17).

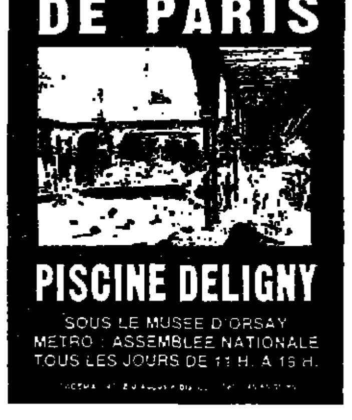

Galerie RAMBERT
4, r. des Beaux-Arts, 75006 Paris
Tél.: 43 29 34 90
"dollar magique"
ISIA LEVIANT
Jusqu'au 28 octobre

PARIS EN VISITES

LUNDI 16 OCTOBRE

« L'Opéra Garnier », 13 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jasiet).

« Versailles : les eaux, de Louis XIV à nos jours, les réservoirs du château et le château d'eau de la rue du Peintre-Lebrun », 14 h 30, *7, rue des Réservoirs (Office du tourisme)*.

« La Sainte-Chapelle. Etude symbolique de la verrière des rois et de celle du Graal », 14 h 30, sortie *métro* Cité (I. Hauller).

« Du musée de la contrefaçon à la villa Saïd : le quartier Faisanderie/Dauphine », 14 h 30, métro Pompe (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Itinéraire policier de traboules et la cour des Miracles », 14 h 30, métro Sentier, sortie principale (C.A. Messer).

« Le quartier juif du Marais », 15 *heures, métro Saint-Paul (Paris* et son histoire).

« Picasso en l'hôtel Salé », 15 heures, 5, rue de Thorigny (Approche de l'art).

« La Sorbonne. Histoire de l'Université, du Quartier latin », 15 heures, 18, rue Saint-Jacques *(Connaissance de Paris)*.

CONFÉRENCES

Verrières-le-Buisson (salle des fêtes), 14 h 15 : « J. S. Bach chez lui, entre Weimar, Dresde, Leipzig et Berlin » (dispositives et audition), par M. Meunier-Thouret (Les lundis de Verrière).

Association Sainte-Agnès, 23, rue Oudinot, 14 h 30 : « L'œuvre ultime des peintres : Bonnard, Braque, Léger, nabis et cubistes » (Arcus).

Auditorium du musée du Louvre, 18 h 30 : « Les musées du Vatican dans la seconde moitié du dix-huitième siècle », par C. Pietrangeli *(entrée libre dans la limite des places)*.

هكذا من الأصل

AGENDA

TÉLÉVISION

Samedi 14 octobre

TF 1

20.45 Sébastien, c'est fou !
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Formule sport.
0.15 Journal et Météo.
0.35 Série : Intrigues.
1.00 Série : Mannix.

A 2

20.35 Champs-Elysées.
22.30 Série : Nick, chasseur de têtes.
23.30 Journal.
23.45 Lunettes noires pour nuit blanche.
1.15 Soixante secondes.

FR 3

20.35 Samdynamite.
21.55 Journal.
22.20 Magazine : Le divan.
▶ Invité : Serge Gainsbourg.
22.40 Magazine : Musicales.
23.40 Magazine : Sports 3.

CANAL PLUS

20.30 Une femme entretenue.
22.05 Spectacle : Le monde du cirque, Barnum 6.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Sister sister ■
0.25 Cinéma : Quelques jours avec moi ■ ■
2.30 Cinéma : Une vie ■ ■
3.50 Cinéma : Deux Belles Garces.

5.35 Série : Bergerac.
6.25 L'empire du froid.

LA 5

20.40 Téléfilm : Le combat.
22.15 Série : Le voyageur.
22.50 Magazine : Samedi foot.
22.55 Téléfilm : La call girl.
0.00 Journal de minuit.
0.05 La call girl (suite).
0.30 Feuilleton : Les héritiers.
2.10 Feuilleton : Nana.
3.40 Le journal de la nuit.
3.45 Voisin, voisine (rediff.).
4.45 Le clan Beaulieu.

M 6

20.30 Téléfilm : Un autre monde.
22.10 Téléfilm : Enquête sur l'honneur d'un flic.
23.20 Six minutes d'informations.
23.25 Magazine : Club 6.
0.25 Splendeurs et misères des courtisanes.

LA SEPT

20.30 Danse : Cendrillon.
22.05 Musique : Concert John McLaughlin-Jonas Hellborg.
22.35 Documentaire : Histoire parallèle.
23.10 Jazz soundies collection.
23.25 Travailler à domicile.
23.30 Voyage au pays des francs-maçons.

Dimanche 15 octobre

TF 1

15.10 Variétés : Mondo Dingo.
15.40 Tiercé à Longchamp.
15.50 Série : Vivement lundi.
16.20 Disney parade.
17.35 Y a-t-il encore un coco dans le show ?
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Pierre Bérégovoy.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Spécial police ■
22.20 Loterie européenne à Lisbonne.
22.50 Cinéma : les Fauves ■
0.25 Journal.
0.45 La route de la soie.

A 2

14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : Qui c'est ce garçon ?
17.35 L'équipe Cousteau
▶ à la redécouverte du monde.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Les cinq dernières minutes.
22.10 Musiques au cœur.
23.25 Journal.
23.50 Soixante secondes.

FR 3

14.50 Sports loisirs.
19.00 Série : L'agence.
20.02 Série : Benny Hill.
20.35 Documentaire : Optique.
21.30 Magazine : Océaniques.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma : le Grand Sommeil ■ ■ ■
0.20 Musiques, musique.

CANAL PLUS

15.35 Magazine : Exploits.
15.50 Série : Bergerac.
16.50 Documentaire : Cet enfant n'est pas le mien.
17.30 Série : Mister Gun.
18.00 Cinéma : Un vrai schnock □
En clair jusqu'à 20.35.
19.35 Ça cartoon.
20.30 Tranches de l'art.
20.35 Cinéma : Drôle d'endroit pour une rencontre ■ ■
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : la Novice ■
23.40 Mon zénith à moi.
0.30 Cinéma : Deux Belles Garces.
2.00 Magazine : Cinémode.

LA 5

15.10 Feuilleton : Les héritiers (rediff.).
17.00 Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Supercopter.
20.00 Journal.
20.35 C'est l'histoire d'un mec...
20.40 Cinéma : Les Dix Commandements ■ ■ (1re partie).
22.45 Magazine : Ciné Cinq.
22.55 Cinéma : Et Dieu créa la femme ■
0.20 Journal de minuit.
0.25 Feuilleton : Nana.
2.00 Ardéchois cœur fidèle.
3.00 Le journal de la nuit.
3.05 Le clan Beaulieu.

M 6

15.25 Série : Espion modèle.
16.10 Série : Brigade de nuit.
17.00 Divertissement : Trop tard pour la sieste.
17.30 Série : Les années coup de cœur.
18.00 M 6 express.
18.05 Série : Drôles de dames.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Cinéma : Nevada Smith ■
22.45 Magazine : Sport 6
22.55 Capital.
23.00 Poupées de chair.
0.25 Boulevard des clips.

LA SEPT

16.00 Méthode Victor : Allemand et espagnol.
16.30 L'esprit des lois (2).
17.30 Théâtre : la Dernière Bande.
18.30 Documentaire : Igor Stravinski.
19.30 Magazine : Clubs sans nom.
20.30 Cinéma : Charles mort ou vif ■ ■
22.05 Portrait d'Alain Tanner.
22.30 Jean Painlevé au fil de ses films (6).
23.00 Préfaces (2).
Moravagine (2).
0.30 La vengeance d'une orpheline russe.
1.00 Magazine : Imagine.

SOLDES

Tous les jours
du lundi 16 octobre
au vendredi 20 octobre
inclus.
9 h à 12 h/14 h à 18 h.

HERMÈS
PARIS
24, FAUBOURG ST-HONORÉ, PARIS 8e

PRÊT-À-PORTER, MAROQUINERIE,
CARRÉS, CRAVATES, GANTS,
CHAUSSURES, TISSUS, ÉPONGE.

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Denise Amiel,
née Amar,
sa femme,
Mme Rachel Amiel,
sa mère,
Pascale, Taïvia, Ilan et Baruck,
ses enfants,
M. Armand Amiel,
M. Joseph Amiel,
M. Charles Amiel,
ses frères,
Mme Julia Chalbani,
sa sœur,
Les familles Amiel, Amar, Assouline, Chalbani,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Salomon AMIEL,
survenu le 13 octobre 1989, à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi 16 octobre.

Réunion à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 9 heures.

14, square Gabriel-Fauré,
75017 Paris.

– Nous avons le regret d'annoncer le décès de

M. Jean GRIVAUX,
officier de la Légion d'honneur,
directeur administratif honoraire
à la Réunion des musées nationaux,

le 6 octobre 1989.

42, rue Laugier,
75017 Paris.

– M. Raymond Lévêque,
son époux,
M. et Mme Jean Lévêque,
M. et Mme Michel Lévêque,
ses enfants,
M. et Mme Alain Derey,
M. et Mme Andrew Johnston,
Jean, Michel et Nadia,
ses petits-enfants,
Adeline, Sabine, Gabrielle et Laure,
ses arrière-petits-enfants,
Les parents et alliés,
font part de leur immense tristesse devant le décès de

Mme Suzanne LÉVÊQUE,
survenu le 12 octobre 1989.

Priez pour elle.

107, boulevard Michelet,
44300 Nantes.
57, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Lyon. Caluire.

Mme Dorota MARTIN,
née Polakiewicz,

nous a quittés le 8 octobre 1989, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité familiale, au cimetière de Caluire (Rhône).

Que ses amis partagent notre tristesse.

Georges Martin
et sa famille,
34 *bis*, rue du Docteur-Lesavoureux,
92290 Châtenay-Malabry.
Jean-Luc Martin
Et sa famille,
2, chemin du Soleil,
CH 1110 Morges (Suisse).

– M. et Mme Albert Mechaly,
Mme Fernande Bourgeois-Mechaly,
M. et Mme Michel Chokron,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude MECHALY,

survenu dans sa cinquantième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Montréal.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

– Le 22 juillet 1989,

Maurice PETIT,
inspecteur départemental honoraire
de l'Education nationale,
officier d'académie,
ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud,

nous quittait, laissant dans la peine ses enfants
Claude Petit
Et Françoise Bonardi,
Ainsi que toute sa famille.

437, chemin de la Corbonne,
38330 Saint-Ismier.
20, rue Pierre-et-Marie-Curie,
75005 Paris.

– Sa fille Mireille,
Sa famille,
Ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

ROSE-NOËL,

survenu le 4 octobre 1989, dans sa quatre-vingt-septième année.

– Mme Xavier Schaepelynck,
son épouse,
M. et Mme Jean-François Boniface,
M. et Mme Antoine Schaepelynck,
M. et Mme Antoine Lataste,
M. et Mme Patrick Tadeusz,
M. Damien Schaepelynck,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Xavier SCHAEPELYNCK,

survenu le 5 octobre 1989.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 7 octobre, en l'église de Fussy (Cher), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président Louis-Eugène Sirvent
Et les membres de l'Amicale des anciens de Dachau
s'associent à
Mme Serban,
son épouse,
Et à M. et Mme Scerbac,
ses fils et belle-fille,
A ses petits-enfants,
Et à tous ses amis du camp d'Allach,
pour faire part du décès de

M. Basil SERBAN,
alias Boris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaillé de la Résistance,
ancien déporté,

brutalement arraché à l'affection des siens le dimanche 8 octobre 1989.

On se réunira pour les obsèques au salon central du columbarium du Père-Lachaise, le mardi 17 octobre, à 15 h 30.

20, avenue d'Ivry,
tour Tokyo,
75013 Paris.

Anniversaires

– Elle avait dix-neuf ans,
Elle aimait la vie,
Elle nous a quittés il y a seize ans

Danièle PLATZMAN.

Services religieux

– Tous ceux qui ont connu et aimé

Eliane VINCILÉONI

s'unissent par la pensée à sa famille lors de l'absoute donnée le samedi 14 octobre 1989, à 10 heures, à Azilone (Corse).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 octobre à 0 heure et le dimanche 15 octobre à 24 heures.

Des conditions anticycloniques vont prédominer sur tout le pays. Une petite perturbation effleurera tout de même les régions au nord de la Seine et le Nord-Est.

Dimanche : journée ensoleillée dans l'ensemble. – De la Normandie et du Nord au Centre, Lyonnais, Savoies et tout le Nord-Est, on se réveillera tout de même sous des bancs de nuages. Il y aura quelques gouttes près de la Manche. Au fil des heures, c'est le soleil qui percera largement sur le Centre, l'Ile-de-France, la Franche-Comté et le nord des Alpes. Ce sera un peu plus gris du Pas-de-Calais aux Ardennes.

De la Bretagne au Sud-Ouest et à la Méditerranée, le soleil prédominera du matin au soir. Il n'y aura que quelques brouillards ici et là au lever du jour.

Près du golfe du Lion, le mistral et la tramontane seront sensibles.

Les températures matinales avoisineront les 10 degrés sur nos régions côtières ; 6 à 8 degrés ailleurs mais, parfois, 2 à 3 degrés vers le Massif Central ou les Alpes. L'après-midi, nous aurons 16 à 18 degrés sous les nuages du Nord, 17 à 20 degrés ailleurs et jusqu'à 22-23 degrés dans le Midi.

SITUATION LE 14 OCTOBRE 1989 A 0 HEURE TU

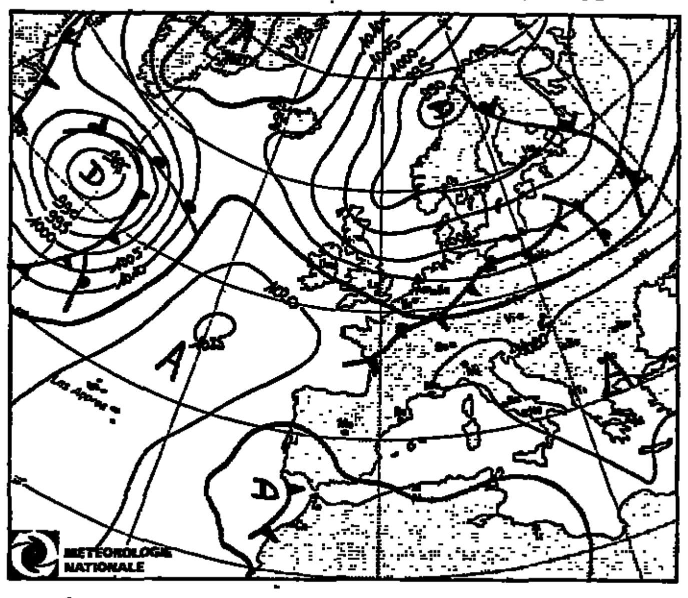

PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE 1989 A 12 HEURES TU

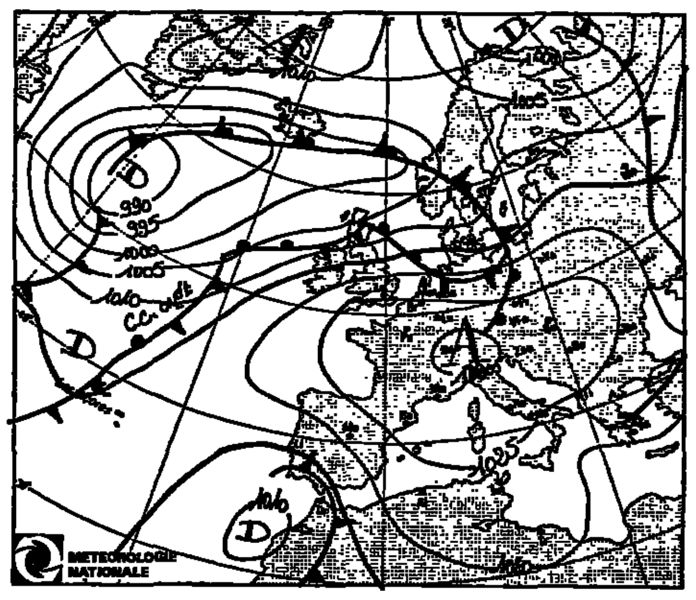

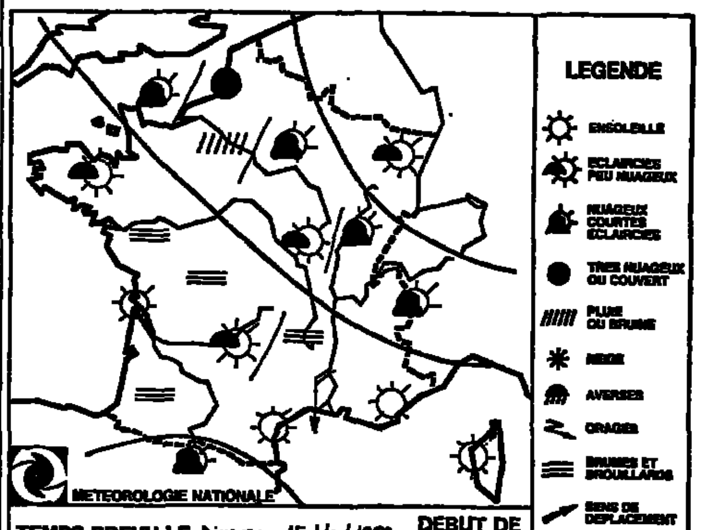

TEMPS PREVU LE Dimanche 15/10/1989 DEBUT DE MATINEE

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5109

HORIZONTALEMENT

I. Ne tiennent pas debout quand ils sont boiteux. – II. Plante fourragère. En Savoie. Peut être préférée par celui qui trouve que la cuisse est légère. – III. Agir comme celui qui voit rouge. S'exhalait par bouffées. Matière à chicanes. – IV. Participe. N'est évidemment pas un homme de ressources. – V. Restent à l'air quand elles sont mortes. Circule à l'étranger. Dans un nom de lieu composé. – VI. Qui n'a pas été passé. – VII. Agrément étranger. En France. Panier percé. Un triste sire quand il est mélancolique. – VIII. Coule en Normandie. Sa moyenne vallée est le cœur du Tyrol. Qui n'a fait l'objet d'aucune révélation. Note. – IX. Degré. Pas conservés. Laissa les Hébreux adorer le veau d'or. – X. La teinture d'iode en est un. Mot qui peut faire fuir les moucherons. Un mot qui indique qu'on n'a rien inventé. – XI. Fut aimé d'une reine. Quand il y en a, c'est que c'est un peu fort. Utilisé quand on a déjà doublé. – XII. Symbole. Peut être fourni par le fromager. Dieu. – XIII. Sortait de l'enveloppe. Esprit de l'étranger. Jetés pour jouer. – XIV. Une grande cuvette. Souffle sur le Sud marocain. Base de sustentation. – XV. Sont très appréciées en Hollande. Agir comme celui qui veut récolter.

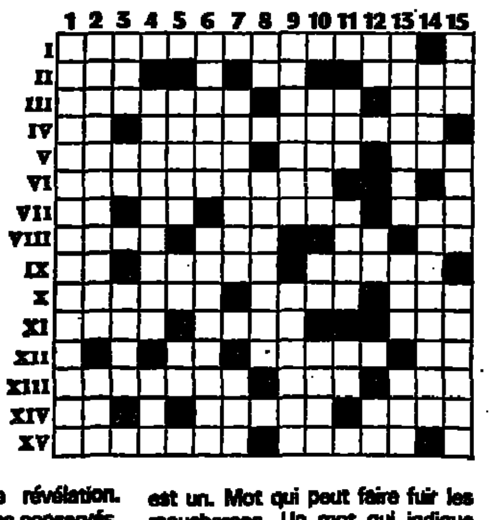

VERTICALEMENT

1. Peut être un « terme » d'amitié. – 2. Quand elle est profonde, on n'a pas la parole. Tendu par la victime. – 3. On y perpétue les traditions de l'architecture pré-bouddhique. Vieille ville. S'éprit d'un drôle d'oiseau. – 4. Qui n'a pas été écrasée. Mise en code. – 5. Bains, dans l'Allier. Lie. Traverse les Flandres. – 6. A la mode de Bretagne, ne sont que des cousines. Vu comme dans un rêve. – 7. Fait entendre un son de cloche. Quantité pour des gens, parfois. – 8. Un peu d'essence. Peut être utilisé pour tout ce qui est dessous. – 9. Il en faut plusieurs pour faire un pâté. Bons, sont mis en code. – 10. Peuvent former des cascades. Circulaient à Rome. Fait évidemment perdre la face. – 11. Donne généralement de bons mois. Civil pour une déclaration. Un vague sujet. – 12. Moitié de parents pour un enfant. Cité. Pronom. – 13. Agir en feignant. Dû par le vassal. Terme de jeu. – 14. Une grande abondance. Des traces sur le chemin. – 15. Evoque une très bonne santé. Fil de vers. Comme l'ignorance quand on ne sait rien.

Solution du problème n° 5108

Horizontalement

I. Raccourci. – II. Isolation. – III. Malus. Olé ! – IV. Obis. Or. – V. Ion. Sport. – VI. Lues. Asie. – VII. Lilas. As. – VIII. El. Cogito. – IX. Ulysse. Et. – X. Rée. Ire. – XI. Esses.

Verticalement

1. Rimailleurs. – 2. Asa. Ouille ! – 3. Colonel. Yen. – 4. Club. Secs. – 5. Oasis. Sosie. – 6. Ut. Spa. Gers. – 7. Rio. Osai. Es. – 8. Coloriste. – 9. Inerte. Etés.

GUY BROUTY

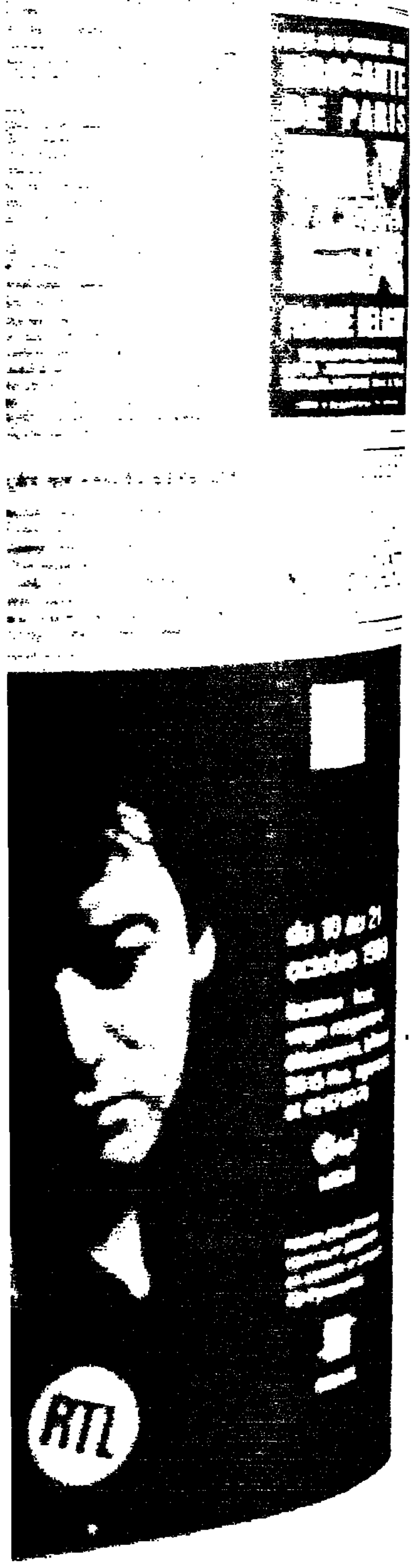

RÉGIONS

Le nouveau projet d'Alain Carignon

Un souterrain pour traverser Grenoble

La ville de Grenoble veut se prémunir contre l'asphyxie du centre, menacé à très court terme par le flot croissant des automobiles et par la conjonction de plusieurs projets autoroutiers : Grenoble-Valence en cours de réalisation, Grenoble-Sisteron (le principe de cette liaison a été retenu il y a quelques mois par le gouvernement) et Grenoble-Ambérieu, actuellement à l'étude.

C'est une solution radicale que préconise le maire de l'ancienne ville olympique, Alain Carignon (RPR), qui souhaite mettre en souterrain le principal axe de circulation qui traverse le cœur de Grenoble, les boulevards Agathe-Sembat et Edouard-Rey. Deux tunnels superposés s'enfonceraient sous terre devant l'hôtel de ville, et ils ressortiraient au niveau du parc de l'Esplanade, au départ de l'autoroute Grenoble-Lyon. Une dizaine de minutes, parfois davantage, sont nécessaires pour parcourir les 1 500 mètres qui séparent les entrées est et nord de la capitale des Alpes.

Le tunnel projeté permettrait aux voitures et aux poids lourds de traverser la ville en moins d'une minute. Ce projet rendrait inutile la construction de la rocade nord de Grenoble et du tunnel sous la Bastille envisagée jusqu'alors par les élus grenoblois. Celui-ci n'étant pas inscrit au plan Etat-région pour les cinq années à venir, son financement par les seules communes de l'agglomération grenobloise — plus de 2 milliards de francs — apparaît incertain, même à long terme. Enfin, le contournement autoroutier nord de Grenoble apparaît comme une solution trop « classique », qui n'apporterait pas les avantages que le tunnel sous l'hyper-centre de la ville apportera, en libérant l'un des grands axes de circulation qui traversent de part en part Grenoble.

Les deux « tubes » projetés s'inscrivent dans la perspective d'une *reconquête* par la ville de son espace urbain, qui pourra ainsi être rendu à ses habitants, la circulation automobile étant totalement interdite en surface. Une série de parkings enterrés seront aménagés le long des tunnels, permettant aux Grenoblois de ressortir à pied au niveau des quartiers qu'ils fréquentent. Le projet fera par ailleurs de Grenoble une *« ville dépolluée »*, explique l'adjoint aux grands travaux, M. Guy Nevache (divers gauche). En effet, les gaz d'échappement, qui représentent 30 % de la pollution domestique, seront traités par une usine souterraine avant d'être rendus à l'atmosphère. Le coût de l'ensemble du projet tunnel-parkings a été évalué à 2,5 milliards de francs. Il serait financé par un péage estimé aujourd'hui entre 5 et 7 francs pour les habitants de l'agglomération, davantage pour les personnes étrangères à la ville, qui serait perçu selon des techniques sophistiquées à l'entrée du « tube ». Sa construction et son exploitation seraient concédées à une société privée pour une période de trente ans, les collectivités publiques ne garantissant pas l'équilibre financier de l'opération.

La ville, qui a fait procéder depuis six mois à des études de faisabilité, a confié le 9 octobre à la société Carvex (une annexe du groupe Bouygues) la réalisation de l'avant-projet sommaire du tunnel sous Grenoble. Si le conseil municipal prend, au début du mois de janvier 1990, une décision favorable à sa construction, celui-ci pourrait être ouvert à la circulation dès le 1er janvier 1993.

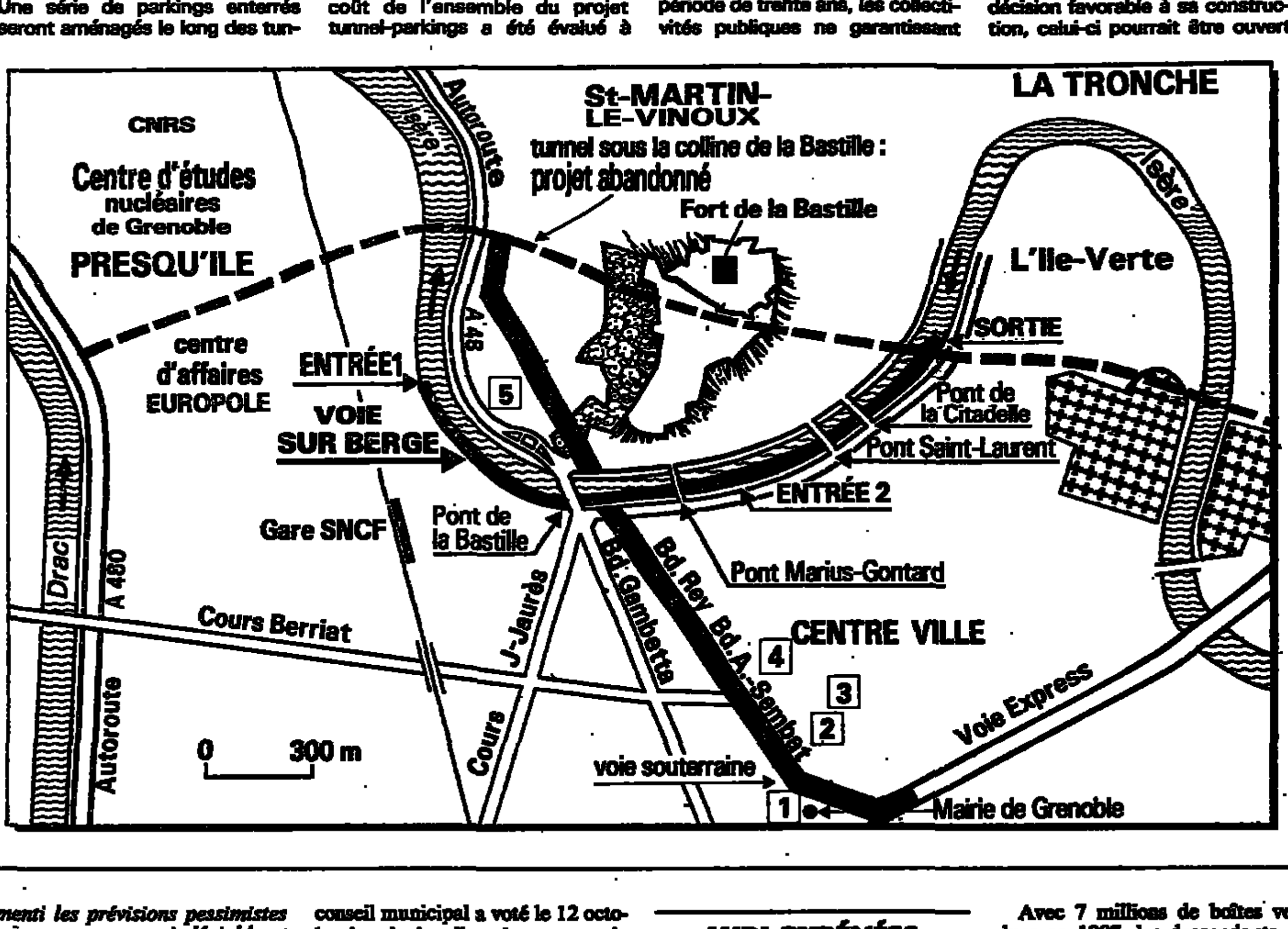

L'Association pour le développement des transports en commun (ADTC) de l'agglomération grenobloise souligne les risques inhérents, selon elle, au projet, notamment *« une nouvelle incitation à la circulation automobile ». « Le tunnel ne permettra que de reculer l'échéance de l'asphyxie automobile. Dans le domaine routier, plus on en fait, plus il faut en faire. Ce principe s'est toujours vérifié. » « Si, ponctuellement,* poursuit l'ADTC, *on améliore la qualité de la vie, qu'en sera-t-il de la pollution dans les autres quartiers ? Veut-on créer un centre vert et une banlieue grise ? »*

Le maire de Grenoble va, dans les tout prochains jours, descendre sur le macadam pour défendre son projet, qui, affirme-t-il, fera de Grenoble une *« ville verte et dépolluée »* et la première cité européenne à s'engager dans une telle direction. *« Lorsque,* dit-il, *dans le cœur d'une cité, les voitures passent au-dessous, toutes les perceptions et les habitudes de vie changent. »*

Alain Carignon, qui avait expérimenté en juin 1983, soit deux mois après son élection à l'hôtel de ville, les vertus du référendum local à propos du projet de tramway — il fut approuvé à une assez large majorité par les Grenoblois, — semble aujourd'hui hésiter à emprunter cette voie pour consulter les futurs utilisateurs du tunnel. Si les Grenoblois paraissent en effet séduits par la hardiesse du projet, ils en redoutent déjà ses conséquences directes sur leur porte-monnaie et sur leur liberté... de circuler dans le centre-ville.

CLAUDE FRANCILLON

AQUITAINE

La route de l'Espagne

L'amélioration des relations avec la péninsule Ibérique est actuellement l'une des préoccupations de l'Aquitaine. La région, qui redoute de rester à l'écart des grands axes de communication et de développement européens, s'efforce d'institutionnaliser les échanges avec les provinces espagnoles les plus proches. En avril dernier, l'exécutif aquitain et le gouvernement basque autonome ont esquissé les bases d'une coopération transfrontalière qui s'est traduite par la signature d'une convention de coopération. Les Aquitains mettent résolument de côté le problème du terrorisme au profit d'un rapprochement sur des projets tels que le TGV basque, qui prolongerait le TGV atlantique au-delà des Pyrénées.

La « perméabilité des Pyrénées » est également le thème central de la convention de coopération signée le 20 septembre avec la province d'Aragon. Tout en sachant qu'elles n'ont ni l'une ni l'autre pouvoir de décision sur des infrastructures lourdes comme le tunnel du Somport, les deux régions sont d'accord pour tenter d'accélérer le percement de cet équipement. Elles sont convenues d'intervenir auprès de leur gouvernement respectif.

Il faut signaler en outre la participation de l'Aquitaine à la communauté de travail des Pyrénées, à laquelle sont associés l'Euskadi, la Navarre, l'Aragon, l'Andorre, la Catalogne, le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

En 1988, pour la première fois, la balance des échanges commerciaux entre l'Espagne et l'Aquitaine a penché en faveur de la région. Cela renforce les artisans de la coopération dans leur conviction qu'ils ont choisi la bonne voie.

CENTRE

Une région à l'école

Les lycéens du Centre vont pouvoir mieux connaître leur région grâce à un manuel de géographie rédigé par une équipe d'universitaires locaux, et dont le financement a été entièrement pris en charge par le conseil régional.

Les auteurs révisent quelques idées reçues sur la région. *« Considérée lors de sa création comme une gageure, née de l'arbitraire administratif, elle a, depuis, démenti les prévisions pessimistes en prenant un essor indéniable et en affirmant son unité. »*

Autre surprise : le Centre se classe au cinquième rang des régions industrielles françaises par le nombre de ses effectifs (deux cent trente-cinq mille emplois). Le Centre n'est pas que le pays comblé des châteaux de la Loire ou le « grenier à blé » de l'Europe. L'ouvrage perd malheureusement sa sérénité universitaire en faisant un plaidoyer pour la construction des barrages sur la Loire, objet actuellement d'une vaste polémique, au lieu de rendre compte du débat qui oppose les aménageurs et les écologistes.

Ce livre est destiné aux classes de première et de BEP 2e année qui ont à leur programme un cours d'économie régionale.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Montpellier et ses fonctionnaires

Sur proposition du maire de Montpellier, Georges Frèche, le conseil municipal a voté le 12 octobre le principe d'un changement de statut d'une partie des fonctionnaires municipaux : 952 employés, soit près d'un tiers des effectifs, vont passer de la catégorie D à la catégorie C, ce qui signifie pour eux une augmentation de salaire de 3 % qui vient s'ajouter aux augmentations régulières prévues pour 1989, une prime de 1 000 à 2 000 francs et des possibilités de plan de carrière plus intéressantes qu'auparavant. Ce changement de statut coûtera 2 millions de francs et s'inscrit dans le cadre du pacte de croissance annoncé par le premier ministre.

Une telle nouvelle tombe à pic à Montpellier, où les syndicats sont encore sous le choc du retour aux trente-neuf heures par semaine pour le personnel municipal voté il y a trois mois. Pour Georges Frèche, *« c'est une conséquence logique de l'accroissement de la charge de travail. » « Une mairie,* dit-il, *dont l'activité est axée sur la productivité peut faire bénéficier les bas salaires des retombées économiques. »*

MIDI-PYRÉNÉES

Les cachous cherchent des sous

Née des travaux de Léon Lajaunie, un apothicaire toulousain du siècle dernier, la société qui porte son nom emploie une vingtaine de salariés et a vu son chiffre d'affaire passer de 5 millions à 20 millions de francs en l'espace de quatre ans. Une progression spectaculaire pour un produit plusieurs fois copié, mais jamais égalé. Il est vrai que Lajaunie préserve jalousement son secret de fabrication, tablant jusqu'à présent sur l'image d'une PME artisanale qui fait dans le produit naturel.

La formule, les astuces de fabrication des petites pastilles noires, sont consignées sur le cahier d'écolier de Léon Lajaunie, dont les indications sont encore aujourd'hui suivies à la lettre. *« C'est une vraie recette de cuisine »*, explique Eric Du Maroussem, l'un des gérants de la société.

Avec 7 millions de boîtes vendues en 1987, les descendants du fondateur, actionnaires principaux de la SARL, n'ont pas eu à se plaindre jusqu'à présent d'une stratégie commerciale qui faisait de Toulouse la capitale du cachou français et de Lajaunie une PME aux audaces prudentes. Mais les temps changent. L'entreprise avait déjà dû, comme à regret, abandonner les vieux murs de la rue d'Alsace-Lorraine, l'une des grandes artères commerçantes de la ville, pour prendre ses nouveaux quartiers dans une zone industrielle.

Ce changement en cachait un autre. Plus fondamental. A l'étroit dans son costume de confiseur local, Lajaunie cherche des partenaires capables de lui donner la dimension européenne. *« L'entreprise doit devenir adulte, s'ouvrir vers l'extérieur »*, explique Eric Du Maroussem, qui veut être au rendez-vous de 1992. On sait que les cachous font saliver, même les industriels ! Plusieurs gros confiseurs, allemand, italien, catalan, barcelonais plus précisément, seraient sur les rangs. *« Voilà un an que nous discutions. Je ne sais pas quelle solution nous choisirons. Notre société a besoin de multiplier ses produits et d'élargir son champ d'activité. Mais vouloir rester seul propriétaire de l'entreprise peut parfois conduire à sa perte »*, commente l'un des gérants.

Lajaunie se rapprochera-t-il du groupe Fabre, un pharmacien lui aussi, régional de surcroît, médicaments et cosmétiques, taille internationale, qui cherche depuis quelques années à se diversifier ? L'avenir proche devrait le dire.

HAUTE-NORMANDIE

Un seul guide

Les éditions du P'tit Normand et le Crédit industriel de Normandie viennent de publier la première édition du *Guide économique de la Normandie*, un ouvrage de près de 700 pages contenant toutes les informations économiques, politiques, sociales et culturelles ainsi qu'un inventaire de 3 230 communes des départements de la Manche, de l'Orne, du Calvados, de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Les éditions du P'tit Normand, installées à Rouen, publiaient déjà depuis dix ans un guide sur la ville de Rouen et avaient lancé un guide économique consacré à la seule Haute-Normandie (Seine-Maritime et Eure).

L'originalité de ce guide sur la Normandie est double. La première est la réalisation avec un coéditeur bancaire, le Crédit industriel de Normandie. *« Cette implication était naturelle, nous voulions effectivement favoriser la circulation de l'information dans les cinq départements normands »*, explique Jean Duramé, PDG de la banque.

La seconde est la réunion en un seul ouvrage des informations concernant deux régions différentes sur le plan administratif, la Haute-Normandie et la Basse-Normandie, dont les projets d'unification sont régulièrement évoqués.

Guide économique de la Normandie : 100 F, 18, rue Amiral-Cécille, 76100 Rouen.

Pas de POS depuis 1988

La grande panne des urbanistes de Strasbourg

La ville de Strasbourg, depuis dix-huit mois, est dépourvue de plan d'occupation des sols. La nouvelle équipe municipale, autour de la socialiste Catherine Trautmann, se trouve ainsi très désarmée pour maîtriser le développement urbain et surtout pour avoir un droit de regard sur les transactions immobilières. L'annulation du POS par le tribunal administratif en avril 1988 supprime le droit de préemption urbain, c'est-à-dire la faculté pour la collectivité de se porter acquéreur de tout terrain à vendre.

Pour éviter que ne s'installe la loi de la jungle, la ville a déjà mis en chantier un nouveau plan d'occupation des sols. Mais, dans la meilleure hypothèse, sa publication ne pourra pas intervenir avant juin 1990. Il fallait entre-temps trouver une solution provisoire.

L'équipe Trautmann a donc imaginé de protéger les quartiers-clés de Strasbourg en y découpant des ZAD, des zones d'aménagement différé, qui recréeront ce droit de préemption. C'est le préfet du Bas-Rhin qui signera l'arrêté créant ces zones, s'il suit la délibération du conseil de la Communauté urbaine de Strasbourg du vendredi 22 septembre dernier : 445 hectares au total seraient ainsi intégrés dans dix ZAD, par exemple dans le quartier des institutions européennes, dans celui de la gare — où se poursuit actuellement une opération programmée d'amélioration de l'habitat — ou dans celui du Neudorf, tout près du contournement sud en construction. Dans son argumentaire, la ville justifie ce découpage par la nécessité d'organiser *« des protections foncières ponctuelles »* sans *« rechercher un contrôle global du marché immobilier »*.

C'est prudent car cette construction juridique pourrait avoir sa faille, que soupçonne Jean Waline, conseiller municipal d'opposition (RPR), mais aussi professeur de droit administratif à l'université Robert-Schumann. *« Le droit de préemption,* explique-t-il, *est la conséquence de la création d'une ZAD mais ne peut être sa cause ; une ZAD doit correspondre à des objectifs d'urbanisme clairs ou à la constitution de réserves foncières ; or les délibérations de la communauté urbaine et de la municipalité sont bien faiblement motivées. »* L'exemple le plus frappant est sans doute celui de la ZAD « européenne », qui porterait sur trente hectares de terrains : elle se justifie laconiquement par la nécessité de *« renforcer la dimension européenne de la ville, en augmentant ses capacités d'accueil pour des institutions internationales »*. C'est notamment à cause d'une formule aussi vague, rappelle Jean Waline, que le POS strasbourgeois avait été annulé.

Travaux en cartons

Lui aurait préféré une solution législative, qui valide le POS par un amendement parlementaire, ce qu'avait tenté le sénateur UDF-CDS et ancien maire de Strasbourg, Marcel Rudloff. *« Mais il aurait fallu dans la foulée entamer la révision du POS, pour tenir compte des observations du tribunal administratif... »* Car, autant que ses opposants politiques, Jean Waline est partisan du droit de préemption, il tient à le dire haut et fort.

De fait, la solution imaginée par la ville devrait quand même résister. Le délai de recours après la décision préfectorale est assez court et l'éventuelle procédure plutôt longue. L'élaboration du nouveau plan d'occupation des sols, même si elle prend du retard, pourra s'achever avant que ne s'effondre la construction provisoire.

Chacun reconnaît que l'équipe municipale, en place depuis sept mois, ne peut guère détailler ses projets d'urbanisme avec minutie : les années qui viennent verront en effet simultanément la construction du tramway, l'ouverture du contournement sud, l'aménagement du site des anciens abattoirs, avec notamment le futur musée d'art moderne, et l'effort poursuivi sur la zone d'innovation d'Illkirch-Graffenstaden pour ne citer que quelques projets qui changeront le visage de l'agglomération. Impossible, pour l'instant, de tout mettre noir sur blanc, quand commencent à peine les discussions avec la ville allemande limitrophe de Kehl et les autorités du Land de Bade-Wurtemberg : de leur avance dépend beaucoup le futur développement de la ville vers la zone portuaire.

JACQUES FORTIER

Cette page a été réalisée par nos correspondants :
Etienne Banzet,
Régis Guyotat,
Ginette de Matha,
Gérard Vallès.
Coordination :
Jacques-François Simon

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

ETRANGER

L'indice Dow Jones a chuté vendredi de 190 points

Wall Street victime des OPA géantes

Près de deux ans, jour pour jour, après le grand krach de 1987, une terrible secousse a ébranlé, vendredi 13 octobre, la Bourse new-yorkaise. Moins d'une heure avant la clôture, les valeurs américaines se sont soudain très brutalement repliées, déclenchant un début de panique autour du Big Board au vu des dégâts causés à la cote. A la clôture, l'indice Dow Jones était lourdement retombé au niveau de 2569,88, perdant, d'un jour à l'autre, 189,96 points, soit 1,8%, un pourcentage jugé très important pour Wall Street. Et encore est-ce un moindre mal. Un quart d'heure avant la fin de la séance, la baisse dépassait 210 points (près de 2%). C'est la plus forte chute enregistrée par le marché américain depuis le lundi noir du 19 octobre 1987, qui avait, en quelques heures, coûté 508 points (– 22,61 %) aux détenteurs de valeurs américaines. Ironie du sort, quatre jours auparavant le baromètre de la Bourse avait battu tous ses records d'altitude à 2791,41.

A l'origine de ce mini-séisme, l'annonce du quasi échec rencontré par le consortium chargé de racheter United Airlines *(voir encadré)*, deuxième compagnie aérienne des Etats-Unis et constitué, d'une part, du personnel et des pilotes, d'autre part de la British Airways, pour financer cette opération chiffrée à 6,75 milliards de dollars (43,2 milliards de francs).

Une crise de confiance

Aux yeux des investisseurs, les difficultés éprouvées à trouver les fonds nécessaires laisseraient présager que de nombreuses OPA en cours pourraient être à leur tour menacées d'échouer. Or la série de méga-OPA actuellement enregistrée dans le secteur des compagnies aériennes – le promoteur immobilier Donald Trump offre 7 milliards de dollars pour reprendre American Airlines – a été, ces derniers temps, le principal ressort de la hausse à New-York.

Cette mauvaise nouvelle a été en quelque sorte le détonateur d'une baisse, qui ne demandait qu'à se déclencher, mais dont nul ne pensait qu'elle prendrait une telle ampleur. Les opérateurs attendaient en effet la publication de deux importantes statistiques économiques pour septembre : l'indice des prix de gros et les ventes au détail. L'annonce d'une hausse de 0,9 % pour les premiers (au lieu de 0,7 % déjà redouté) et de 0,5 % pour les secondes a immédiatement relancé les craintes inflationnistes, faisant du même coup s'envoler les derniers espoirs d'un assouplissement de la politique de crédit menée par la Réserve fédérale. Phénomène inquiétant dans cette chute de Wall Street : le mouvement s'est accompagné de très importants échanges (plus de 250 millions de titres contre à peine 160 millions la veille). Autre signe révélateur du pessimisme ambiant : les valeurs en baisse ont été dix fois plus nombreuses que les titres en hausse.

Mais, au-delà de ce qui ne constitue encore qu'une péripétie dans l'histoire de la Bourse américaine, les problèmes financiers du consortium chargé de racheter United Airlines ont très sérieusement ébranlé la confiance déjà plus que fragile des investisseurs dans les « junk bonds » des titres à haut risque largement utilisés pour financer les prises de contrôle d'entreprise.

Selon un analyste de Salomon Brother : *« Il y a une sérieuse crise de confiance dans ces titres qui pousse les investisseurs à se replier sur des valeurs plus sûres, comme les bons du Trésor américains, qui ont profité de ces déplacements d'investissements. »* Les bons du Trésor à trente ans, valeurs de référence du marché, ont gagné 2 points.

Simple coup de semonce ou nouveau krach ? Les responsables de l'administration américaine refusent de se prononcer. Le président Bush, lui-même, a décliné l'offre qui lui a été faite de commenter l'événement. M. Richard Breeden, président de la Securities and Exchange Commission, la COB des Etats-Unis, a d'abord été introuvable. Retrouvé, il s'est borné à jeter : *« No comment ! »*

ANDRÉ DESSOT

Le rachat d'United Airlines cloué au sol

Le consortium des pilotes et des dirigeants d'United Airlines, qui a offert de racheter la compagnie pour 6,75 milliards de dollars (43 milliards de francs), a fait savoir, vendredi 13 octobre, qu'il n'avait pas réussi à réunir les financements nécessaires, mais qu'il espérait trouver une autre solution.

Dans un communiqué, United Airlines Corp., maison mère de la compagnie aérienne, a confirmé avoir reçu notification de cet échec, tout en se disant prête à examiner une nouvelle offre du consortium, *« toute autre offre financière ou toute alternative stratégique »*.

Le consortium a expliqué qu'il travaillait à un autre montage financier qu'il espérait pouvoir présenter d'ici peu de temps.

Cette nouvelle a ébranlé la confiance des investisseurs, car de nombreuses prises de contrôle sont financées dans des conditions voisines. La cotation des actions de la deuxième compagnie aérienne américaine a été suspendue en séance, vendredi, à Wall Street.

Le dernier cours était de 285,25 dollars, tandis que l'offre de rachat du consortium des pilotes était faite à 300 dollars l'action.

L'offre du consortium avait été lancée en août dernier, avec la participation de British Airways, pour contrer une OPA hostile du milliardaire californien Marvin Davis.

L'abandon du projet Mitsui à Bandar-Khomeiny

Le Japon devra verser 1 milliard de dollars à l'Iran

TOKYO

de notre correspondant

L'accord de principe intervenu entre le groupe Mitsui et le gouvernement iranien, pour mettre fin au projet de construction d'un gigantesque complexe pétrolier proche du port de Bandar-Khomeiny, va se traduire par un dédommagement évalué, au bas mot, à 1 milliard de dollars (6,5 milliards de francs) que les Japonais devront verser à l'Iran.

Compte tenu du jeu des assurances gouvernementales couvrant les risques encourus par les entreprises investissant à l'étranger, la majeure partie (90 %) des pertes de Mitsui seront assumées par l'Etat japonais. *« Il serait souhaitable que à l'avenir, l'argent du contribuable ne serve pas à la liquidation d'entreprise malheureuse lancée par le secteur privé »*, écrivait récemment le quotidien *Yomiuri* dans un éditorial à propos de ce fiasco.

Depuis la fin de la guerre Iran-Irak en 1988, le groupe Mitsui, chef de file d'un consortium de cinq sociétés nippones, cherchait à se dégager d'un projet qui avait débuté en 1971 et aurait dû être le symbole de la coopération nippo-iranienne. Retardé par la révolution iranienne de 1979, puis à la suite du bombardement de son site pendant la guerre avec l'Irak, le projet n'avançait pas mais son coût ne cessait d'augmenter, passant de 358 millions de dollars à l'origine à quelque 4,4 milliards de dollars en 1988.

Mitsui aurait sans doute voulu abandonner mais, d'opération privée, la construction du complexe était devenue une affaire politique : Téhéran faisait pression sur Tokyo pour qu'il poursuive le projet au risque, dans le cas contraire, d'une altération des relations entre les deux pays.

Une expérience riche d'enseignements

Les Japonais n'ont pu parvenir, dimanche 8 octobre, à un accord avec les Iraniens qu'en leur promettant un solide dédommagement. En août dernier, selon l'agence de presse iranienne, le Japon aurait proposé 1,2 milliard de dollars. Cette fois, le montant, – qui reste à fixer de manière définitive, – aurait diminué mais le gouvernement japonais se serait engagé en contrepartie à reprendre son aide à Téhéran.

Le ministère des affaires étrangères aurait notamment décidé d'envoyer le 19 octobre une mission en Iran afin d'étudier les possibilités d'une assistance technique à l'agriculture dans la région de la mer Caspienne, et de divers projets de reconstruction qui pourraient bénéficier de l'aide nippone.

Afin de ne pas se démarquer de la politique américaine vis-à-vis de l'Iran (que Washinton accuse d'être impliqué dans des opérations de terrorisme international), les Japonais reprendraient leur aide sur une base privée. Une partie du montant du dédommagement versé aux Iraniens servira notamment à rembourser la dette que ces derniers ont contractée auprès de la banque d'import-export nippone.

Selon le quotidien économique *Nihon Keizai*, la malheureuse expérience du complexe de Bandar-Khomeiny est riche d'enseignement pour les entreprises japonaises investissant à l'étranger. Le quotidien met en cause l'attitude du gouvernement qui, en 1979, donna à cette opération le statut de projet national mais s'en remit entièrement au groupe Mitsui pour les tractations de liquidation avec les Iraniens.

D'autres quotidiens insistent, pour leur part, sur l'entêtement de Mitsui qui a entraîné le gouvernement dans une opération qui s'est soldée par une « lourde ardoise » pour l'Etat.

PHILIPPE PONS

□ **Volvo retourne en Iran.** – Le constructeur suédois Volvo a recommencé à produire des camions en Iran après une absence de dix ans, et 400 véhicules en pièces détachées ont été livrés aux usines de montage appartenant à l'Etat iranien. Près de 20 000 camions Volvo circulent en Iran, constituant un important marché pour les pièces détachées. Le groupe prévoit de livrer 60 000 poids lourds cette année, dont un tiers sera fabriqué aux Etats-Unis, où Volvo est bien implanté depuis le rachat du constructeur White en 1981. – *(AFP.)*

Poussée d'inflation en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis

Regain d'inflation en Grande-Bretagne où l'indice des prix de détail a grimpé de 0,7 % en septembre, tandis que le chiffre d'août de 0,3 % marquait une amélioration.

En rythme annuel, la hausse est revenue à 7,6 % en septembre, contre 7,3 % en août. Ce chiffre constitue une mauvaise surprise pour les analystes, qui attendaient 0,4 %, et pour le gouvernement, dont la politique de taux d'intérêt élevés tarde donc à réussir. Depuis mai, l'inflation semblait pourtant se ralentir doucement.

D'autre part, nouvelle poussée au mois de septembre outre-Atlantique où les prix de gros ont gagné 0,9 %. Sur douze mois, la hausse atteint 4,5 %. Néanmoins, la décrue observée en août, juillet et juin permet à l'indice du troisième trimestre de ne grimper que de 0,4 % en rythme annuel, contre 5,1 % au deuxième trimestre et 10,2 % au premier.

□ **Ford détient 5 % de Jaguar.** – Le constructeur automobile américain Ford détient 5 % des actions de Jaguar, le fabricant britannique de voitures de luxe, a annoncé Ford, vendredi 13 octobre, en Grande-Bretagne. Le groupe américain avait indiqué, il y a plusieurs semaines, son intention d'acheter 15 % du capital. La direction de Jaguar avait qualifié les intentions de Ford d'*« inopportunes »*. Le 9 octobre, elle confirmait négocier avec General Motors, le numéro un mondial, *« la possibilité d'accords de production, de commercialisation et de projets communs »*. – *(AFP.)*

SOCIAL

Ouverture des négociations chez Peugeot

La direction de PSA accepte de lever les sanctions

Plus de sept heures de discussions particulièrement serrées pour un résultat qui ne satisfait guère les syndicats mais ne compromet pas le processus de négociation qui devait reprendre lundi matin. La première rencontre entre la direction de Peugeot et les syndicats, organisée, vendredi 13 octobre, à Paris, au terme de la mission de conciliation de M. Francis Blanchard, n'a permis à la CFDT et à la CFTC, qui avaient obtenu l'évacuation de la forge de l'usine de Mulhouse, de ne remplir que la moitié des engagements pris devant les grévistes.

M. Roland Vardanéga, directeur central du personnel de Peugeot, a accepté de lever toutes les sanctions prises depuis le début du conflit (130 licenciements, 61 mises à pied). Les 26 licenciements déjà notifiés seront *« annulés le 20 octobre avec effet rétroactif »* si, d'ici là, la liberté du travail est *« scrupuleusement respectée »* à Mulhouse et à Sochaux. En revanche, les syndicats n'ont pu, malgré tous leurs efforts, arracher un engagement concret sur les salaires. M. Vardanéga s'est borné à indiquer qu'il formulerait, lundi matin, *« des propositions concrètes concernant les bas salaires et sur l'amélioration du treizième mois ainsi que de l'intéressement »*.

A l'issue de cette première réunion – qui avait débuté à 14 h 30 au siège de PSA, après que l'évacuation effective de la forge fut acquise, – M. Christophe Dominguez (CFDT), lui-même concerné par une procédure de licenciement, estimait que la levée sous conditions des sanctions plaçait une *« épée de Damoclès sur la tête des grévistes »*. Quant à la CGT, hostile à l'évacuation de la forge, elle constatait que *« la direction refuse toujours de négocier »*.

Tout en acceptant, en fin de séance, de faire un geste sur les sanctions, la direction de Peugeot est donc restée intraitable sur la question des rémunérations. Selon elle, la négociation est *« un tout »*. Une attitude qui lui permet de ne pas s'exposer au risque de multiplier les concessions. A la direction du groupe, on estimait, vendredi soir, que l'annonce d'une première mesure salariale – *« de portée forcément limitée »* – aurait risqué de mécontenter davantage les grévistes que le renvoi à lundi de l'examen de l'intéressement et de l'amélioration du treizième mois (qui ne comprend pas les primes, contrairement à la pratique en vigueur chez Citroën).

JEAN-MICHEL NORMAND

INDUSTRIE

Apocalypse not

Suite de la première page

Le Clusif estime qu'il faudra quelques jours avant de faire un bilan définitif des dommages causés. Mais, extrapolant les chiffres des résultats des dépistages de ces dernières semaines en France, il avance un taux de contamination de 1 %. Taux également mis en avant par les responsables de la plate-forme antivirus d'Informart en se fondant sur les résultats des examens opérés entre mardi et vendredi sur quelque deux mille programmes. Un responsable de cette plate-forme qualifiait la situation de *« normale »* compte tenu du fait que *« des virus se baladent en permanence dans les programmes informatiques »*.

Précision d'importance : la psychose qui s'est emparée du public a amené de nombreux groupes à opérer un dépistage systématique sur leurs machines, ce qui a évidemment permis de déceler un certain nombre de virus. Reste à savoir s'il est légitime d'extrapoler ces chiffres à l'ensemble du parc français, au prétexte que les groupes touchés par le piratage informatique se gardent généralement de le crier sur les toits...

IBM, s'il se gausse aujourd'hui, n'a pas été le dernier à prendre quelques précautions. Même sceptique, Big Blue (et bien d'autres constructeurs) estimait qu'il n'avait pas le droit de traiter la chose à la légère. Après avoir ausculté en interne ses machines, il a encouragé ses clients et ses distributeurs à en faire autant. A grande échelle : en France, quatre mille disquettes IBM (prix unitaire : 274 F) ont été diffusées, parfois gratuitement, à charge pour les récepteurs de les dupliquer... Ce qui a permis, entre autres, de faire *« un grand nettoyage de printemps »* d'une partie du parc de micro-ordinateurs. Mais, l'affaire s'ébruitant, elle a visiblement donné des idées à des petits pirates en puissance : on a trouvé dans les ordinateurs vérifiés de nombreuses variantes des virus attendus, voire de pièges assez grossiers.

IBM n'était pas le seul à proposer un détecteur de virus... Plusieurs autres sociétés – et quelques gens moins sérieux – se sont engouffrés dans la brèche, chacun y allant de son produit miracle ou de son petit conseil. Parfois bon (avancer ou retarder l'horloge de son ordinateur), parfois franchemant mauvais (éteindre son micro le vendredi 13...). Il sera intéressant de savoir, dans quelques mois, combien de logiciels antiviraux (peu chers généralement) auront été vendus ces derniers jours, combien de contrats d'assurances ou de conseil, placés... La protection des ordinateurs, au même titre que celle des habitations, est un marché.

Guerre aux bricoleurs

Mais les SSII, compagnies d'assurances et autres vendeurs de logiciels ne doivent pas être les seuls à se frotter les mains : depuis des jours, on explique aux gens que le virus se transmet par des disquettes obtenues auprès de fournisseurs « non reconnus ». Petite leçon de morale : *« Vous avez recopié ou introduit sur votre machine une disquette dont vous ne connaissez pas la provenance... Vous risquez d'avoir été contaminé... Voilà qui vous apprendra à ne pas vous adresser aux grands distributeurs. »* Que les copieurs et autres plagieurs se le tiennent pour dit ! Même chose pour les antiviraux : qui vous assure que *« le mieux n'a pas été l'ennemi du bien »* et que – comme la rumeur en a couru ces derniers jours – votre programme de détection n'était pas lui-même contaminé ?

Reste qu'après cette alerte, un certain nombre de questions se posent. L'ampleur de la panique, les mesures prises par des gens aussi sérieux qu'IBM, même si elles sont de précaution, montrent qua la menace de pollution a suscité un réel malaise chez les informaticiens et dénote à quel point les sociétés modernes son devenues dépendantes de leurs ordinateurs. Dépendance vis-à-vis de l'outil : leur détérioration, leur détournement ou leur mise hors d'usage pourraient paralyser tout ou partie de la vie économique d'un pays. Vulnérabilité, aussi, face au plaisantins, bidouilleurs, gens mals intentionnés et maître chanteurs de tous bords...

La sécurité est un vrai problème qui peut être combattu par un certain nombre de précautions élémentaires : afficher son code d'accès sur l'écran de son micro-ordinateur est aussi imprudent que de laisser traîner son trousseau de clés avec son nom inscrit dessus. Mais le cas posé par les ordinateurs est plus compliqué que celui d'un appartement. Au-delà de la délinquance informatique, de la copie de logiciels, le problème de la sûreté des informations qu'ils contiennent et des opérations qu'ils commandent est posé. Et, sur ce sujet, les constructeurs et les concepteurs tâtonnent car il s'agit, ni plus ni moins, d'une course à l'intelligence entre les pirates et leurs cibles.

La question mériterait d'être traitée avec sérieux et non sur un mode « gaguesque » comme cela a été un peu le cas, en ce vendredi 13. Et sans hypocrisie : les Pays-Bas, qui ont semé la panique ces derniers jours, abritaient cet été un grand symposium des pirates informatiques. C'est l'un des rares pays à n'avoir pris aucune législation contre eux. De même, sans tomber dans une *« sécurité sociale informatique »*, la protection des utilisateurs doit être faite par de vrais professionnels et moralisée pour ne pas abriter des pratiques peu recommandables.

FRANÇOISE VAYSSE

EN BREF

□ **Revente des premières caisses d'épargne secourues par l'administration américaine.** – Quatre des caisses d'épargne américaines qui ont été secourues par le gouvernement fédéral dans le cadre d'un vaste plan de sauvetage (50 milliards de dollars en 1989) ont été revendues, grâce à une avance de 7,1 milliards de dollars de l'Etat aux nouveaux acquéreurs. Il s'agit des premières opérations de revente. Deux caisses ont été achetées par un holding bancaire de Charlotte en Caroline du Sud, la troisième par l'institution d'épargne canadienne Royal Trustco de Toronto et la quatrième par la banque Meridian de Reading, en Pennsylvanie. – *(AFP.)*

□ **Worms et Cie majoritaire dans Pechelbronn.** – La Société des Bourses françaises a rendu public le franchissement du seuil de 50 % réalisé, le 3 octobre, dans le capital de Pechelbronn par la société Worms et Cie et les associés et gérants de cette société agissant de concert. Ensemble, ils détiennent 51,53 % de Pechelbronn, holding qui contrôle les assurances PFA et GPA, et qui a fait l'objet d'achats boursiers importants, dans le cadre des grandes manœuvres en cours dans l'assurance (Suez-Victoire, Allianz-Navigation mixte).

□ **Elections aux tribunaux de commerce en région parisienne : forte participation.** – La participation des professionnels aux élections qui viennent de se dérouler à Paris et dans la Petite Couronne (les 4, 5 12 et 13 octobre) a été beaucoup plus forte que l'an dernier. A Paris, 67,25 % de participation électorale contre 62,23 % en 1988, à Nanterre, 74,87 % contre 52,41 %; à Bobigny, 82,71 % contre 63,57 %; à Créteil, 74,07 % contre 55,65 %. Les 56 candidats présentés par les syndicats professionnels ont tous été élus.

REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Nervosité

Semaine du 9 au 13 octobre

APRÈS l'indifférence, la nervosité. Sans véritable réaction la semaine précédente face à la hausse des taux d'intérêt, la Bourse de Paris a manifesté ces derniers jours quelque inquiétude devant une situation monétaire dont l'évolution n'apparaît pas clairement. Et les états d'âme du marché se sont traduits par des mouvements de cours, pas toujours très prononcés, mais assez désordonnés. Aucune séance ne s'est terminée sur la note qui avait marqué son départ.

Dès lundi, un mouvement de reprise succédait à l'effritement initial pour tourner court assez rapidement, de telle sorte que la journée s'achevait sur un score nul. *Bis repetita* : mardi, d'abord légèrement faible, la tendance se raffermissait ensuite. Cette fois la hausse tenait bon et, à la clôture, l'indice CAC-40 enregistrait une avance de 0,58 %. Le lendemain, changement de décor. Sur sa lancée de la veille, le marché continuait à monter (+0,26 %) pour ensuite rebrousser chemin et s'alourdir même assez nettement (–1,02 %) en fin de parcours. Jeudi, la progression reprenait (+0,25 %), mais après un recul initial assez sensible (–0,9 %). La dernière séance n'échappa pas à la règle de la confusion. Prometteuse avec, *en premier lieu, une montée des cours de 0,9 %*, elle se révéla par la suite très décevante avec une baisse de 0,5 % vers 14 h 30. La hausse reprenait ensuite (+ 0,18 %) pour laisser la place à l'effritement en clôture (– 0,08 %).

En définitive, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont quand même fléchi, le CAC-40, dont l'évolution est la plus significative, reculant d'environ 0,5 %. Notons à ce sujet que l'indicateur instantané, désormais plus très représentatif de la tendance, ne verra pas 1990. La Société des Bourses françaises a décidé de mettre fin à son existence à la fin de l'année. Mais, bref, passons !

A dire vrai, quoique très cyclothymique, le comportement du marché n'est pas encore apparu irrationnel. Au contraire, il est même assez étonnant que les renversements de tendance, incessants cette semaine, n'aient pas été encore plus prononcés. Tout s'y prêtait. La semaine a derechef été placée sous le signe des taux. A cet égard, espoirs et craintes ont chevauché de conserve. Malgré la décision un peu inattendue prise par le Japon de relever d'un demi-point son taux d'escompte, les investisseurs étaient relativement sereins. Dans les milieux financiers américains, le sentiment était en effet plutot à la détente, au moins sur le court terme. Et même relatif, l'optimisme new-yorkais est toujours contagieux. Alors pourquoi s'en faire, puisque, lundi, malgré le ralentissement des affaires dû à la célébration conjuguée du Colombus Day (découverte de l'Amérique) et du Yom Kippour (le Grand Pardon), Wall Street battait un nouveau record d'altitude ? Hélas, la météo monétaire n'allait pas tarder à se gâter avec les déclarations jugées « intempestives » de M. Alan Geenspan, président de la Réserve fédérale américaine.

Après avoir condamné la politique consistant à conserver des taux de change irréalistes, le patron de la Banque centrale américaine déclarait en substance, de passage à Moscou, qu'une remise en question des décisions prises par le G 7 dans ce domaine n'était pas utopiste.

Bref, il trouva les phrases justes pour, à nouveau, jeter le trouble dans les milieux financiers.

Heureusement pour Paris, de nouvelles situations spéciales arrivaient à point pour redresser la situation. Le développement rapide des opérations de commandos, lancées par la Navigation mixte sur Paribas en représailles de l'attaque dirigée par l'établissement financier de la rue d'Antin (également par les AGF, apparemment sans connivences) sur le capital du groupe dirigé par M. Marc Fournier, échauffa les esprits. Mieux, il dopa un marché dont les réticences portaient plutôt la tendance à se retourner. Le Suez aussi, dont on disait qu'il était « opéable », se trémoussa joyeusement, contribuant à entretenir des impulsions d'achats. Bref, tous ces mouvements inattendus réveillèrent les forces du marché anesthésiées par la prudence. D'autant plus vite que les intermèdes de baisse étaient mis immédiatement à profit par les gestionnaires de SICAV débarrassées du boulet de « l'obligation à l'obligation ».

A la veille du week-end encore, l'actualité eut presque raison d'un instant de pessimisme. Toutes les places attendaient avec impatience la publication, en début d'après-midi, des dernières statistiques sur l'évolution de l'économie aux Etats-Unis, à savoir l'indice des prix de gros et l'état des ventes au détail, l'un et l'autre pour septembre. Le premier jeta un sérieux froid avec une hausse de 0,9 %, qui succédait à une baisse de 0,4 % en août et survenait surtout après des prévisions de 0,7 %. Le second chiffre rassura. Il était en progrès de 0,5 %, quand les pronostics avaient fait état d'une stabilité d'un mois à l'autre. Au moins l'expansion se poursuivait. Et puis, les opérateurs retirent essentiellement de la hausse des prix de gros que celle-ci était due à la flambée des prix de l'essence et de l'automobile. De quoi calmer les appréhensions, l'ouverture des négociations chez Peugeot contribuant d'autre part à détendre l'atmosphère. Reste que, dans la soirée, nul sous les lambris n'était plus très sûr de rien. Il ne faisait désormais aucun doute que, malgré l'atténuation des jugements, les statistiques américaines allaient inciter la Réserve fédérale à surseoir à toute baisse des taux. Un désagrément suit l'autre. Et l'annonce d'une augmentation de 1,1 % des prix de gros en Allemagne fédérale en septembre n'est pas apparue de bon augure. Le gouvernement de Bonn n'est-il pas décidé à employer l'arme des taux pour éviter le retour de l'inflation ? Faut-il s'étonner dans ces conditions qu'à la veille du week-end, dont on disait toujours qu'il pourrait être le théâtre d'un réaménagement monétaire, la prudence l'ait *finalement emporté ? Si la confiance n'a pas encore* déserté le palais Brongniart, force est de constater qu'elle a été quelque peu ébranlée.

Les professionnels du reste ne cachent pas une certaine inquiétude. Dans son flash hebdomadaire, l'agent de change Didier Philippe commente ainsi la situation : *« L'augmentation généralisée des taux directeurs en Europe, sans répercussion sur le niveau du dollar, nous paraît constituer une situation dangerense. La spéculation sur le billet vert ne désarmant pas, une nouvelle menace sur les taux d'intérêt européens ne peut, en effet, être écartée, sauf en cas de détente de la politique monétaire américaine, hypothèse qu'il est encore bien difficile d'étayer à court terme. »* Et de conclure : *« Si techniquement des facteurs comme la suppression de l'obligation de l'obligation peuvent encore propulser le marché vers de nombreux sommets, il nous semble, en revanche, plus prudent de procéder à des allègements, quitte à rater le dernier train de hausse. »*

Quelque chose semble ne plus tourner très rond rue Vivienne, sans qu'il soit encore possible d'affirmer que le phénomène est irréversible.

ANDRÉ DESSOT

Bâtiment, travaux publics

	15-9-89	Diff.
Auxil. d'entr.	1 065	– 28
Bouygues	760	– 3
Ciments Français	1 750	– 40
Dumez	1 025	– 15
GTM	1 230	+ 3
J. Lefebvre	1 430	– 20
Lafarge	1 656	– 51
Maisons Phénix	70,50	+ 10,50
Poliet et Chausson	812	+ 19
SCREG	1 210	– 10
SGE-SB	277	– 16

Alimentation

	13-10-89	Diff.
Béghin-Say	707	+ 13
Bongrain	3 320	inch.
BSN	725	– 24
Carrefour	3 519	– 93
Casino	223	+ 0,10
Euromarché	4 460	– 110
Guyenne et Gasc.	1 090	– 65
Moët-Hennessy	4 784	– 106
Nestlé	33 980	– 370
Occid. (Gle)	825	– 33
Olipar	438,40	– 10,60
Pernod-Ricard	1 560	+ 65
Promodès	4 316	– 74
St-Louis-Bouchon	1 485	– 59
Source Perrier	1 920	– 82

Matériel électrique

	13-10-89	Diff.
CGE	489,50	– 10,40
CSEE (ex-Signaux)	405,10	– 62
Générale des Eaux	2 186	– 65
IBM	690	+ 1
Intertechnique	1 700	– 40
ITT	399	– 3
Legrand	3 711	– 164
Leroy-Somer	1 770	+ 25
Lyonnaise des Eaux	493	– 12
Matra	461	– 9
Merlin-Gerin	4 660	– 240
Moulinex	152,30	– 11,10
PM Labinal	1 250	– 70
Radiotechnique	585	– 90
Schlumberger	286,50	+ 1,90
SEB	1 059	– 1
Sextant-Avionique	690	– 31
Siemens	1 994	– 68
Thomson-CSF	184,10	+ 6,10

Filatures, textiles

	13-10-89	Diff.
Agache (Fin.)	1 705	– 43
BHV	850	+ 38
CFAO	640	– 10
Damart	3 880	– 65
DMC	581	– 25
Galeries Lafayette	2 315	– 26
La Redoute	3 950	+ 40
Nouvelles Galeries	745	+ 27
Printemps	787	– 28
SCOA	67,50	– 5

Produits chimiques

	13-10-89	Diff.
BASF	967	– 20
Bayer	1 013	– 28
Hoechst	973	24
Imp. Chemic.	117	– 5,90
Inst. Mérieux	6 410	+ 110
Labo. Bell.	2 365	+ 85
Roussel Uc	2 390	– 10
Norsk Hydro	140	– 4,80

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
	–	–
Navigation mixte	1 288 182	1 944 693 708
Paribas	2 710 071	1 581 016 298
Suez financière	2 347 086	969 104 838
Eurotun. SA-PLC	16 293 702	922 901 886
Source Perrier	307 202	608 910 612
Peugeot SA	586 371	537 796 728
Saint-Gobain	704 036	488 078 694
CFF	303 158	356 820 361
CGE	581 634	289 853 894
Rochette (La)	1 584 531	280 999 322
Eaux (Gén. des)	112 985	245 262 800
BSN	282 793	211 632 444
Thomson-CSF	1 162 267	211 060 580
Lafarge Coppée	125 759	201 803 288

(*) Du vendredi 6 au jeudi 12 octobre inclus.

Mines, caoutchouc

	13-10-89	Diff.
Géophysique	885	– 5
Imétal	353,20	– 10,30
Michelin	186,60	– 4,90
Métaleurop	243,80	– 22,70
RTZ (1)	52,20	– 2,40
ZCI	3	– 0,14

(1) Coupon 0,50 F.

Pétroles

	13-10-89	Diff.
BP - France	139	– 3
Elf-Aquitaine	517	– 2
Esso	512	inch.
Exxon	298,50	+ 11,30
Petrofina	2 011	– 21
Primagaz	896	– 35
Raffinage	174	– 3,50
Royal Dutch	439	– 3,70
Sogerap	430,50	+ 1,50
Total	491	– 39

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Navig. Mixte	+ 17,7	Radiot.	– 15
Paribas	+ 15,5	BAFIP	– 13,2
Berger SA	+ 14,6	CSEE	– 13,1
Eurocom SA	+ 7,5	Maisons Phenix	– 12,3
ALSPI	+ 5,9	Pechelbronn	– 10,9
Lab. Bellon	+ 4,4	Sovac	– 8,4
Thomson-CSF	+ 4,3	Strafor	– 8,1
Nouv. Galeries	+ 4,2	Métaleurop	– 8
Pernod Ricard	+ 4,1	Compt. Mod.	– 7,4
Vallourec	+ 4,1	Rhône-Poulenc	– 7,2
Suez (Fin.)	+ 4	Total (Fse Pet.)	– 7,2
Bancaire (Cie)	+ 3,9	Guyenne Gas.	– 6,8
Alsc. Supem.	+ 3,4	Fives Lille	– 6,4
Sodexho	+ 3,2	Min. Pro. Sal.	– 6,4

Banques, assurances sociétés d'investissement

	13-10-89	Diff.
Bail Équipement	380,10	– 9,90
Bancaire (Cie)	649	+ 12
Cetelem	670	inch.
CFF	1 095	– 160
CFI	509	+ 7
Chargeurs SA	1 182	– 8
Eurafrance	2 610	– 190
Hénin (La)	695	+ 10
Locafrance	525	– 2
Locindus	845	– 3
Midi	1 468	– 79
Midland Bank	192,50	– 7,50
O F P	1 685	+ 85
Paribas	605	+ 78
Paris. de réesc	460	– 11
Prétabail	1 177	+ 8
Schneider	895	– 10
Société générale	513	– 12
Suez (Cie Fin.)	412,70	+ 19,50
UCB	278	– 12

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 6-10-89	Cours 13-10-89
Or fin (kilo en barre)	74 700	75 250
– (kilo en lingot)	75 300	75 650
Pièce française (20 fr.)	436	435
● Pièce française (10 fr.)	383	389
Pièce suisse (20 fr.)	450	453
Pièce latine (20 fr.)	434	432
● Pièce tunisienne (20 fr.)	436	440
Souverain	540	550
● Souverain Elizabeth II	580	580
● Demi-souverain	482	440
Pièce de 20 dollars	2 580	2 630
– 10 dollars	1 320	1 320
● – 5 dollars	880	880
– 50 pesos	2 820	2 845
● – 20 marks	570	585
– 10 florins	482	462
● – 5 roubles	308	309

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 octobre 1989

Nombre de contrats : 127 084.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 89	Mars 90	Juin 90	Sept. 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	106,46	106,48	106,44	–
+ bas	105,84	106	106,20	–
Dernier	105,98	106	106,20	–
Compensation	105,98	106	106,16	–

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	9 oct.	10 oct.	11 oct.	12 oct.	13 oct.
RM	2 681 149	3 697 689	5 102 095	3 267 706	–
Comptant R. et obl.	7 651 745	7 762 134	7 273 358	5 759 934	–
Actions	390 425	372 068	705 553	762 822	–
Total	10 723 319	11 831 891	13 081 006	9 790 462	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 30 décembre 1988)					
Françaises	129,8	130,8	128,7	128,9	–
Étrangères	118,3	118,4	118,3	117,6	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 30 décembre 1988)					
Tendance	127,7	128,7	126,2	126,1	125,9
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	560,2	559,9	561,6	547,9	553,2
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 942,54	1 961,74	1 927,95	1 932,80	1 931,27
OMF (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice OMF 50	–	538,78	531,34	530,08	532,52

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Vent de panique

Après avoir battu dès lundi un nouveau record d'altitude, Wall Street s'est par la suite alourdi sous le coup des ventes bénéficiaires, tout en résistant de façon satisfaisante. La semaine se serait sans doute achevée sur un recul modéré, si, soudain, vendredi, un vent de panique n'avait pas soufflé sur le marché. Une heure avant la clôture, des ventes massives survinrent brutalement, coûtant d'un coup 189,96 points (– 1,8 %) au Dow Jones retombé à 2 569,88. C'est la plus forte baisse enregistrée par le marché depuis le lundi noir du 19 octobre 1987 (– 508 points). Explication du phénomène : les craintes inflationnistes mais surtout la peur subite de voir la Bourse perdre le soutien des situations spéciales – vecteur de hausse – après l'annonce de l'échec financier du consortium chargé de racheter United Airlines.

	Cours 6 oct.	Cours 13 oct.
Alcoa	79,62	72 1/8
ATT	44,87	39 3/4
Boeing	58,75	56 7/8
Chase Man. Bank	44,25	40
Du Pont de Nemours	120,37	113 1/2
Eastman Kodak	47,75	43
Exxon	45,50	44 1/4
Ford	53,25	49 1/2
General Electric	58,87	54 1/2
General Motors	48,50	43 3/8
Goodyear	54,12	48 1/2
IBM	107,50	99 7/8
ITT	63,37	59
Mobil Oil	59,75	54 7/8
Pfizer	69	65
Schlumberger	44,75	41
Texaco	53,12	51 3/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	283	279 3/4
Union Carbide	27,50	23 3/4
USX	38,50	32 3/4
Westinghouse	69,37	62 3/8
Xerox Corp	66,12	62 1/2

LONDRES

Nouveau recul

Les pressions à la baisse enregistrées sur la livre sterling ont fait mauvaise impression sur le marché londonien, qui a continué de s'alourdir avant de se redresser un peu. Le bilan hebdomadaire a néanmoins été derechef négatif.

A vrai dire, le Stock Exchange n'a pas trop su à quel saint se vouer. L'étude pessimiste de Peter Thompson, analyste réputé pour avoir été le prophète du krach de 1987, l'a ébranlé.

Indices « FT » du 13 octobre : 100 valeurs, 2 233,9 (contre 2 277,5) ; 30 valeurs 1 818 (contre 1 857,8) ; fonds d'Etat, 83,79 (contre 84,61) et mines d'or, 204,7 (contre 208).

	Cours 6 oct.	Cours 13 oct.
Bowater	467	456
BP	301	308
Charter	542	513
Courtaulds	354	343
De Beers (*)	13,87	–
Glaxo	13,50	14,50
GUS	16,25	10,54
ICI	11,93	11,80
Reuters	944	915
Shell	436	441
Unilever	637	649
Vickers	242	231

(*) En dollars.

FRANCFORT

– 2 %

Les arbres ne montent pas jusqu'au ciel. La Bourse de Francfort non plus. Après un brillant départ qui a permis aux valeurs allemandes de toucher un nouveau sommet, le marché a retrouvé le chemin de la baisse, perdant 2 % d'un vendredi à l'autre. La hausse du dollar a été responsable de la crainte inflationniste n'y a pas été étrangère non plus, avec la forte hausse de prix de grosde septembre.

Indice du 13 octobre : Commerzbank, 2 000,5

Indice du 15 septembre : DAX-30 : 1 595,31 (contre 1 657,61) ; Commerzbank 1 996,7 (contre 2 052,1).

	Cours 6 oct.	Cours 13 oct.
AEG	280	258
BASF	289,50	284,20
Bayer	307,30	296,70
Commerzbank	273	266
Deutschebank	701	687,30
Hoechst	294,70	287
Karstadt	667	623
Mannesman	273	267,60
Siemens	607	585,80
Volkswagen	464	473,50

TOKYO

Nouveau repli

Malgré un mouvement de reprise enregistré à la veille du week-end, le marché nippon a encore perdu du terrain.

Le relèvement du taux d'escompte japonais a fait mauvaise impression, de même que la faiblesse du yen par rapport au dollar.

Indices du 13 octobre : Nikkeï, 35116,02 (contre 35209,35) ; Topix, 2 646,54 (contre 2 659,38).

	Cours 6 oct.	Cours 14 oct.
Akaï	783	777
Bridgestone	1 820	1 870
Canon	1 850	1 940
Fuji Bank	3 410	3 310
Honda Motors	1 870	1 900
Matsushita Electric	2 280	2 460
Mitsubishi Heavy	1 050	1 030
Sony Corp.	8 610	9 440
Toyota Motors	2 440	2 790

Le gouvernement canadien bloque l'OPA de Mérieux sur Connaught

MONTRÉAL

de notre correspondante

Sérieux revers pour l'Institut Mérieux : le gouvernement canadien n'est pas *« satisfait »* des termes de son offre publique d'achat sur le fabricant torontois de vaccins Connaught bio Sciences.

L'institut lyonnais, qui deviendrait le plus grand producteur de vaccins au monde en acquérant Connaught, a fait connaître ce verdict vendredi 13 octobre dans un communiqué, en précisant que le ministre canadien de l'industrie, des sciences et des technologies, M. Harvie André n'était pas convaincu que la proposition d'acquisition *« puisse se traduire par un bénéfice net pour le Canada »*.

M. Alan Nymark, vice-président d'Investissement Canada, l'agence fédérale chargée d'examiner les prises de contrôle étrangères, a insisté sur le fait que cette décision n'était pas *« définitive »*, l'Institut Mérieux ayant trente jours pour peaufiner son offre de 942 millions de dollars canadiens (1), soit 37 dollars l'action. Il a toutefois ajouté que toute proposition d'acquisition du numéro un canadien de la biotechnologie – un domaine où le Canada voudrait conforter ses positions – se devait d'être examinée *« très soigneusement »*.

Depuis sa création, en 1985, l'agence, qui a notamment approuvé la vente de Done Petroneum, géant pétrolier, et de De Havilland, importante société aéronautique, à des intérêts américains, s'est contentée d'exiger certaines modifications à des OPA mais n'en a jamais refusé aucune.

Il est vrai que cette fois, les partis d'opposition et les milieux scientifiques ont fait front commun : ils craignent pour l'avenir – déjà aléatoire – de la recherche canadienne ; ils redoutent que l'exode des scientifiques ne s'accentue encore davantage, si le Canada devait perdre le contrôle de son fleuron national.

Une action en justice a même été intentée par l'université de Toronto, qui a vendu Connaught en 1972. L'institution avance que l'acheteur de l'époque – le gouvernement canadien – s'était engagé à ne jamais revendre ce joyau à des intérêts étrangers. La cause a été reportée au 18 octobre, Connaught, qui finance d'importantes recherches dans cette université, ayant proposé une nouvelle entente.

Troisième tentative

L'Institut Mérieux en est à sa troisième tentative sur ce prestigieux laboratoire, qui fut le premier grand producteur d'insuline. Il avait tenté sans succès, en mai 1988, d'acquérir 20 % du capital de Connaught. Il est revenu à la charge en mars dernier avec la conclusion d'un accord prévoyant la création d'une entreprise conjointe basée au Pays-Bas dans laquelle Mérieux aurait détenu 51,4 % des parts. Un groupe formé par la société chimique suisse Ciba-Geigy et par la firme américaine de biotechnologique Chiron a contre-attaqué en lançant une OPA de 764 millions de dollars canadiens (30 dollars l'action).

Lorsqu'il a surenchéri, l'Institut Mérieux a fait beaucoup d'efforts pour calmer les inquiétudes des nationalistes canadiens. Il a promis la construction en banlieue de Toronto d'un centre de biotechnologie de plus de 30 millions de dollars canadiens. Il s'est aussi engagé à ne pas réduire ni transférer les activités de production de Connaught, qui devrait pouvoir continuer de vendre et développer sa gamme de produits.

De son côté, le groupe Ciba-Geigy-Chéron n'a pas voulu augmenter son offre, qui expire mardi. Le délai d'un mois accordé par Ottawa pourrait néanmoins brouiller les cartes : un généticien de l'université de Calgary en Alberta (ouest du Canada) avait indiqué au début du mois qu'il tentait de monter une OPA *« purement canadienne »*.

Le meilleur allié de l'Institut lyonnais dans cette affaire est sans doute le président de Connaught, M. Brian King, qui a répété, vendredi, qu'une société de moyenne envergure comme la sienne n'avait d'autre choix que de s'allier à Mérieux pour rester compétitive au niveau mondial. Il a depuis peu la bénédiction de son conseil d'administration.

MARTINE JACOT

(1) Un dollar canadien vaut environ 5,5 F.

هكذا من الأصل

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Eurofranc : la réglementation s'assouplit

Depuis le début du mois, les banques françaises sont autorisées à lever des fonds en francs sur l'euromarché sans avoir à échanger le produit de leur emprunt contre des devises étrangères. Le compartiment de l'eurofranc ne leur avait été ouvert il y a quelques mois qu'à cette condition qui devait, estimait-on, éviter toute confusion entre l'euromarché et le marché national des capitaux *(voir le Monde daté 11-12 décembre 1988)*. En fait, cette année, un seul établissement bancaire du secteur privé a emprunté en eurofrancs : la Compagnie Bancaire, et les deux opérations auxquelles elle a procédé ont fait l'objet d'un swap contre livres sterling.

Cette déréglementation est à l'évidence bien accueillie par les intéressés, mais nombreux sont ceux qui doutent qu'elle contribuera de façon déterminante à renforcer l'activité primaire en eurofrancs. Les banques françaises devraient pour l'essentiel continuer à s'adresser au marché national si elles cherchent à drainer des capitaux en leur monnaie.

Il pourrait cependant y avoir quelques belles exceptions, à l'exemple de ce qui vient de se produire en Allemagne. Par assimilations successives, la Deutsche Bank vient, en effet, de porter à 2 milliards de deutschemarks le montant d'un emprunt international lancé pour le compte de Deutsche Finance (Netherlands), un de ses véhicules financiers étrangers, dont elle garantit les obligations. Cet emprunt de la plus puissante des banques d'outre-Rhin restera comme l'un des événements de la semaine qui vient de s'achever. Non seulement il représente la plus importante transaction obligataire de type classique de tout le compartiment international du deutschemark, mais encore son rendement se situe à un niveau inférieur à celui des fonds d'Etat correspondants (7,12 % contre 7,30 %). Le coupon d'intérêt est de 7 % et la durée légèrement inférieure à cinq ans.

Depuis la suppression, en juillet, du prélèvement à la source d'un impôt de 10 % sur le revenu des placements en Allemagne, une telle situation est singulière. Elle ne peut se produire que si la taille d'une opération est suffisamment grande pour en faire un instrument vraiment liquide sur le marché secondaire. Normalement, n'étant plus handicapée par le surcoût du précompte mobilier, la République fédérale offre sur ses propres emprunts des rendements inférieurs à ceux d'autres débiteurs. Jeudi après-midi, par exemple, dans le domaine des titres à dix ans, les obligations gouvernementales allemandes rapportaient 19 points de base de moins que celles de la Banque mondiale.

Volvo hors des sentiers battus

Autre allégement du dispositif d'encadrement du marché de l'eurofranc, la durée minimale des emprunts a été abaissée de trois ans à un an. Attendu depuis plusieurs mois (*le Monde* daté du 25-26 juin), la mesure a été rapidement mise à profit avec le lancement, lundi 9 octobre, d'une opération d'un type nouveau dans ce compartiment pour le compte d'une société qui ne s'y était jamais présentée auparavant. Cette libéralisation est importante. Elle devrait contribuer à animer et à enrichir le marché. La situation actuelle des taux d'intérêt et les incertitudes monétaires ont rendu vaines, ces dernières semaines, toutes les tentatives de monter des euro-emprunts en francs à moyenne ou à longue échéance. Pour avoir quelque chance de succès, il aurait fallu proposer un rendement de l'ordre de 9,25 % contre 8,75 % environ cet été.

Le marasme est tel que, par dérogation exceptionnelle, des établissements publics français qui recherchaient du franc ont été aiguillés vers le marché de l'eurodollar et contraints à se procurer des fonds de façon détournée, par le biais de contrats d'échange.

La liste des candidats de choix à une émission classique en eurofrancs demeure pourtant impressionnante. Elle renferme, par exemple, le nom d'une des plus prestigieuses entreprises des Etats-Unis ainsi que celui d'une banque internationale de développement qui figurent au calendrier, mais qui ne montrent aucun empressement à affronter le marché dans les conditions actuellles.

Hors des sentiers battus, pour une échéance aussi courte qu'un an, la situation est beaucoup plus favorable, comme le montre la transaction de Volvo, le premier euro-emprunt en francs à voir le jour depuis un mois. La proposition du constructeur automobile suédois porte sur 300 millions de francs. Elle consiste en l'émission à 100,75 % du pair d'obligations dont le remboursement, en novembre 1990, s'accompagnera du versement des intérêts au taux facial de 13 %. Le rendement brut théorique, de 12,16 % au prix d'émission, est inhabituellement élevé.

Cette apparente générosité est liée à la possibilité laissée à l'emprunteur de choisir, trois jours seulement avant l'échéance, dans quelle monnaie, dollars ou francs français, il effectuera ses paiements, le cours de change de référence ayant déjà été fixé (6,45 F). Les prêteurs sont donc, dès le départ, bien avertis des risques qu'ils encourent et de la nature spéculative de leur investissement. Si le change se fait dans un an à un cours voisin de 6,45 F pour 1 dollar, le placement sera plus rentable qu'un dépôt de fonds dans l'une ou l'autre des deux monnaies. Mais d'importantes variations de cours se traduiraient par un manque à gagner, car les investisseurs seront bien sûr remboursés dans la monnaie la plus faible des deux (pour une coupure de 5 000 F : 5 650 F, ou bien 075,969 dollars).

Des opérations de ce genre ayant déjà été lancées dans presque tous les autres grands compartiments de l'euromarché, il n'y a plus lieu de craindre, comme on avait de bonnes raisons de le faire au printemps, que certains particuliers trop confiants se laissent éblouir par la seule perspective d'un haut niveau d'intérêt servi par un débiteur de qualité. La Société générale dirige cette intéressante transaction, qui, après swap, procure immédiatement à l'emprunteur (le grand gagnant de l'affaire qui, lui, ne s'engage dans aucune spéculation) des capitaux en dollars dont la rémunération est bien inférieure au taux offert sur le marché interbancaire international.

Toujours en eurofrancs et toujours dans le domaine des instruments à caractère spéculatif, le marché des warrants se développe rapidement. Trois émissions nouvelles ont vu le jour la semaine passée (concernant les titres des sociétés Michelin, Canal Plus et Havas). Celle de Michelin retient tout particulièrement l'attention parce qu'elle est dirigée par une eurobanque étrangère, Banker Trust International. Il n'y a donc aucune restriction à l'activité des banques étrangères dans ce secteur. Les deux autres opérations sont émises et dirigées par la Société générale qui a trouvé un terrain de choix pour faire valoir sa profonde expérience en matière d'options.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Les métaux en vedette

La semaine écoulée a fourni l'occasion aux métaux non ferreux de se rappeler au bon souvenir des observateurs, les uns par leur soudain excès de faiblesse (le cuivre, le nickel), d'autres par leur non moins soudaine fièvre (le plomb principalement). Après avoir atteint, mardi 10 octobre, leur meilleur niveau de l'automne pour des motifs d'ordre spéculatif, les prix du métal rouge ont ensuite reviré à la baisse pour terminer, vendredi, autour de 1 860 livres la tonne au London Metal Exchange. Le marché a réagi à l'annonce d'une très probable reprise du travail dans la grande mine canadienne de Highland Valley, paralysée depuis juillet par une grève, qui produit en temps normal 180 000 tonnes de cuivre par an.

Des rumeurs ont en outre circulé, en milieu de semaine, faisant état d'une possible réouverture de la grande mine de Bougainville, en Papouasie-Nouvelle-Guinée où l'extraction est interrompue depuis le 15 mai. Les seules informations en provenance de l'île, toujours en proie aux attaques des rebelles, n'ont pas confirmé ces rumeurs. Elles ont cependant contribué à changer le sentiment des opérateurs, qui étaient nombreux en fin de période à prendre leurs bénéfices. Les perspectives du cuivre restent toutefois favorables pour 1989. Le département du commerce des Etats-Unis a signalé une croissance record de la consommation outre-Atlantique qui dépasse de 4 à 5 % le niveau de 1988.

Les cours du métal rouge qui avaient atteint, l'été dernier, leur plus haut niveau historique – 1916 livres la tonne – pourraient se raffermir dans les prochains mois. La production minière occidentale va en effet être amputée de 400 000 tonnes en 1989, et la production de métal raffiné sera inférieure de 300 000 tonnes à la consommation. Le déficit de l'offre sur la demande, qui portera de surcroît sur les matières premières de qualité, rend presque inévitables de nouvelles tensions sur le marché.

Le nickel a, lui aussi, fait des siennes à Londres en tombant, mercredi, pour la première fois depuis un an, sous la barre des 10 000 dollars la tonne. A l'origine de cette baisse de forme on note la baisse sensible de la demande des fabricants d'acier inoxydable au troisième trimestre. Une tendance qui, selon les professionnels, devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

C'est le plomb qui, à l'approche de l'hiver, a sauvé l'honneur des métaux en atteignant des prix inconnus depuis huit ans. La tonne de métal gris s'échangeait ainsi, jeudi, à 482 livres pour livraison immédiate, traduisant le fort courant d'achat des fabricants de batteries automobiles. L'inquiétude demeure en outre quant à l'activité de la mine sarde de Porte-Vesme, fermée depuis août après l'explosion d'une chaudière. Prévue initialement pour janvier, la réouverture de ce site qui produit 84 000 tonnes par an (2 % de l'offre occidentale) pourrait être repoussée à février ou mars. L'Europe risque de manquer de plomb en fin d'année pour peu que l'hiver soit rigoureux. Les nouveaux débouchés de ce métal dans les couvertures de toitures et l'enrobage des câbles électriques lui confèrent un regain d'intérêt au moment où l'offre s'essouffle.

D'une manière générale, malgré les fluctuations du cuivre et du nickel, les métaux se portent mieux. Cette conjoncture favorable a profité au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) qui a enregistré en 1988 un fort accroissement de son activité de services dû *« au redressement des prix de la plupart des matières premières minérales et à l'amélioration de la situation économique de nombreux pays »*. Si les zones d'intervention traditionnelles du Bureau (Afrique, Moyen-Orient) ont été moins demandeuses, il s'est rattrapé par une reprise de ses activités en France (564 millions de francs de chiffre d'affaires) et dans le reste du monde (293 millions de francs). 1988 a été marquée pour le BRGM par la mise en production du gisement aurifère de Lawyers, au Canada, par la coulée du premier lingot d'or sur une exploitation expérimentale d'Arabie Saoudite et par l'établissement de la cartographie géologique du sultanat d'Oman.

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 10-13
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 871 (+ 79) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 785 (+ 37) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	10 175 (+ 50) Livres/tonne
Sucre (Paris) Décembre	2 515 (+ 47) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	735 (– 38) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	997 (– 8) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	406 (– 5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	234 (– 4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	178,3 (– 6,2) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LES DEVISES ET L'OR

L'effet Greenspan

Deux événements ont marqué la semaine : les déclarations de M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, faites à Moscou et la chute de la livre sterling. Ajoutons-y des propos musclés de M. Théo Waigel, ministre allemand des finances, sur la nécessité d'une réévaluation du deutschemark qui vont, certainement, contribuer à dégrader encore les relations entre Paris et Francfort.

Qu'a donc dit M. Greenspan, mardi 10 octobre, dans la capitale de l'URSS. Tout simplement ceci : *« Il faut condamner les tentatives visant à maintenir des taux de change irréalistes qui pourraient conduire à une déstabilisation des flux internationaux de capitaux »*, estimant que ces tentatives devraient être *« à la fin, abandonnées »*. Concédant que *« dans certains cas »*, il fallait attacher beaucoup d'importance à une stabilisation à court terme des marchés financiers domestiques ou aux marchés des changes étrangers.

Toutefois, de telles considérations peuvent avoir des effets pervers si elles entravent le processus de stabilisation des prix ou lui font prendre du retard. Le texte de ces déclarations avait été distribué à l'avance : il ne s'agissait donc nullement de remarques impromptues ou de propos de circonstance éventuellement imprécis. En l'occurrence, c'était bien un double désaveu infligé à la fois au groupe des sept pays les plus industrialisés du monde, qui avait décidé, le samedi 23 septembre, de faire baisser le dollar en faisant donner l'artillerie lourde des banques centrales et au propre gouvernement des Etats-Unis, qui presse la Réserve fédérale d'assouplir sa politique de crédit pour éviter la récession. Ladite Réserve ne manque donc pas une occasion de rappeler son indépendance, réaffirmant avec force que la lutte contre l'inflation constitue la priorité des priorités.

Pour M. Greenspan, il est tout à fait contre-indiqué, dans la situation actuelle, de diminuer les taux d'intérêt aux Etats-Unis pour faire écho au relèvement de ces taux en Allemagne et au Japon, le tout afin de faire baisser le dollar.

Naturellement, ce qu'on peut appeler « l'effet Greenspan » fit bondir immédiatement les cours du dollar à près de 1,92 DM, 145 yens et 6,48 F. Par la suite, ces cours fléchirent un peu, pour retomber brusquement, vendredi en fin d'après-midi, à New-York en réaction au mini-krach de Wall Street *(voir par ailleurs)*. Ce que les gouvernements cherchaient à obtenir depuis près d'un mois. Un décrochage des cours du billet vert a commencé à se produire en une heure environ sur les marchés ; la monnaie américaine ne valait plus que 1,8650 DM, 141,50 yens et 6,33 F vendredi en clôture. La baisse du dollar était d'ailleurs facilitée par l'annonce d'une hausse de 0,9 % des prix de gros, plus importante que prévu (on pronostiquait 0,7 %). Hors secteur de l'agro-alimentaire et de l'énergie (le prix de l'essence a sensiblement monté), cet indice a tout de même progressé de 0,7 %, ce qui est beaucoup. Ces chiffres justifient, *a posteriori*, les déclarations de M. Greenspan sur la priorité donnée à la lutte contre l'inflation.

Relations franco-allemandes : encore un accroc

L'inflation ! C'est bien ce mal qui ronge toujours l'économie britannique, de même que le formidable déficit de la balance commerciale de la Grande-Bretagne (200 milliards de francs en rythme annuel). La hausse des taux d'intérêt dans le Royaume-Uni la semaine dernière au niveau de 15 % n'a pu empêcher la livre sterling de subir, avec un décalage de quelques jours, le contrecoup de cette hausse, jugée impropre à soutenir vraiment une devise minée de l'intérieur. A 2,95 DM, la livre est retombée à son plus bas niveau depuis mars 1988, avant de se rétablir légèrement face à un dollar plus faible en fin de semaine.

Les milieux financiers internationaux ont été déçus, en outre, par les discours de Mme Thatcher et de M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier, sur le thème *« nous continuerons de soutenir la livre par des taux élevés »*. En fin de semaine, les pronostics étaient sombres sur l'avenir proche de la devise britannique.

Décidément, rien ne va plus entre Paris et Francfort sur le plan monétaire s'entend. Après M. Otto Lambsdorff, président du Parti libéral, M. Karl-Otto Poehl, président de la Banque fédérale d'Allemagne, c'est M. Théo Waigel, ministre des finances de RFA, qui, vendredi, a réclamé une réévaluation du mark, ajoutant que la chose était impossible à cause des Français. Aussitôt, le franc a un peu faibli, avec un deutschemark passant à 3,3940 F avant de revenir à 3,3920. Ce qui a frappé les observateurs, c'est de voir le ministre des finances prendre la suite du président de la Banque centrale.

Naturellement, les rumeurs de réajustement du système monétaire européen (SME) ont recommencé à courir, émanant tantôt des Pays-Bas, tantôt du Danemark, où on donne la chose comme certaine au début du premier trimestre 1990. Certains s'essayent même à fixer des pourcentages de réévaluation pour le deutschemark, 6 % pas moins.

Toujours selon ces rumeurs, la France ne réévaluerait que de 2 %, dévaluant ainsi à l'égard du deutschemark, tandis que l'Italie et le Danemark ne bougeraient pas, dévaluant ainsi de 6 %.

De toute façon, M. Pierre Bérégovoy, ministre français des finances, préférerait démissionner plutôt que de ne pas voir le franc suivre le deutschemark dans sa réévaluation, comme il l'a dit souvent : *« Le maintien de la parité franc-deutschemark constitue un élément essentiel de la lutte contre l'inflation »*. A Bonn et à Francfort, on est conscient de sa détermination, tout en déplorant son entêtement. Mais il n'en reste pas moins que sur les marchés des changes les opérateurs ont pris note des propos tenus en Allemagne sur la nécessité de réévaluer le deutschemark et qu'ils en tiendront compte un jour ou l'autre.

FRANÇOIS RENARD

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 9 AU 13 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5610	–	15,5473	59,9520	52,7426	2,5151	46,7290	0,0718
	1,6045	–	15,6067	60,7982	52,9100	2,5170	46,8493	0,0722
Paris	10,0404	6,4320	–	385,61	339,24	16,1770	388,56	4,6287
	10,2808	6,4075	–	389,51	339,02	16,1276	3,0018	4,6296
Zurich	2,6037	1,6680	25,9328	–	87,9746	4,1952	77,9439	1,1983
	2,6394	1,6450	25,6733	–	87,8370	4,1404	77,0672	1,1886
Francfort	2,9597	1,8960	29,4776	113,67	–	4,7686	88,5981	1,3621
	3,0325	1,8908	29,4068	114,89	–	4,7571	88,5453	1,3656
Bruxelles	62,0654	39,76	6,1816	23,8369	20,9785	–	18,5794	2,8563
	63,7468	39,73	6,2085	24,1519	21,0211	–	18,6132	2,8707
Amsterdam	3,3405	2,1400	332,71	128,30	112,87	5,3823	–	1,5374
	3,4248	2,1345	333,13	129,76	112,93	5,3725	–	1,5423
Milan	2172,91	1392	216,42	834,53	734,18	35,0101	650,47	–
	2220,63	1384	216,00	841,33	732,27	34,8351	648,48	–
Tokyo	224,00	143,50	22,3103	86,0312	75,6857	3,6091	67,0561	0,1031
	228,64	142,50	22,2395	86,6261	75,3968	3,5867	66,7604	0,1030

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 octobre, 4,4822 F contre 4,4965 F le vendredi 6 octobre.

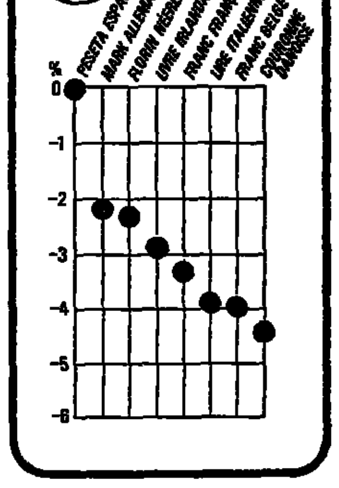

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Le vent froid d'Amérique

L'été indien, aux Etats-Unis, avec ses flamboiements de feuillages cuivrés et rougeoyants, est à peine commencé que des vents froids commencent à souffler en provenance de l'Amérique. Mardi, tout d'abord, les déclarations de M. Alain Greenspan, président de la Réserve fédérale, étaient interprétées comme un refus d'assouplir la politique des Etats-Unis et coupaît les ailes aux espoirs d'une baisse des taux d'intérêt à la fin d'octobre. Ensuite, et surtout, l'amorce d'une augmentation de 0,9 % des prix de gros américains en septembre sonnait le glas de ce mince espoir, donnant implicitement raison à M. Greenspan.

Partout, les taux d'intérêt se mirent à remonter, un peu aux Etats-Unis, avec un rendement de l'emprunt du Trésor à trente ans, porté à 8,05 % après avoir glissé au-dessous de 8 % ; lentement mais sûrement en Allemagne où les taux d'intérêt, atteignirent 8 % sur le court terme et dépassèrent 7 % sur le long terme, au plus haut depuis cinq ans. A Francfort, les opérateurs ont la pénible impression que la hausse n'est pas finie, malgré le relèvement d'un point du Lombard, la semaine dernière.

A Paris, l'influence des taux allemands, « l'effet Greenspan » et l'augmentation des prix de gros américains se sont conjugués pour déprimer le marché, notamment le MATIF, où le cours de l'échéance décembre est retardé de 107,20 à moins de 106, dans un climat plutôt « noir », du genre « jusqu'où vont aller les Allemands ? ».

En outre, le loyer de l'argent au jour le jour s'est tendu jusqu'à 10 % (il est vrai que c'était pour le dernier jour de la période de constitution de réserves des banques, dont certaines avaient pris du retard). Conséquence, le rendement de l'emprunt-phare du Trésor français, l'OAT 8 1/8 % 1989, poursuivait son ascension lente, passant de 8,80 % à 0,91 %.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'un concert de lamentations s'élève sur le marché primaire des valeurs à revenu fixe. *« Si les obligations saignaient, nous baignerions dans une mare d'hémoglobine »*, soupirait un opérateur en fin de semaine. L'émission d'un emprunt de 1,2 milliard de francs par le CEPME ne s'est pas bien passée du tout, la décote sur le marché gris atteignant 2,3 %. Il est vrai que le rendement réel offert ne dépassait pas 8,9 %, ce qui est considéré comme tout à fait insuffisant par les prêteurs.

Apparemment, le CEPME n'en a cure, laissant se débrouiller le syndicat bancaire de placement, conduit par le Crédit lyonnais qui, de toute façon, s'est couvert sur le MATIF. Une autre émission a connu un meilleur sort, à savoir l'emprunt de 900 millions de francs de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE). Les deux chefs de file, la Société générale et la banque Indosuez, ont, pour la deuxième fois en trois semaines, utilisé la formule dite de l'« écart protégé ». Pendant deux jours, après le lancement de l'emprunt, l'émetteur accepte de relever un peu le rendement offert, au cas où les rendements offerts par le marché se décaleraient à la hausse.

Sur le front des SICAV court terme, la progression de l'encours s'est poursuivie à vive allure en août, avec une augmentation de 30,8 milliards de francs, à 722,4 milliards de francs (+4,8 %), dont 24,6 milliards de francs pour les SICAV dites monétaires, c'est-à-dire investies à plus de 75 % en valeurs à court terme, sans risque de pertes en capital (bons du Trésor, etc.). En septembre, une légère réaction a eu lieu, avec une diminution de 5 milliards de francs de l'encours, dont 2,9 milliards de francs pour les SICAV monétaires, ramenées à 522,7 milliards de francs. Le Crédit agricole a augmenté légèrement sa part de marché (16,7 %), avec un encours de 119,9 milliards de francs, devant la BNP (13,3 % et 95,1 milliards de francs), le groupe Caisse des dépôts (8,1 % et 57,9 milliards de francs), le Crédit lyonnais (7,2 % et 51,6 milliards de francs) et la Société générale (6,5 % et 46,6 milliards de francs).

F. R.

Le Monde

MM. Moubarak et Kadhafi vont se rencontrer en Egypte

LE CAIRE

de notre correspondant

Une rencontre entre le président Hosni Moubarak et le colonel Mouamar Kadhafi doit avoir lieu dans les prochains jours, a-t-on annoncé de source proche de la présidence au Caire.

C'est à Marsa-Matrouh, ville égyptienne, proche de la frontière libyenne, qu'est prévue la rencontre qui devrait, en principe durer un jour. Une délégation libyenne de haut niveau est arrivée, vendredi 13 octobre, à Marsa-Matrouh en vue de préparer la visite du chef de la révolution libyenne, qui ne s'était pas rendu en Egypte depuis seize ans. Le sommet de Matrouh constituera l'aboutissement d'une année de progrès dans les rapports entre les deux pays, qui avaient rompu leurs relations en décembre 1977 à la suite du voyage du président Sadate à Jérusalem.

On est loin de juillet 1977, quand l'armée égyptienne lançait un *« raid punitif »* contre la Libye à la suite d'une série d'attentats à la bombe au Caire, à Alexandrie et à Marsa-Matrouh. On est loin aussi de l'été 1984, quand l'Egypte avait accusé la Libye d'être responsable du minage du golfe de Suez et de la mer Rouge ou du détournement sanglant d'un Boeing d'Egyptair sur La Valette.

Le premier signe sérieux d'amélioration des relations entre l'Egypte et la Libye date d'octobre 1988, quand Le Caire décida de mettre fin aux campagnes anti-libyennes dans ses médias. Quelques mois auparavant, l'opposition libyenne en exil s'était vue privée des quelques heures d'antenne que lui accordait la radio égyptienne. Fin 1988, une nouvelle étape était franchie avec l'ouverture de l'espace aérien égyptien aux avions libyens et vice-versa.

Avec l'accolade Moubarak-Kadhafi à l'ouverture du sommet arabe de Casablanca, en mai, les relations entre les deux pays marquaient un net progrès. C'était une occasion pour les deux hommes de faire réellement connaissance. *« Le climat s'est amélioré plus que prévu »*, avait déclaré, à son retour au Caire, le président Moubarak. Quelques jours plus tard, la frontière égypto-libyenne était ouverte, et, le 4 juin, atterrissait à Tripoli le premier vol d'Egyptair depuis onze ans. Parmi les quarante passagers qui se trouvaient à bord, on remarquait notamment la présence de M. Gamal Hosni Moubarak, fils du raïs. Le lendemain, les deux pays parvenaient à un accord sur l'indemnisation des milliers de travailleurs égyptiens expulsés de Libye durant l'été 1985. Les progrès entre les deux pays étaient tellement rapides que de nombreux observateurs donnaient pour imminente la reprise des relations diplomatiques. C'était méconnaître l'extrême prudence du président Moubarak et l'existence d'importants différends, dont le moindre n'est pas le traité de paix égypto-israélien, toujours voué aux gémonies par le colonel Kadhafi.

Mais cela n'a pas empêché cent mille travailleurs égyptiens de foncer vers la Libye et autant de Libyens de prendre auto, avion ou bateau pour l'Egypte.

Le siège abandonné de la mission diplomatique libyenne a, lui aussi, connu un regain d'activité, puisque les bâtiments tombés en décrépitude ont été restaurés. Seront-ils habités dans les prochains jours ? Tout dépend de la réussite du sommet de Marsa-Matrouh.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Mettant en garde la France contre « toute négligence »

Le Djihad islamique accuse les Israéliens d'avoir enlevé un de ses membres à Paris

Dans un communiqué manuscrit en arabe parvenu, vendredi 13 octobre, au bureau de l'AFP à Beyrouth, *« le Djihad islamique – forces de Baït al-Magdess (Jérusalem) »* affirme qu'un de ses membres a été enlevé, jeudi soir 12 octobre, *« alors qu'il se promenait dans une rue à Paris »* et qu'il a été *« conduit à l'intérieur des locaux de l'ambassde d'Israël »*. Selon le communiqué, les services israéliens ont *« probablement l'intention de l'envoyer secrètement en Isarël »*.

Pour le Djihad, les autorités françaises doivent *« assumer l'entière responsabilité puisque le rapt a eu lieu sur le territoire français et qu'elles y sont responsables de la sécurité »*. *« Nous demandons*, ajoute le communiqué, [aux Israléiens] *de libérer notre frère moujahid emprisonné dans leur ambassade à Paris. » « Sinon, notre réponse sera dure »*, conclut le communiqué, qui met la France en garde contre *« toute négligence »* dans cette affaire.

A l'ambassade d'Israël à Paris, on qualifiait ces informations de *« bêtises »* et on précisait qu'il n'y avait pas de personne détenue à la mission diplomatique.

De son côté, le quai d'Orsay indiquait, vendredi soir dans un communiqué, que ces informations *« ne reposaient sur aucun élément connu des services de police français »*. Il ajoutait cependant qu'une enquête avait été ouverte et que *« les services des ministères compétents ont été chargés de faire toute la lumière à ce sujet »*.

Au cours des derniers mois, l'Organisation du Djihad islamique Baït al-Maqdess a revendiqué à plusieurs reprises, depuis Amman et Beyrouth, des attaques anti-israéliennes, notamment l'incendie du mont Carmel le 19 septembre et l'attentat contre l'autobus israélien sur l'autoroute Tel-Aviv-Jérusalem le 6 juillet, au cours duquel quatorze personnes avaient été tuées et vingt-sept autres blessées.

Le marché des programmes de télévision à Cannes

Les Américains veulent investir la forteresse Europe

La polémique Europe-Etats-Unis, que tout le monde réduit à un conflit France-Etats-Unis après les déclarations de M. Jack Lang inaugurant le MIPCOM (*le Monde* du 12 octobre), n'empêche pas les Américains de préparer soigneusement leur implantation en Europe.

CANNES

de nos envoyés spéciaux

Finis la diplomatie, les propos policés. Assez parlé de culture et de sauvegarde des identités. La directive est votée. A quoi bon prendre des gants ? Le représentant de Warner Bros ne tait plus son opinion sur le ministre français de la culture : *« M. Lang est sans doute un être fin, mais c'est un ignorant*, a-t-il déclaré vendredi 13 octobre lors d'une conférence de presse. *Il n'est entouré que de bureaucrates et n'a jamais pris la peine de discuter avec les professionnels. »* Non, assure-t-il, l'industrie européenne n'avait pas besoin d'une directive pour grandir. Non, les Etats-Unis ne sont pas protectionnistes comme le ministre français les en a accusés. Le jour où des programmes européens seront capables de faire de l'audience, les chaînes américaines seront très heureuses de les accueillir.

Même ton du côté de Harmony Gold, dont le président, M. Franck Agrama, juge les préoccupations françaises *« infiniment archaïques »* et dommageables pour les professionnels d'Europe qui – *« reconnaissez-le »* – ne peuvent se passer du *« savoir-faire des Américains »*.

Certains, pourtant, se refusent au catastrophisme, à l'exemple du magazine *Variety*, véritable bible de Hollywood. *« Pour les Américains, la directive n'est pas forcément tragique*, écrit l'hebdomadaire. *Il ne reste des intentions initiales qu'une sorte de squelette. (...) Les dispositions sur les quotas sont écrites de façon si vague et ouvertes à tant d'interprétations que tout ce qu'elles peuvent faire, c'est de déterminer une orientation plutôt que d'établir des règles de droit. »* De quoi apaiser le débat.

« Après tout, remarque un représentant de NBC-Europe, *les Américains devraient être contents d'être autorisés à occuper jusqu'à 50 % du temps d'antenne. C'est plus que ce qu'ils ont actuellement. »*

La coproduction

Ligne Maginot ou pas, tous, de toute façon, se préparent à investir la forteresse Europe. *« Combien n'ai-je pas vu de leurs émissaires me demander une recette pour transformer une série américaine en produit « made in Europe »*, confie un distributeur français bien implanté à Hollywood.

Une recette ? D'abord la coproduction. NBC, ABC, Warner Bros, Paramount, Harmony Gold..., tous affirment leur intention d'y recourir en s'associant avec des partenaires européens et obtenir ainsi leur passeport pour le Vieux Continent. *« Une bonne affaire pour tout le monde »*, affirme l'Italien Carlo Bernasconi, l'un des bras droits de M. Berlusconi, en annonçant un accord de coproduction autour de « La grande aventure du Paris-Dakar », avec l'allemand Taurus Films et les sociétés américaines King World (distributrice de « La roue de la fortune » et Harmony Gold.

« Les téléspectateurs de chaque pays – y compris les Italiens – aiment en priorité les produits nationaux. Mais que peuvent faire isolément les chaînes européennes ? Avec la pauvreté, on ne créée pas des richesses. Les Américains, eux, peuvent nous apporter un financement inespéré (...) et trouver d'ailleurs chez nous de quoi renouveler leurs sources d'inspiration. » Ce n'est pas Pierre Grimblat, le PDG de la Société Hamster, qui le contredira, lui qui entend rassembler de gros producteurs d'Europe et d'outre-Atlantique dans un « mini-consortium » afin de préparer le grand marché de 1992.

Mais certains Américains vont plus loin. NBC (déjà présent dans Visnews) annonce le projet d'investir largement en Europe, en prenant de fortes participations à la fois dans des chaînes de télévision (probablement en Grande-Bretagne) et dans des sociétés de production. Pour l'heure, il entend assurer le lancement de sa jeune chaîne thématique Consumer News and Business Channel. ABC surenchérit dans la même ligne. Déjà actionnaire de Tele München en Allemagne et de la chaîne sportive anglaise Screensport, elle souhaite s'associer avec des producteurs européens à la fois « solides et réputés ». Elle lorgne, dit-on, vers Hamster et, c'est décidément la mode de ce MIPCOM, vers une société espagnole. Warner Bros enfin lance dès le mois de décembre prochain une chaîne payante en Scandinavie avec des partenaires suédois.

Baptisée SF Succe, la nouvelle chaîne ambitionne de s'étendre très vite à plusieurs pays nordiques et de monter sur satellite. L'alliance de l'américain – dont la maison mère contrôle la plus grande télévision cryptée du monde (HBO) – et du producteur des films d'Ingmar Bergman a de quoi inquiéter la française Canal Plus. Directive ou pas.

ANNICK COJEAN
et PIERRE-ANGEL GAY

L'ESSENTIEL

DATES

Il y a trois cents ans, le Bill of Rights 2

ÉTRANGER

Le chancelier Kohl en Pologne

Sa visite – la première d'un chef de gouvernement occidental – aura lieu du 9 au 14 novembre 3

Détente en RDA

Presque toutes les personnes arrêtées après les manifestations du quarantième anniversaire ont été libérées 3

La guérilla au Cambodge

La résistance a marqué des points depuis le retrait vietnamien 4

Rencontre Moubarak-Kadhafi

L'aboutissement du rapprochement entre l'Egypte et la Libye 20

POLITIQUE

Le nouveau plan emploi

Seul le Parti communiste a voté contre les mesures annoncées par M. Soisson 5

Statut des magistrats

Une réforme va être soumise au conseil des ministres 6

SOCIÉTÉ

Enquête sur une colonie de vacances

Les enfants de Vigneux-sur-Seine se plaignent de brimades 7

L'assassinat du général Favreau

Le corps de l'ancien gouverneur de Paris a été découvert, les mains liées, dans la Dordogne 7

Dialogue islamo-chrétien

Le cardinal Lustiger va recevoir le recteur de la Mosquée de Paris tandis que se prépare un colloque pour l'année prochaine 7

Les trafics d'organes

Un Néerlandais, qui a demandé 240 000 F pour un rein, provoque un scandale à Paris 8

COMMUNICATION

Le MIPCOM à Cannes

Les Américains veulent investir la forteresse Europe *20*

RÉGIONS

Un projet d'Alain Carignon

La traversée de Grenoble par un tunnel routier 16

ÉCONOMIE

Les négociations chez Peugeot

Les sanctions sont levées. Les discussions sur les salaires devaient débuter lundi 17

Crédits et changes

Le vent froid d'Amérique. L'effet Greenspan. Nervosité à la Bourse de Paris 19

Services

Abonnements 2
Carnet 15
Météorologie 15
Mots croisés 15
Spectacles 14
Télévision 15

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 14 octobre 1989 a été tiré à 540 310 exemplaires

Les élections européennes devant le Conseil d'Etat

Des « manœuvres » qui ne remettent pas en cause le scrutin du 18 juin

L'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat a examiné, vendredi 13 octobre, les vingt-six requêtes auxquelles ont donné lieu les élections au Parlement européen du 18 juin dernier.

S'étaient donné rendez-vous – imaginairement et à leur insu – le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, la tête de la liste Chasse et Pêche, M. André Goustat, à qui manquèrent 130 000 suffrages pour créer l'énorme *surprise de ce 18 juin*-là, et des plaideurs aussi obscurs qu'impénitents qui tentent à tout hasard, de scrutin en scrutin, de trouver la faille qui obligerait à annuler les résultats et à pousser de nouveau vers les urnes la France entière. Les deux commissaires du gouvernement, M^me^ Anne-Marie Leroy et M. Patrick Frydman, ont égrené avec patience les innombrables raisons de ne pas recourir à cette « bombe atomique ».

Mais que de pépites, minuscules ou de taille, glanées dans leur exploration en tous sens du 18 juin et des opérations variées qui en constituèrent la préparation. Ainsi, M. Antoine Waechter, tête de la liste des Verts Europe écologie, a commis ou laissé se commettre par une coquetterie intéressée une *« irrégularité certaine »*, qui peut être regardée comme une *« manœuvre »*, a fait valoir M^me^ Leroy, en s'attribuant sur les bulletins de vote de sa liste un titre d'*« ingénieur écologue »* qui n'existe pas !

De même, le quatrième bureau de Vitry-sur-Seine, municipalité communiste du Val-de-Marne, par exemple, présente toutes les caractéristiques d'un cas d'école de fraude électorale : *« climat de désordre et de pression s'exerçant sur certains délégués de liste »*, piles de cent bulletins aux résultats aberrants où le résultat de M. Philippe Herzog (tête de la liste PC) grimpe à 80 %, tandis que le PS glisse vers le néant et que diverses listes ailleurs bien portantes y sombrent allègrement.

M. Giscard d'Estaing, ancien chef de l'Etat et de ce fait membre de droit à vie du Conseil constitutionnel, se voit régulièrement contester le droit de faire de sa vie autre chose, au nom du respect des interdictions de cumuls liées à cet état. Il en avait été ainsi lorsqu'il était redevenu député du Puy-de-Dôme. Elu député européen, il subit le même assaut. Il y a certes là une *« incompatibilité »*, mais qui ne saurait se traduire par une *« inéligibilité »*, a conclu sur ce chapitre M. Frydman : *« L'incompatibilité en cause ne devrait dès lors se traduire (...) que par une simple impossibilité de siéger »* au Conseil constitutionnel *« durant toute la durée de son mandat au Parlement européen. »*

Mais ce vendredi 13 restera un jour de gloire pour les plaideurs aux réflexes compulsifs et les amateurs éclairés de droit. L'un d'eux, M. Nicolo, a conduit le Conseil d'Etat à remettre en question, par la voix de M. Frydman, une importante jurisprudence vieille de vingt ans et fortement battue en brèche. Le juge administratif ne peut faire prévaloir les traités internationaux sur des lois postérieures qui leur seraient contraires, soutient depuis 1968 le Conseil d'Etat.

Les juridictions judiciaires ont une attitude exactement contraire depuis un arrêt de la Cour de cassation de 1975. Dans ce débat qui tourne autour de l'interprétation – difficile – de l'article 55 de la Constitution, M. Frydman a proposé au Conseil d'Etat *« d'accepter de faire désormais prévaloir les traités sur les lois postérieures »*.

Réponse à cette vraie question sera donnée le 27 octobre avec l'ensemble des décisions. Le délai de quinze jours pour régulariser en tant que de besoin les cas de cumuls de certains députés européens commencera alors à courir.

MICHEL KAJMAN

dans le n° 2 de

LA REVUE DES JOURNAUX DU TEMPS PASSE :

Comment les bolcheviks ont pris le pouvoir
Le Premier Tour de France
Vrain-Lucas : l'escroquerie du siècle
La chute de Paris dans la Presse mondiale
Hitler devient le Führer
et un "tiré à part"

4 JOURNAUX REPRODUITS INTEGRALEMENT
Le Journal de Russie des 9, 10, 11 novembre 1917
et Le Matin du 10 novembre 1917
Chez votre marchand de journaux.
Le n° 59 F Abt un an 185 F 4 N°s
15, rue Douy-Delcupe 93100 Montreuil

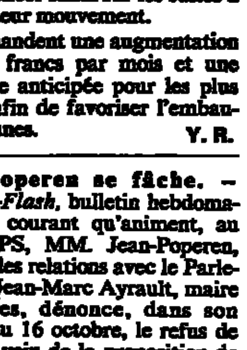

Conflit aux chantiers navals de Saint-Nazaire

NANTES

de notre correspondant

Le *Nordic Empress*, un grand paquebot en construction aux chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, risque de prendre du retard. Deux jours de suite, jeudi 12 et vendredi 13 octobre, les ouvriers ont arrêté la production sur ce navire. Cette action, qui fait suite à des débrayages tournants répétés depuis la mi-septembre, marque un net durcissement du conflit qui oppose aujourd'hui les 4 500 salariés des chantiers navals à la direction de GEC-Alsthom.

Vendredi après-midi, celle-ci a reçu à Paris les syndicats CGT, CFDT, FO en exigeant comme préalable aux négociations le respect de la liberté du travail. Les métallos nazairiens seront appelés à se prononcer lundi sur les suites à donner à leur mouvement.

Ils demandent une augmentation de 1 500 francs par mois et une préretraite anticipée pour les plus anciens, afin de favoriser l'embauche de jeunes.

Y. R.

□ **M. Poperen se fâche.** – *Synthèse-Flash*, bulletin hebdomadaire du courant qu'animent, au sein du PS, MM. Jean-Poperen, ministre des relations avec le Parlement, et Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, dénonce, dans son numéro du 16 octobre, le refus de mise aux voix de la proposition de MM. Poperen, Ayrault et Melenchon sur la fédération des Bouches-du-Rhône, le 8 octobre, au comité directeur. *Synthèse-Flash* souligne que les poperénistes n'ont pas participé à la réunion hebdomadaire du bureau exécutif, le 11 octobre, et écrit : *« Il est grand temps qu'un congrès renouvelle ces organismes croupions, qui, dans leurs masses profondes, ont été mis en place voilà dix ans. »*

Nouvelle mobilisation des agents des finances

Le recours croissant aux forces de l'ordre pour faire évacuer des locaux administratifs ne paraît guère entamer la détermination des grévistes des finances, qui se sont de nouveau mobilisés vendredi 13 octobre. Les agents des douanes, qui occupaient le MIN (marché d'intérêt national) de Rungis et les zones de fret de Roissy (Val-de-Marne), ont été expulsés sans incident alors que la police est également intervenue à la gare routière d'Hendaye et dans les services portuaires de Marseille.

A Paris, des manifestants se sont regroupés à proximité de l'Elysée – où un léger accrochage s'est produit – alors que des défilés ont eu lieu en province. La circulation a été bloquée au poste frontalier de Menton et sur le pont de l'Europe, à Strasbourg, où des chauffeurs de poids lourds mécontents de la grève du zèle des douaniers ont immobilisé leurs véhicules.

Pour sa part, le premier ministre, M. Michel Rocard, a précisé vendredi, sur FR 3, que *« le bureau du ministre des finances est toujours ouvert »*. Faisant allusion au projet de révision de la grille salariale des fonctionnaires, il s'est demandé *« si ce qui est bon pour l'ensemble de la fonction publique ne pourrait pas l'être aussi pour les agents des finances »*.

Les suites de l'accident de la gare de l'Est

Inculpation d'un cheminot et grève surprise

Un quart seulement du trafic banlieue était assuré, samedi matin 14 octobre, gare de l'Est à Paris, à la suite d'une grève surprise des conducteurs de trains. Ce mouvement a été déclenché dans la nuit de vendredi à samedi, à la suite de l'annonce de l'inculpation d'un cheminot, M. Lionel Veniant, trente ans, pour l'accident survenu à la gare de l'Est, le 6 août 1988, qui avait fait 1 mort et 57 blessés. M. Veniant conduisait le train qui, entré à vitesse trop élevée dans la gare, avait défoncé le butoir. Il a été inculpé d'homicide et blessures involontaires sur une voie de chemin de fer.

L'inculpation de M. Veniant intervient dix jours après celle de deux autres cheminots, à la suite de l'accident survenu le 27 juin 1988, gare de Lyon, qui avait fait 56 morts et 43 blessés.